



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2022 - 002
Séance du 11 mars 2022

Compte financier 2021

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents

Acquisition de la délibération =

majorité des suffrages exprimés par les membres présents
ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 25

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 30

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1072,20 ETPT, [le cas échéant si l'organisme a la qualification d'opérateur de l'Etat] dont 984,88 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 87,32 ETPT hors plafond d'emplois législatif
 - 100 522 927 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 81 260 118 € personnel
 - 14 023 443 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 5 239 367 € investissement
 - 100 061 570 € de crédits de paiement
 - 81 262 275 € personnel
 - 12 524 360 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 6 274 935 € investissement
 - 103 428 388 € de recettes
 - 3 366 818 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- (+) 4 055 900,13 € de variation de trésorerie
- (+) 4 742 395,07 € de résultat patrimonial
- 6 732 810,75 € de capacité d'autofinancement
- (+) 2 878 828,65 € de variation de fonds de roulement

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat patrimonial de 4 742 395,07 € en réserves (compte 10682).

Fait à Arras, le 11 mars 2022

Le Président,
Pasquale MAMMONE



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



Rapport de gestion de l'ordonnateur
Compte financier 2021

Conseil d'Administration du 11 mars 2022

Sommaire :

Introduction :	3
Faits marquants ayant eu des répercussions sur les données budgétaires entre 2020 et 2021.	3
1- Tableau des Autorisations budgétaires	5
1-1 Les reports (Projets pluriannuels se finalisant après 2020) :	8
1-2 Exécution de la Masse Salariale.	10
1-3 Exécution des Enveloppes de recettes :	14
1-4 Exécution des autorisations d'engagement :	16
1-5 Exécution des crédits de paiement :	18
2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)	20
2-1 Recettes par origine	20
2-2 Dépenses par destination	25
3- Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)	26
3 – 1 Equilibre financier réalisé	26
3 – 2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)	27
4- Analyse de la soutenabilité budgétaire au regard de l'exécution budgétaire	28
5- Situation patrimoniale	30
6 - Eléments de conclusion	33

Introduction :

Dans un contexte de poursuite de la pandémie mondiale, l'établissement a dû faire preuve d'anticipation mais aussi d'adaptation en matière de programmation et dans son mode de fonctionnement. La réactivité portée lors du Budget Rectificatif N°2 a permis en partie, d'anticiper les forts écarts produits par la situation sanitaire comme l'an dernier, avec d'un côté l'annulation de nombreux déplacements, le report ou la déprogrammation d'opérations, et de l'autre de nouvelles dépenses pour répondre aux évolutions des enseignements et de modes de travail en distanciel ou encore sous forme hybride. Néanmoins quelques variations entre le prévisionnel et l'exécuté restent présentes. La période d'incertitudes n'offrant pas suffisamment de visibilité sur l'avenir, a donc impacté les autorisations d'engagement légèrement à la baisse. A l'inverse les crédits de paiement ont progressé malgré de fortes contraintes sur l'exécution de nos prestations par des partenaires toujours impactés par la crise covid-19.

L'important recouvrement des recettes de 2021 a été perturbé par le retard de paiement des créanciers, qui pour certains n'ont pu respecter leurs engagements qu'à la toute fin d'année civile.

Pour rappel, définition des trois principaux objets de gestion :

AE = Autorisation d'Engagement. Limite supérieure des enveloppes que le Conseil d'Administration s'autorise à engager. Elles sont consommées par les engagements juridiques (Acte contractuel dont le montant est ferme avec un tiers défini sur une durée précise).

CP = Crédit de paiement. Ils correspondent au montant des décaissements générés par les autorisations d'engagements.

RE = Recettes encaissées. Elles se traduisent par le montant des recettes encaissées et rapprochées du titre de recettes saisies.

Faits marquants ayant eu des répercussions sur les données budgétaires entre 2020 et 2021.

- La crise sanitaire toujours d'actualité, a eu de nombreux impacts en 2021 :
 - o Tout d'abord les fortes demandes de composants informatiques pour déployer le télétravail on induit des ruptures de stock et par conséquent des retards dans les livraisons.
 - o Les colloques et les déplacements ont été fortement réduits entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre.
 - o Au niveau national le prestataire d'électricité a dénoncé l'accord-cadre entraînant des annulations de commandes dans tous les établissements publics avec lesquels il avait contractualisé.
 - o Plusieurs entreprises nous ont annoncé des incapacités à maintenir les tarifs arrêtés dans le cadre de nos marchés, ce qui a entraîné des négociations, et du retard dans les commandes.
- Les nombreuses difficultés rencontrées avec le prestataire du marché global de performance énergétique ont entraîné une sous consommation des enveloppes budgétaires. La société a été mise en demeure de respecter les clauses du cahier des charges, notamment les obligations de moyens et de résultats. Une nouvelle équipe avec renforcement des moyens humains a été mise en place en septembre 2021.

- Les aménagements de mise en accessibilité ont avancé moins vite que prévu. De nombreux projets engagés en 2020 ont subi un décalage dans le temps et les travaux prévus en 2021 n'ont pas pu être réalisés en totalité.
- La notification définitive de la SCSP a été adressée le dernier jour avant la fermeture de l'université pour les congés de fin d'année
- La Réforme de la formation en alternance a des incidences non seulement sur la typologie d'une partie de notre public mais par la force des choses sur nos encaissements.
 - o Notre partenaire FORMASUP a effectué, sans nous en informer préalablement, un versement durant la fermeture de l'établissement, rendant impossible l'établissement du titre de recettes.
 - o De plus nous avons constaté les impacts budgétaires en 2021 des encaissements perçus en 2020 durant la période de Noël

Les aménagements de mise en accessibilité ont avancé moins vite que prévu. A cause de la situation sanitaire, de nombreux projets engagés en 2020 ont subi un décalage dans le temps et ont impacté l'année 2021. L'impact de la crise d'un point de vue ressources humaines est également à prendre en compte (service en sous-effectif)

1- Tableau des Autorisations budgétaires

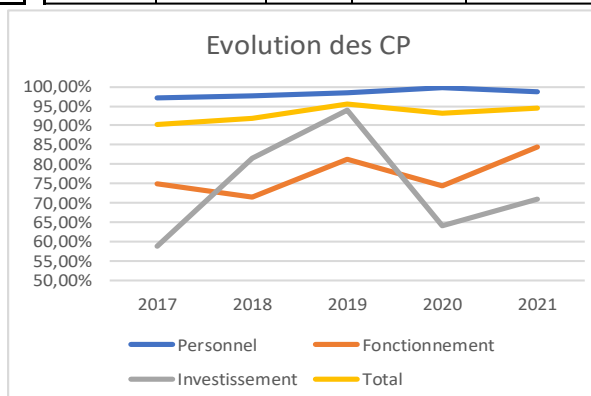
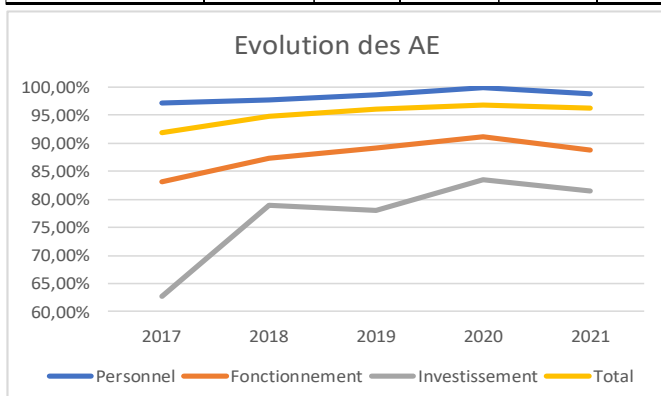
Les reports pris en considération dans ce point concernent les AE, les CP et les RE relatifs aux projets pluriannuels (et non les crédits de paiement prévisionnels découlant des services faits attestés en date du 31/12/2021).

Tableau 2
Autorisations budgétaires avant report

Dépenses							RE			
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP			Réalisé 2020	Budget 2021 après BR2	Réalisé 2021	
	Réalisé 2020	Budget 2021 après BR2	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Budget 2021 après BR2	Réalisé 2021				
Personnel	79 230 703 €	82 271 915,42	81 260 118 €	79 228 347 €	82 271 915 €	81 262 275 €	96 284 427 €	102 491 024 €	103 009 273 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	23 836 178 €	24 088 358 €	23 927 122 €	23 836 178 €	24 088 358 €	23 927 122 €	85 702 520 €	86 231 952 €	87 696 902 €	Subvention pour charges de service public
Fonctionnement	20 070 818 €	15 809 718,92	14 023 443 €	12 433 528 €	14 841 157 €	12 524 360 €	265 916 €	533 007 €	538 987 €	Autres financements de l'Etat
							838 401 €	852 414 €	840 570 €	Fiscalité affectée
							2 442 099 €	3 942 314 €	3 075 043 €	Autres financements publics
							7 035 491 €	10 931 337 €	10 857 771 €	Recettes propres
Investissement	7 415 180 €	6 430 266 €	5 239 367 €	4 676 057 €	8 833 773 €	6 274 935 €	328 318 €	418 299 €	419 116 €	Recettes fléchées
							0 €	89 981 €	89 981 €	Financements de l'Etat fléchés
							328 318 €	328 318 €	328 318 €	Autres financements publics fléchés
							0 €	0 €	817 €	Recettes propres fléchées
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Réalisé 2020	Budget 2021 après €	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Budget 2021 après €	Réalisé 2021				
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
TOTAL DES DÉPENSES	106 716 701 €	104 511 901 €	100 522 927 €	96 337 929 €	105 946 846 €	100 061 570 €	96 612 745 €	102 909 323 €	103 428 388 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire réalisé 2021 (excédent)							3 366 818 €		0 €	
									Solde budgétaire réalisé 2021 (déficit)	

Taux d'exécution 2021 avant les reports :

Objet de gestion	AE					CP				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel	97,22%	97,65%	98,56%	99,87%	98,77%	97,22%	97,65%	98,56%	99,87%	98,77%
Fonctionnement	83,15%	87,32%	89,16%	91,05%	88,70%	74,83%	71,37%	81,25%	74,30%	84,39%
Investissement	62,74%	78,90%	77,98%	83,46%	81,47%	58,74%	81,57%	94,01%	64,00%	71,03%
Total	91,90%	94,71%	95,97%	96,79%	96,18%	90,38%	91,96%	95,47%	93,20%	94,45%



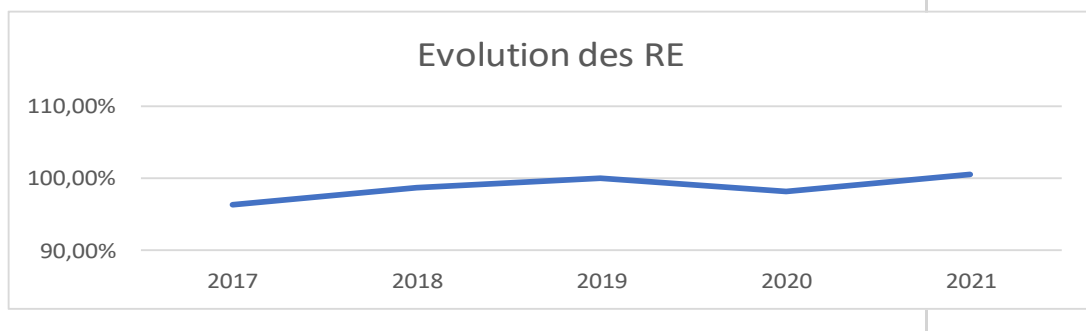
La cible du seuil des 90% inscrit dans la circulaire budgétaire annuelle est atteint si on cumule les trois enveloppes : 96.18 % en AE et 94.45 % en CP.

Au niveau des AE, on constate une légère baisse en fonctionnement et en investissement qui est surtout lié aux impacts de la COVID-19. Moins d'opportunité d'engager des dépenses dans une période d'incertitude permanente.

Pour les CP, bien que les taux progressent légèrement, plusieurs situations sont à souligner. De nombreux prestataires se retrouvent face à des pénuries de matières premières, il peut aussi s'agir des contaminations à la COVID-19 de leurs employés qui paralysent la réalisation des prestations selon l'échéancier établi. Ensuite certains prestataires n'arrivent plus à absorber les hausses successives des

matières premières, ce qui engendre des retards importants dans les livraisons. Enfin, on note que malgré les marchés publics, de nombreuses entreprises sont en réelle difficulté financière.

Objet de gestion	RE avant les reports				
	2017	2018	2019	2020	2021
Recette	96,42%	98,73%	99,92%	98,20%	100,50%



Le dépassement des RE est lié à la réception tardive de la notification définitive de la SCSP (3 heures avant la fermeture de l'université pour les congés de fin d'année).

Pour la première fois en 2021, nous allons réaliser des reports de crédits de 2021 sur 2022, afin de paramétrer l'outil SIFAC en vue de sa connexion avec INFINOE. Le taux en 2021 après report est donc de 100,89%

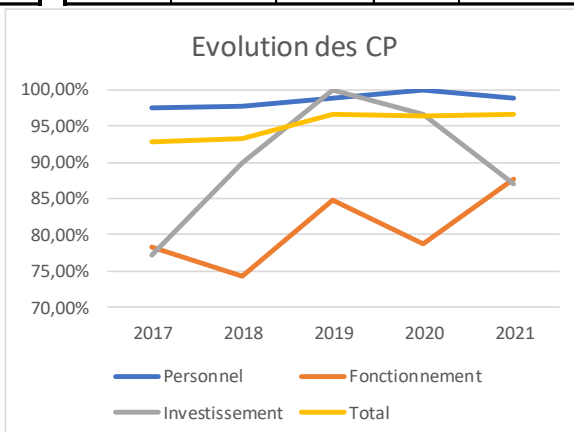
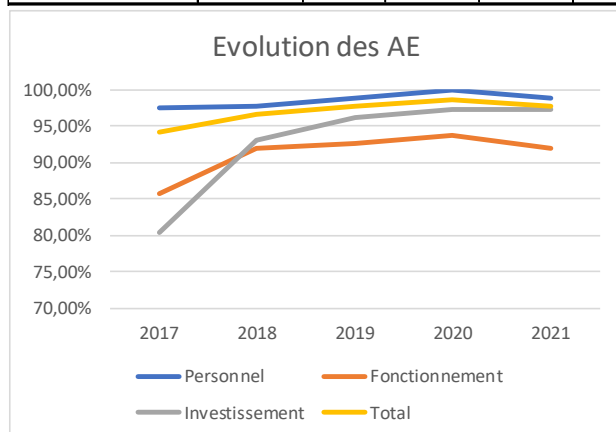
Taux d'exécution 2021 après les reports :

Tableau 2
Autorisations budgétaires après report des opérations pluriannuelles

Dépenses							RE			
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP			RE			
	Réalisé 2020	Budget 2021 après BR2	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Budget 2021 après BR2	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Budget 2021 après BR2	Réalisé 2021	
Personnel	79 230 703 €	82 213 020 €	81 260 118 €	77 796 072 €	82 213 020 €	81 262 275 €	96 284 427 €	102 059 000 €	103 009 273 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	23 836 178 €	24 088 358 €	23 927 122 €	23 182 727 €	24 088 358 €	23 927 122 €	85 702 530 €	86 231 952 €	87 696 902 €	Subvention pour charges de service public
							265 916 €	533 007 €	538 987 €	Autres financements de l'Etat
							838 401 €	852 414 €	840 570 €	Fiscalité affectée
							2 442 099 €	3 604 339 €	3 075 043 €	Autres financements publics
							7 035 491 €	10 837 287 €	10 857 771 €	Recettes propres
Fonctionnement	20 070 818 €	15 245 163 €	14 023 443 €	13 575 884 €	14 269 315 €	12 524 360 €	328 318 €	418 299 €	419 116 €	Recettes fléchées
							0 €	89 981 €	89 981 €	Financements de l'Etat fléchés
							328 318 €	328 318 €	328 318 €	Autres financements publics fléchés
							0 €	0 €	817 €	Recettes propres fléchées
Investissement	7 415 180 €	5 379 278 €	5 239 367 €	4 116 133 €	7 217 830 €	6 274 935 €				
Enveloppe 'Contrats de Recherche'										
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
TOTAL DES DÉPENSES	106 716 701 €	102 837 462 €	100 522 927 €	95 488 089 €	103 700 165 €	100 061 570 €	96 612 745 €	102 477 299 €	103 428 388 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire réalisé 2021 (excédent)							3 366 818 €			
							0 €			
							Solde budgétaire réalisé 2021 (déficit)			

Objet de gestion	AE				
	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel	97,50%	97,78%	98,79%	99,97%	98,84%
Fonctionnement	85,69%	92,00%	92,67%	93,77%	91,99%
Investissement	80,28%	93,01%	96,28%	97,21%	97,40%
Total	94,18%	96,61%	97,75%	98,55%	97,75%

	CP				
	2017	2018	2019	2020	2021
Personnel	97,50%	97,78%	98,80%	99,97%	98,84%
Fonctionnement	78,26%	74,42%	84,80%	78,69%	87,77%
Investissement	77,22%	89,99%	100,00%	96,67%	86,94%
Total	92,72%	93,35%	96,58%	96,44%	96,49%



Lorsque l'on déduit les reports, on constate une nette amélioration des taux d'exécution en AE. A contrario, il y a moins d'impact sur les CP. On peut en conclure que les projets pluriannuels ont un impact sur nos prévisions mais que nous devons continuer notre travail sur le ciblage des CP.

Dans son article 66, le décret GBCP définit la notion de programmation, "a pour objet de mettre en adéquation l'activité prévisionnelle des services avec les crédits et les emplois notifiés et attendus. Cette programmation est accompagnée d'une prévision des principaux actes de gestion de l'année ». Les ESR ont la possibilité de réaliser un budget rectificatif en décembre soumis au vote du Conseil d'Administration, afin de déprogrammer les crédits et emplois initialement prévus. Mais cette déprogrammation fausserait les taux d'exécution de l'exercice en cours. En outre, elle nécessiterait de mobiliser l'ensemble des ordonnateurs pour lesquels la priorité en fin d'année consiste à finaliser les flux en cours, et amorcer tous les flux de fin d'exercice. Dans un souci de transparence, les ratios avant et après report sont présentés aux membres du Conseil d'Administration, afin de montrer l'impact statistique de ces reprogrammations.

1-1 Les reports (Projets pluriannuels se finalisant après 2020) :

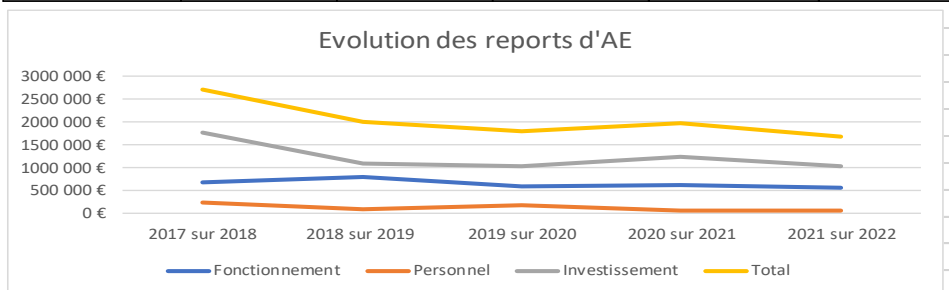
Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la GBCP

Art. 184. – Les crédits de paiement non consommés en fin d'exercice peuvent être reportés, sur décision de l'organe délibérant, dans la limite des dépenses pour lesquelles le service fait a été certifié au cours de l'exercice, et dont le paiement n'est pas intervenu.

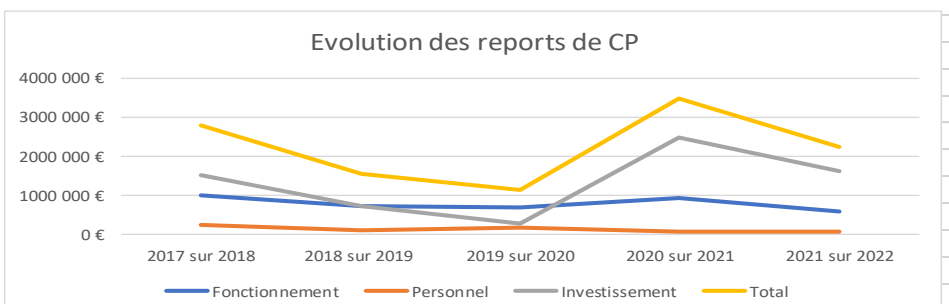
Cette décision fait l'objet d'un budget rectificatif.

Art. 185. – Au vu des justifications produites devant lui, l'organe délibérant peut, après avis du contrôleur budgétaire, décider de reporter les autorisations d'engagement et les crédits de paiement autres que ceux mentionnés à l'article 184, non consommés à la fin d'un exercice. Cette décision fait l'objet d'un budget rectificatif.

Objet de gestion	Report AE pluriannuelle				
	2017 sur 2018	2018 sur 2019	2019 sur 2020	2020 sur 2021	2021 sur 2022
Montant des reports					
Fonctionnement	691 755 €	807 923 €	588 264 €	638 973 €	564 556 €
Personnel	247 451 €	102 297 €	183 806 €	76 387 €	58 895 €
Investissement	1 763 795 €	1 096 826 €	1 042 920 €	1 256 425 €	1 050 988 €
Total	2 703 001 €	2 007 046 €	1 814 989 €	1 971 785 €	1 674 439 €



Objet de gestion	Report CP pluriannuelle				
	2017 sur 2018	2018 sur 2019	2019 sur 2020	2020 sur 2021	2021 sur 2022
Montant des reports					
Fonctionnement	1 017 303 €	729 342 €	698 337 €	933 630 €	571 843 €
Personnel	247 452 €	102 297 €	183 806 €	76 387 €	58 895 €
Investissement	1 514 705 €	729 351 €	262 197 €	2 469 604 €	1 615 943 €
Total	2 779 460 €	1 560 990 €	1 144 339 €	3 479 621 €	2 246 681 €



L'analyse des reports s'avère primordiale pour comprendre à quelle hauteur la déprogrammation (année « n ») et la reprogrammation (année « n+1 ») peuvent impacter les taux d'exécution du budget. Ces reports seront proposés au vote du Conseil d'Administration lors du premier BR de 2022. Cette année, pour permettre le paramétrage de l'application SIFAC selon les recommandations de l'application INFINOE, l'établissement réalisera des reports de RE

On constate une baisse des reports sur ces deux dernières années. Ce qui tend à mettre en évidence un travail de fond sur les opérations pluriannuelles. Cependant force est de constater que les taux très bas de 2018 et 2019 pour les CP n'ont pas été reproduits cette année.

Une analyse détaillée des autorisations d'engagement et des crédits de paiement reportés permet d'en connaître l'origine.

Composante	AE			CP		
	Fonctionnement	Investissement	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Personnel
Construction						
Aménagement Locaux	68 729 €	46 554 €	0 €	114 394 €	123 313 €	0 €
Plateforme Tech3E	0 €	28 652 €	0 €	0 €	10 000 €	0 €
Aménagement DSI	0 €	37 205 €	0 €	0 €	62 844 €	0 €
Restructuration surfaces libérées par le CROUS de Douai	0 €	20 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Extension IUT de Lens	173 €	45 997 €	0 €	173 €	90 872 €	0 €
Extension LSEE FSA Béthune	27 €	2 768 €	0 €	27 €	3 459 €	0 €
Extension siège Arras	0 €	15 000 €	0 €	0 €	7 500 €	0 €
Extension salle des Sports Arras	0 €	10 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €
Extension salle des sports UFR Staps	0 €	72 004 €	0 €	0 €	57 143 €	0 €
Extension département MMI IUT de L	0 €	20 000 €	0 €	0 €	10 000 €	0 €
Façades IUT de Lens	0 €	0 €	0 €	920 €	0 €	0 €
Mise en accessibilité	121 276 €	454 687 €	0 €	33 190 €	382 830 €	0 €
PIA3 Aménagement salles visio et restauration	0 €	5 564 €	0 €	0 €	19 565 €	0 €
Réfection vitraux lens	399 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle Exploitation	0 €	201 620 €	0 €	0 €	210 966 €	0 €
Sous total Construction	190 604 €	960 051 €	0 €	148 704 €	983 491 €	0 €
Hors recherche						
Relations internationales	81 070 €	18 832 €	15 644 €	31 902 €	25 328 €	15 644 €
PIA3 NCU LCER mission/informatique	11 224 €	184 €	0 €	52 544 €	24 795 €	0 €
Direction des Etudes	8 200 €	0 €	0 €	8 200 €	0 €	0 €
Cap avenir	29 297 €	0 €	0 €	37 408 €	0 €	0 €
SCD Bibliotheque ouverte	0 €	0 €	880 €	0 €	0 €	880 €
Fac des sciences SCE	0 €	29 €	0 €	0 €	49 €	0 €
Logistique Marché de performance énergétique	0 €	5 613 €	0 €	0 €	376 225 €	0 €
DSI DSG2 2021	10 000 €	289 €	0 €	10 000 €	50 000 €	0 €
Sous total Hors Recherche	139 791 €	24 947 €	16 525 €	140 054 €	476 397 €	16 525 €
Recherche						
Doctorant	0 €	0 €	2 888 €	0 €	0 €	2 888 €
OCS	5 €	0 €	0 €	5 €	0 €	0 €
IEFR	7 749 €	0 €	0 €	10 342 €	0 €	0 €
CREHS	0 €	0 €	0 €	4 000 €	0 €	0 €
Institut Charles Viollette	24 183 €	18 148 €	0 €	24 685 €	19 386 €	0 €
CRIL	8 450 €	16 €	0 €	8 450 €	7 155 €	0 €
CDEP	36 564 €	3 552 €	0 €	36 725 €	4 984 €	0 €
IUT	12 959 €	27 483 €	0 €	12 959 €	27 483 €	0 €
LGCGE	9 319 €	4 329 €	0 €	10 104 €	25 678 €	0 €
LEM	14 791 €	479 €	0 €	14 792 €	479 €	0 €
LBHE	37 904 €	0 €	589 €	45 365 €	0 €	589 €
LG12A	32 232 €	2 000 €	17 726 €	33 232 €	2 000 €	17 726 €
LML	14 165 €	1 622 €	0 €	18 557 €	1 622 €	0 €
LSEE	23 €	3 €	13 144 €	9 903 €	10 552 €	13 144 €
Maison de la recherche	602 €	0 €	0 €	602 €	0 €	0 €
SHERPAS	16 812 €	387 €	0 €	20 203 €	387 €	0 €
TEXTES & CULTURES	10 974 €	7 971 €	0 €	16 279 €	43 759 €	0 €
UCCS	7 429 €	0 €	8 023 €	16 881 €	12 570 €	8 023 €
Sous total Recherche	234 160 €	65 989 €	42 370 €	283 084 €	156 055 €	42 370 €
Somme	564 555 €	1 050 988 €	58 895 €	571 842 €	1 615 943 €	58 895 €
Total par objet de gestion		1 674 438 €			2 246 680 €	

Il faut conserver à l'esprit que la bonne situation financière de l'établissement ne doit pas justifier une dégradation de nos prévisions. Bien au contraire, il faut profiter de cette opportunité pour conforter et améliorer notre méthodologie de prévisions.

AUTORISATIONS D'EMPLOIS

Tableau 1 - EPSCP
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2021

Comparaison BR 2 - Réalisé				(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
				Emplois sous plafond Etat en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global		
Catégories d'emplois				Budget voté en BR2	Réalisé	Ecart	Budget voté en BR2	Réalisé	Ecart	Budget voté en BR2	Réalisé	Ecart
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires		463,28	463,36	0,08				463,28	463,36	0,08
		CDI		4,00	4,00					4,00	4,00	
	Non permanents	CDD		93,13	92,25	-0,88	21,43	21,33	-0,10	114,56	113,58	-0,98
S/total EC				560,41	559,61	-0,80	21,43	21,33	-0,10	581,84	580,94	-0,90
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires		359,16	356,27	-2,89				359,16	356,27	-2,89
		CDI		17,00	17,00		5,95	5,95		22,95	22,95	
	Non permanents	CDD		55,19	52,00	-3,19	62,24	60,04	-2,20	117,43	112,04	-5,39
S/total Biatss				431,35	425,27	-6,08	68,19	65,99	-2,20	499,54	491,26	-8,28
Totaux				991,76	984,88	-6,88	89,62	87,32	-2,30	1081,38	1072,20	-9,18
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat				1 111								

Le taux d'exécution de la consommation des emplois sous plafond d'Etat est de 99,31%.

La sous-consommation s'explique très largement par des difficultés liées aux recrutements des personnels contractuels tant enseignants que BIATSS. Faute de candidatures, certains recrutements ont été abandonnés ou reportés (ATER, doctorants contractuels, CDD BIATSS).

S'agissant des BIATSS titulaires, la diminution des 2.89 ETPT est due à des réajustements de congés de longue durée (CLD) et de départs en mutation intervenus après le 01/09/2021.

Le taux de consommation des emplois financés sur ressources propres est de 97.43%. Comme pour les emplois sous plafond Etat, les difficultés de recrutements, avec les reports ou abandons associés, expliquent l'essentiel de la sous-consommation.

Comparaison de la consommation d'emplois entre 2020 et 2021

Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT		
			Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	465,92	463,36	- 2,56			
		CDI	2,67	4,00	1,33	-	-	-
	Non permanents	CDD	87,79	92,25	4,46	20,81	21,33	0,52
S/total EC			556,38	559,61	3,23	20,81	21,33	0,52
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	365,53	356,27	- 9,26			
		CDI	18,59	17,00	- 1,59	5,35	5,95	0,60
	Non permanents	CDD	47,23	52,00	4,77	42,79	60,04	17,25
S/total Biatss			431,35	425,27	- 6,08	48,14	65,99	17,85
Totaux			987,73	984,88	- 2,85	68,95	87,32	18,37
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 108	1 111				

Facteurs de variation pour le Plafond Etat

Enseignants :

La diminution, s'agissant des enseignants permanents, s'explique par des départs à la retraite ou par mobilité qui ne sont plus remplacés au titre du même exercice mais après une année d'occupation par un enseignant contractuel. Logiquement, cette diminution de l'emploi titulaire se traduit par une augmentation de la consommation d'emplois d'enseignants non-titulaires.

Deux CDD enseignants ont été transformés en CDI l'un au 01/01/2021 et l'autre 01/09/2021.

Biatss :

L'université a compté en 2021 un nombre important de mutations sortantes ou de départs suite à concours (11 personnels titulaires à compter du 1^{er} septembre 2021 essentiellement), un détachement au 01/04/2021 et deux disponibilités intervenues respectivement au 1^{er} mars 2021 et au 1^{er} septembre 2021 ainsi qu'une retraite et un congé sans traitement pour les CDI. A ces départs non prévisibles s'ajoutent les départs à la retraite programmés. Les recrutements par concours n'ont que très partiellement compensé ces départs d'autant que certains d'entre-eux se sont révélés infructueux.

On constate parallèlement une augmentation des ETPT non permanents qui est largement due aux remplacements des départs nombreux de BIATSS titulaires. Toutefois, cette augmentation est nettement inférieure à la baisse de la population des titulaires en raison principalement des difficultés de recrutement signalées précédemment.

Facteurs de variation pour le Plafond Ressources Propres

L'augmentation s'agissant des enseignants est due à un recrutement supplémentaire d'un enseignant associé à mi-temps dans le cadre du développement de l'apprentissage.

L'augmentation est bien plus significative pour les emplois BIATSS avec des recrutements dans le cadre de projets de recherche (+9.51 ETPT), des recrutements de personnels afin de faire face à la montée des effectifs de l'apprentissage ou encore des projets PIA « LCER » ou « OSER ».

DEPENSES DE PERSONNEL

SUIVI DE LA CONSOMMATION DU BUDGET 2021

ELEMENTS DE PAIE	AE/CP Budget 2021	AE/CP Réalisé 2021	Ecart
Rémunérations principales	74 840 026	74 272 741	-567 285
<i>dont Doctorant</i>	1 579 350	1 521 116	-58 234
Rémunérations accessoires	7 130 132	6 765 899	-364 233
<i>dont Heures complémentaires</i>	6 395 753	6 089 234	-306 519
Prestations sociales	301 758	223 635	-78 122
TOTAL	82 271 915	81 262 275	-1 009 640

Le taux d'exécution de la consommation de la SCSP est de 99,37%.

La sous-consommation s'explique très largement par des difficultés liées aux recrutements des personnels contractuels tant enseignants que BIATSS. Faute de candidatures, certains recrutements ont été abandonnés ou reportés (ATER, doctorants contractuels, CDD BIATSS).

Le taux de consommation de la masse salariale ressources propres est de 92.18%. Comme pour la masse salariale Etat, les difficultés de recrutements avec les reports ou abandons associés, expliquent près de la moitié de la sous-consommation.

L'autre moitié est liée à une sous-consommation des heures complémentaires prévues essentiellement en formation continue et apprentissage.

ECARTS ENTRE REALISE BUDGETAIRE 2020 ET 2021

ELEMENTS DE PAIE	AE/CP 2020	AE/CP 2021	Ecart
Rémunérations principales	72 710 272	74 272 741	1 562 468
<i>dont Doctorant</i>	1 513 324	1 521 116	7 791
Rémunérations accessoires	6 290 396	6 765 899	475 502
<i>dont Heures complémentaires</i>	5 748 076	6 061 699	313 623
Prestations sociales	230 151	223 635	-6 515
TOTAL	79 230 819	81 262 275	2 031 456

S'agissant des rémunérations principales, plusieurs facteurs expliquent l'augmentation constatée entre 2020 et 2021 :

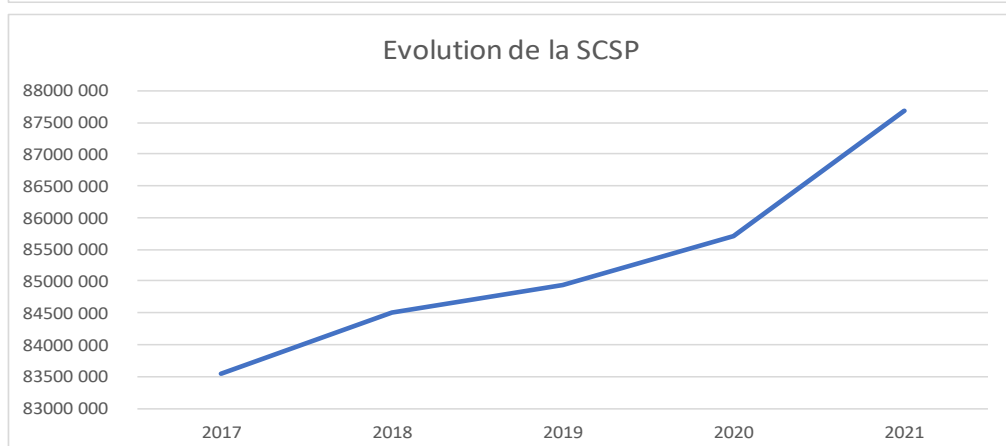
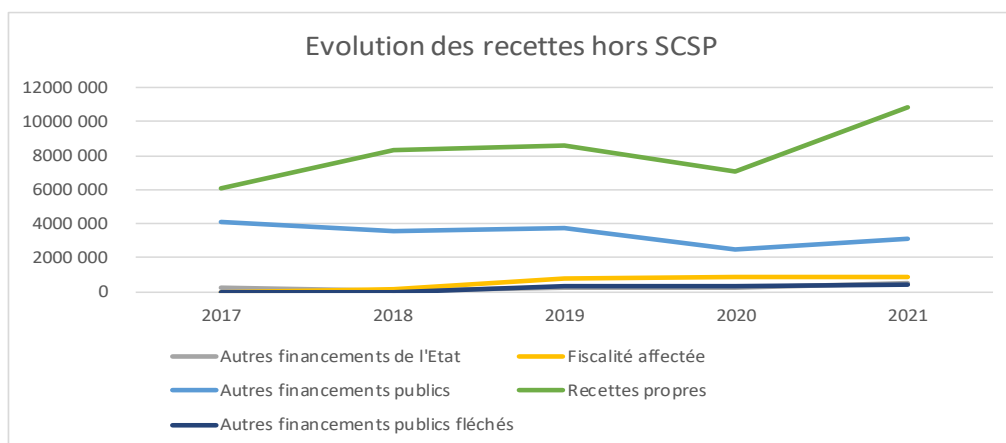
- augmentations du SMIC (au 01/01/2021 puis au 01/10/2021) avec effet sur les contractuels mais également les BIATSS titulaires des catégories B et C.
- création d'un emploi de doctorant contractuel + revalorisation de la rémunération des nouveaux doctorants contractuels
- Augmentation substantielle des rémunérations sur contrats de recherche
- GVT solde
- Dépenses liées à la crise sanitaire (prolongation de contrat, tutorat, psychologue....)

S'agissant des rémunérations accessoires, l'augmentation est liée aux premières mesures de la Loi Programmation de la Recherche (augmentation de la prime de recherche et d'enseignement supérieur au 01/01/2021), au versement des indemnités de fin de contrat ainsi qu'à une augmentation des heures complémentaires et vacances d'enseignement.

1-3 Exécution des Enveloppes de recettes :

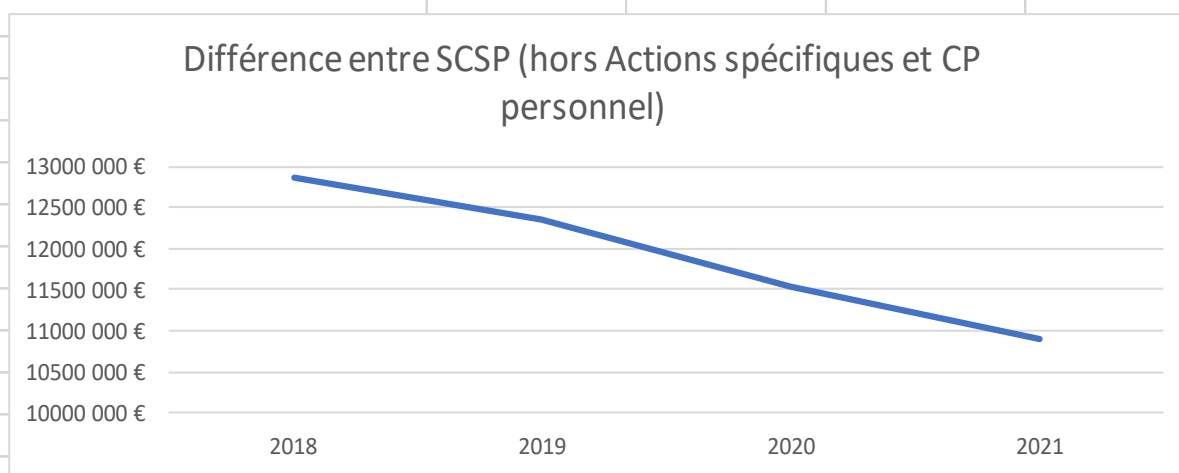
Données comparatives de 2017 à 2021 :

Objet de gestion	RE				
	2017	2018	2019	2020	2021
Subvention pour charges de service public	83 547 223	84 511 830	84 945 433	85 702 520	87 696 902
Autres financements de l'Etat	262 465	54 600	221 759	265 916	538 987
Fiscalité affectée	0	102 316	807 245	838 401	840 570
Autres financements publics	4 128 028	3 568 642	3 776 697	2 442 099	3 075 042
Recettes propres	6 100 511	8 323 209	8 555 281	7 035 491	10 857 770
Autres financements publics fléchés	0	0	328 318	328 318	419 115
	94 038 227	96 560 597	98 634 732	96 612 745	103 428 386



On le voit nettement sur le graphique ci-dessus, les recettes propres augmentent fortement. Il s'agit, pour la quasi-totalité de ressources liées à l'apprentissage.

Année	2018	2019	2020	2021
Subvention pour charges de service public	84 511 830 €	84 945 433 €	85 702 520 €	87 096 902 €
Actions spécifiques	260 641 €	243 088 €	587 152 €	1 279 469 €
SCSP hors actions spécifiques	84 251 189 €	84 702 345 €	85 115 368 €	85 817 433 €
Crédits de paiement de personnel sur ressources Etat	71 387 569 €	72 337 351 €	73 590 192 €	74 923 862 €
Différence entre SCSP (hors Actions spécifiques et CP personnel	12 863 620 €	12 364 994 €	11 525 176 €	10 893 571 €



1-4 Exécution des autorisations d'engagement :

Analyse entre les montants prévisionnels avant report et le réalisé

Enveloppe	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	15 809 719 €	14 023 443 €	-1 786 276 €
Investissement	6 430 266 €	5 239 367 €	-1 190 899 €
Personnel	82 271 915 €	81 260 118 €	-1 011 797 €
			-3 988 972 €

Analyse entre les montants prévisionnels après report et le réalisé

Enveloppe	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	15 245 163 €	14 023 443 €	-1 221 720 €
Investissement	5 379 278 €	5 239 367 €	-139 911 €
Personnel	82 213 020 €	81 260 118 €	-952 902 €
			-2 314 533 €

Pour comprendre le différentiel entre le prévisionnel et le réalisé, il convient d'analyser l'impact des projets pluriannuels sur le taux d'exécution.

Sur 3.988.972 €, il y a 1.674.438 € de reports liés à des opérations pluriannuelles.

On constate qu'une fois les reports réalisés les crédits d'investissement sont consommés en quasi-totalité. Pour la masse salariale, les explications ont été fournies dans le point 1.2. Pour le fonctionnement, nous avons encore des marges de manœuvre pour améliorer notre capacité à faire aboutir tous nos projets. De plus nous avons souvent eu la bonne surprise d'avoir des réponses à des appels d'offre pour un montant inférieur à nos estimations. A cela s'ajoutent tous les colloques et séminaires, que nous n'ont pu être mis en place pour cause de COVID-19.

Dans le détail, les sous-consommations en AE et CP pour les enveloppes de fonctionnement et investissement par composante et service avant les reports :

Service/objet de gestion	AE en %	AE en montant	CP en %	CP en montant
DPL	46,47%	1 383 509 €	49,77%	2 426 843 €
Recherche	16,21%	482 513 €	20,36%	992 771 €
Autres services centraux	15,67%	466 638 €	5,63%	274 260 €
IUT de Béthune	7,43%	221 282 €	6,65%	324 013 €
DSI	1,55%	46 098 €	5,39%	262 643 €
RI	4,75%	140 644 €	1,26%	61 419 €
IUT de Lens	0,27%	7 986 €	0,65%	31 529 €
FCU	2,52%	75 007 €	6,03%	293 819 €
Cap Avenir	1,94%	57 765 €	0,39%	18 982 €
Reste	3,19%	95 734 €	3,87%	189 356 €
Somme	100,00%	2 977 176 €	100,00%	4 875 635 €

Liste des commandes saisie jusqu'au 31/12/2021 suite à un engagement juridique respectant les trois conditions : 1 tiers identifié/1 montant/ 1 temporalité précise et qui auront un impact sur les années suivantes

Année de dénouement prévisionnel	Montant
2020	27 040,52 €
2021	554 606,36 €
2022	1 731 554,80 €
2023	1 428 745,60 €
2024	1 072 180,11 €
2025	445 631,68 €
2026	442 462,79 €
2027	441 668,90 €
2028	440 936,33 €
2029	333 516,35 €
2030	
Total	6 918 343,44 €

Ces commandes auront un impact en CP majoritairement entre 2022 et 2024.

A cela s'ajoutent les commandes qui initialement ne devaient pas avoir d'impact pluriannuel, mais in fine impacteront les exercices à venir en raison de problèmes de livraison fournisseur, de retards sur des chantiers pour environ 5.8 M€.

1-5 Exécution des crédits de paiement :

Analyse entre les montants prévisionnels avant report et le réalisé

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	14 841 157 €	12 524 360 €	-2 316 797 €
Investissement	8 833 773 €	6 274 935 €	-2 558 838 €
Personnel	82 271 915 €	81 262 275 €	-1 009 640 €
			-5 885 275 €

Analyse entre les montants prévisionnels après report et le réalisé

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	14 269 315 €	12 524 360 €	-1 744 955 €
Investissement	7 217 830 €	6 274 935 €	-942 895 €
Personnel	82 213 020 €	81 262 275 €	-950 745 €
			-3 638 595 €

Comme énoncé précédemment la COVID a eu des impacts encore conséquents sur les prévisions de paiement. Les causes citées lors du précédent compte financier n'ont malheureusement pas disparu en 2021.

Au niveau des montants en attente de paiement dans les comptes 408 (Service Fait), il est constaté au point 4 une augmentation de près de 400 000€ liée à des commandes réceptionnées très tardivement. Les facturations parviennent en 2022.

Il est à noter que l'analyse des données après report montre que les opérations pluriannuelles ont eu une forte incidence sur les CP et donc justifie qu'on n'atteigne pas encore les 90% d'exécution.

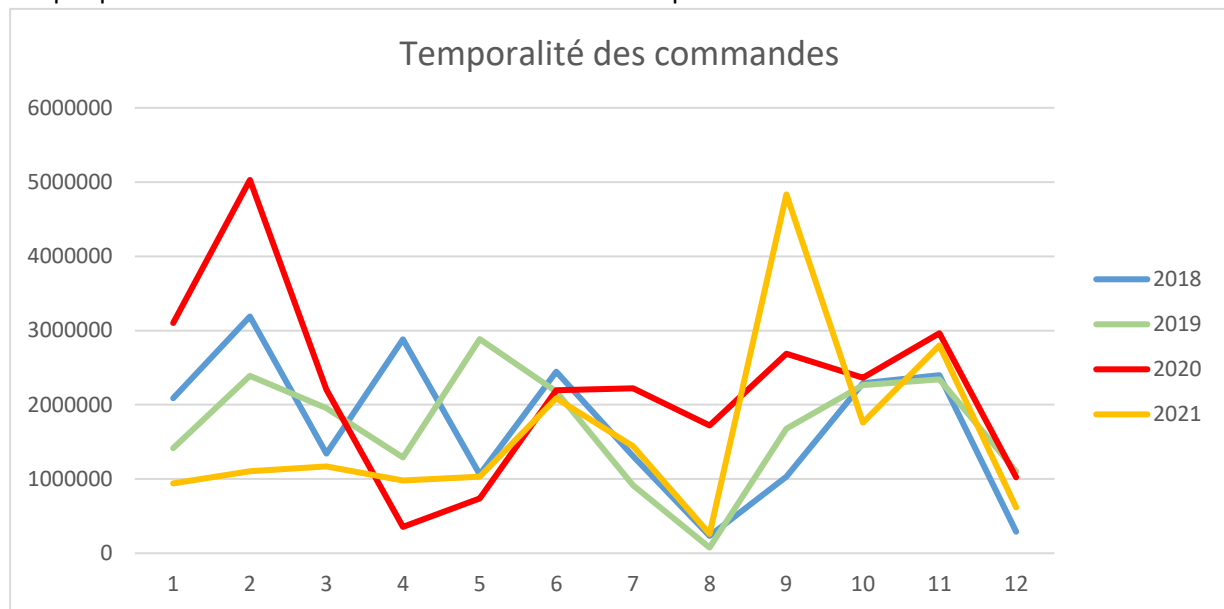
Report de CP	2019 sur 2020	2020 sur 2021	2021 sur 2022
Construction et maintenance	277 424 €	2 767 773 €	1 508 420,48 €

Les reports de crédits de paiement sont principalement dus à des opérations qui ont subi un décalage temporel d'exécution.

Analyse des crédits de paiement par l'axe des cadences de commandes et des livraisons de nos fournisseurs :

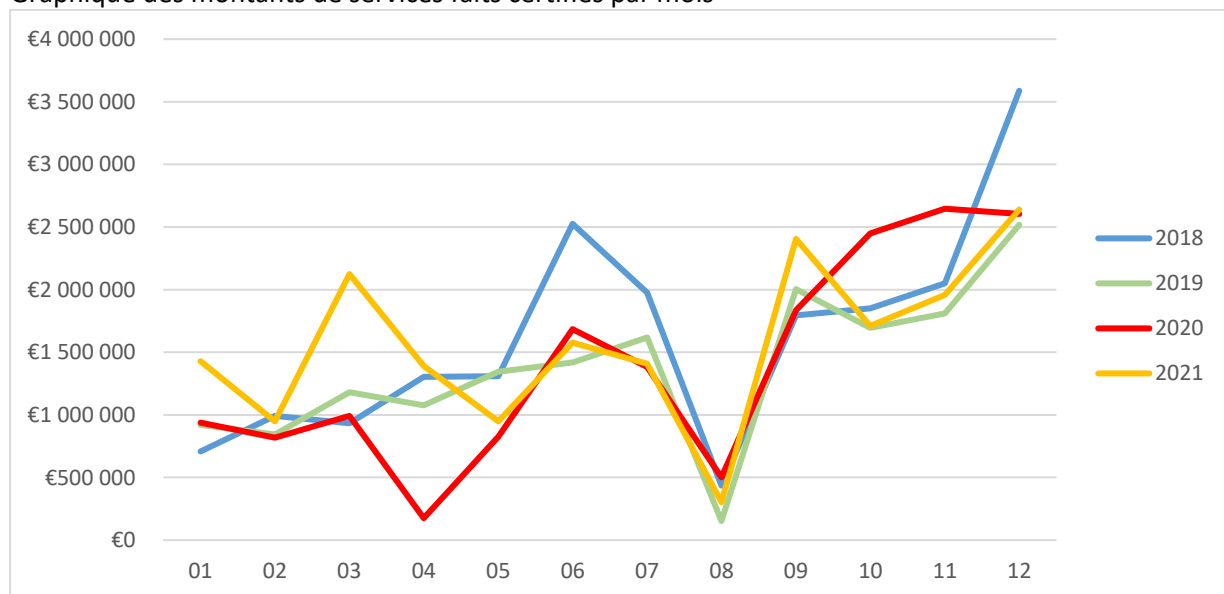
La qualité de la consommation des crédits de paiement s'apprécie également à travers la périodicité des opérations.

Graphique des saisies des commandes en montant TTC par mois



On constate une forte diminution des commandes en début d'année en raison de la pandémie, et une concentration de l'activité sur le dernier semestre.

Graphique des montants de services faits certifiés par mois



Le pic d'activité de mars est lié à de nombreuses livraisons et réalisations de prestations relatives à des commandes de 2020. Contrairement aux commandes on constate que les saisonnalités générales représentatives de l'activité se renouvellent.

2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)

2-1 Recettes par origine

Origine des recettes/Année	2017	2018	2019	2020	2021
SCSP	83 547 223 €	84 512 530 €	84 945 433 €	85 702 520 €	87 696 902 €
Droit d'inscriptions	1 278 694 €	1 424 708 €	1 299 680 €	1 381 464 €	1 466 751 €
Formation continue et VAE	2 832 252 €	3 234 219 €	3 109 855 €	2 709 715 €	3 348 268 €
Taxe apprentissage	323 598 €	303 580 €	201 729 €	133 024 €	7 008 €
Contrats de prestation de recherche hors ANR	540 653 €	57 157 €	0 €	0 €	51 027 €
Valorisation	61 632 €	710 680 €	700 663 €	432 684 €	1 052 691 €
ANR investissement d'avenir	131 967 €	108 584 €	42 569 €	17 064 €	46 175 €
ANR hors investissement d'avenir	51 512 €	188 578 €	264 451 €	493 253 €	676 098 €
Subv exploit et financ actif Région	1 201 497 €	1 770 208 €	1 763 349 €	704 191 €	901 684 €
Subv exploit et financ actif Union européenne	163 964 €	603 119 €	688 672 €	335 509 €	524 878 €
Subv exploit et financ actif Autres	2 893 995 €	2 823 960 €	4 286 390 €	3 369 119 €	6 568 614 €
Fondation fonds propres réserves dons	10 610 €	9 883 €	58 535 €	63 685 €	
Autres recettes	1 000 631 €	813 391 €	1 273 406 €	1 270 518 €	1 088 294 €
Total	94 038 227 €	96 560 597 €	98 634 732 €	96 612 745 €	103 428 388 €

La SCSP :

Comme indiqué précédemment, le montant définitif de la SCSP a été notifié à quelques heures de la fermeture de l'établissement. L'enveloppe intègre le remboursement d'une créance de 2016 au titre des heures défiscalisées.

Les frais d'inscriptions

Les effectifs étudiants sont stables. Le décalage des encaissements entraîne une légère augmentation dans la comptabilité budgétaire.

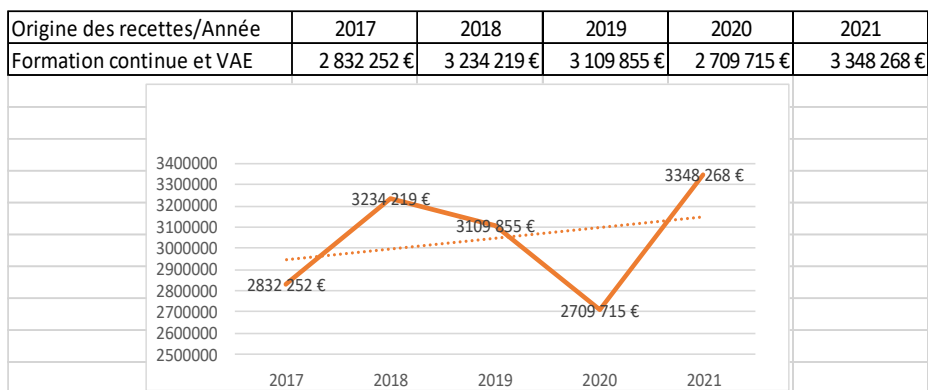
A titre de comparaison en comptabilité générale, les montants rattachés à l'exercice sont stables. Pour comparer des périmètres constants, il convient de retirer l'écriture de comptabilisation des exonérations des étudiants à hauteur de 2.13 millions.

Montant total des frais d'inscriptions en K€					
Compte/année	2017	2018	2019	2020	2021
70	1430	1534	1616	1606	1554

La formation continue :

Les recettes de la formation continue sont diverses ; entreprises, région, administration, OPCO. La cadence des versements de ses différentes sources de financement s'en trouve forcément impacté.

Si on trace une courbe de tendance, on se rend compte que les recettes de la formation continue suivent une tendance à la hausse lente mais régulière depuis 2017.



De plus, il convient de préciser que seules les écritures en lien avec les comptes 706 sont transcrites en comptabilité budgétaire sous l'origine « formation continue », l'apprentissage se retrouve dans les « subv exploit et financ actif autres ».

Compte	2018	2019	2020	2021
70624000/70654000 Formation Continue	2 779 944 €	3 178 791 €	2 488 356 €	2 397 335,13
70625000/70655000 VAE	139 045 €	115 335 €	78 281 €	113 745,86
74881/74882 Apprentissage (Formasup/AF24)	2 248 531 €	2 637 093 €	3 487 110 €	3 933 439
Somme	5 167 520 €	5 931 219 €	6 053 747 €	6 444 520 €

L'analyse des données de la comptabilité générale, conduit à constater que malgré le transfert des effectifs de la Formation Continue (Contrat pro) vers l'apprentissage, la diminution des recettes de FC n'est pas proportionnelle à l'augmentation des recettes de l'apprentissage. Au contraire les recettes d'apprentissage poursuivent une croissance forte.

Région et Europe :

De nombreux projets sont gérés par la Région mais payés sur des fonds européens, d'où une pluralité des origines de financements.

Objet de gestion RE	2017	2018	2019	2020	2021
Région	1 201 497 €	1 770 208 €	1 763 349 €	704 191 €	901 684 €
Union européenne	163 964 €	603 119 €	688 672 €	335 509 €	524 878 €
Somme	1 365 462 €	2 373 326 €	2 452 021 €	1 039 700 €	1 426 561 €

La baisse des financements du conseil régional s'explique d'une part :

- Par la formation continue dont le montant de la convention ne cesse de baisser depuis 2017
- Les années 2018 et 2019 ont été impacté par des soucis de rattachement à l'exercice
- Les encaissements dans le cadre des projets recherche et hors recherche dépendent fortement de l'état d'avancement du projet mais surtout du délai de traitement du financeur. Pour exemple les dépenses du PPREL justifiées en 2019, n'ont été contrôlées et payées par la Région qu'en 2021.

Subvention et financements des actifs autres :

Une fois de plus alors que Formasup avait annoncé aux sites qu'il n'opérerait pas de versement en fin d'année, un versement a été opéré pendant la période de fermeture de l'établissement.

L'analyse n'est pas simplifiée par le versement de 2020, qui a impacté les RE de 2021, et celui de 2021 qui va impacter 2022. Au-delà de cette situation, les RE en lien avec l'apprentissage connaissent une forte hausse.

Taxe apprentissage :

Pour rappel, les fonds financés par la taxe d'apprentissage et correspondant à des dépenses d'investissement sont comptabilisés sur un compte de classe 1 qui découle sur les autres recettes. Ainsi, pour connaître l'exhaustivité des recettes de taxe d'apprentissage il convient de regarder la trésorerie et la comptabilité générale.

Cette année toutes les factures de Taxe d'apprentissage ont pu être correctement rattachées à l'exercice. Si on croise avec les données inscrites en comptabilité générale, on constate qu'une fois les impacts de la réforme de l'apprentissage mis en pratique en 2020, les chiffres se stabilisent en 2021.

Montant total de Taxe d'apprentissage en K€					
Compte/année	2017	2018	2019	2020	2021
74	121	164	306	133	18
13	524	666	525	306	421
Somme	645	830	831	439	439

Contrat de prestation de recherche et valorisation :

Objet de gestion RE	2017	2018	2019	2020	2021
Contrats de prestation de recherche hors ANR	540 653 €	57 157 €	0 €	0 €	51 027 €
Valorisation	61 632 €	710 680 €	700 663 €	432 683 €	1 052 691 €
Somme	602 284 €	767 837 €	700 663 €	432 683 €	1 103 718 €

Cpte/Année	2017	2018	2019	2020	2021
70662	727 290 €	631 833 €	728 279 €	335 123 €	830 067 €

Que ce soit via la comptabilité générale ou la comptabilité budgétaire, l'année 2020 s'avère une année de creux lié au Covid-19. Le rythme des encaissements a repris son cours en 2021. Comptablement nous restons sur une tendance similaire des rattachements comptable à l'exercice, la comptabilité budgétaire met en évidence le paiement de nombreux projets finalisés fin 2020, voire courant 2021.

Cependant en observant le tableau de suivi des contrats de recherche (Source DREDV) ci-dessous, on constate un nombre important de contrats signés en 2020, mais dont les impacts ne seront visibles qu'à partir de 2021.

s contrats par année de date de signature par catégorie 2015-2020 (Hors CRIL sauf si projet européen et UCCS sauf								
Année de signature		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Convention avec	Nombre	15	16	25	23	16	24	15
	Valeur	326 930 €	317 640 €	723 803 €	149 152 €	259 084 €	567 643 €	458 619 €
Prestations	Nombre	15	7	14	13	13	11	20
	Valeur	163 324 €	55 886 €	413 041 €	459 214 €	559 770 €	205 469 €	98 032 €
Financement public	Nombre	18	19	46	37	19	24	25
	Valeur	522 223 €	1 501 219 €	2 663 107 €	1 759 573 €	665 557 €	3 768 410 €	2 241 676 €
Convention sans flux financier	Nombre	48	67	63	45	44	75	91
Convention de reversement auprès d'organismes extérieurs	Nombre	27	20	25	23	47	60	32
	Valeur							
Allocations doctorales	Nombre	2	2	6	5	4	8	5
	Valeur	340 166 €	358 541 €	502 653 €	400 388 €	389 141 €	639 999 €	412 684 €
Total	Nombre	125	131	179	146	143	202	188
	Valeur	1 352 643 €	2 233 286 €	4 302 629 €	2 768 350 €	1 873 552 €	5 181 521 €	3 211 011 €

L'activité de recherche dans son ensemble au regard du compte 905/950

	2018	2019	2020	2021
UB905950 Quelque soit le compte (hors 78*)	3 510 555 €	3 361 534 €	5 995 113 €	5 334 187 €

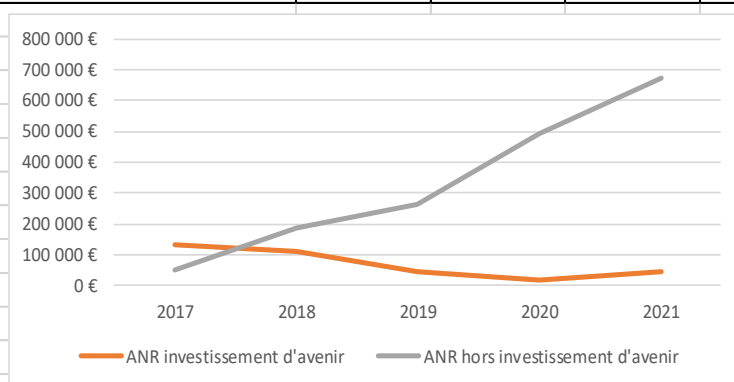
Le compte 7446 (FEDER) subvention européenne progresse fortement 547.037€ et le 7448 (autres subventions) baisse légèrement de 140.134 €

La Direction de la recherche, des études doctorales et de la valorisation tient à jour, pour une enquête nationale les statistiques du nombre de contrats signés. On note une variation des financeurs en fonction des années.

ANR :

Les années de versement des avances sont clairement spécifiées dans les conventions ANR. Seul le solde, suite au contrôle des pièces finales peut être difficile à prévoir. Mais la tendance depuis 2017 est très clairement à la hausse.

Origine des recettes/Année	2017	2018	2019	2020	2021
ANR investissement d'avenir	131 967 €	108 584 €	42 569 €	17 064 €	46 175 €
ANR hors investissement d'avenir	51 512 €	188 578 €	264 451 €	493 253 €	676 098 €



Les impacts en comptabilité générale vont dans le même sens. Même si l'annualité lisse davantage les impacts, le montant des ANR augmente d'une part via la comptabilisation des PAR sur les ANR de la

« LCER » et du projet « OSER » pour 281.844€. On constate également une augmentation de tous les PAR des autres projets.

Cpte/Année Uniquement la recherche	2017	2018	2019	2020	2021
ANR Hors investissement avenir cpt 74881/741312	28 163 €	178 707 €	267 986 €	243 832 €	692 016 €
ANR investissement avenir cpt74882/741311	209 319 €	65 620 €	35 711 €	18 130 €	77 686 €
Somme	237 482 €	244 327 €	303 697 €	261 962 €	769 702 €

La comparaison avec le prévisionnel montre que l'on retrouve quasiment les mêmes effets que ceux constatés ci-dessus.

Année 2021	Prévisionnel (BR2)	Réalisé	Différence
Subvention pour charges service public	86 231 952 €	87 696 902 €	1 464 950 €
Droits d'inscription	1 509 000 €	1 466 751 €	- 42 249 €
Formation continue diplômes propres VAE	2 461 285 €	3 348 268 €	886 983 €
Taxe d'apprentissage	168 340 €	7 008 €	- 161 332 €
Contrats prestations recherche hors ANR	- €	51 027 €	51 027 €
Valorisation	1 207 976 €	1 052 691 €	- 155 285 €
ANR investissements d'avenir	90 481 €	46 175 €	- 44 306 €
ANR hors investissements d'avenir	687 284 €	676 098 €	- 11 186 €
Subvention exploit & financ actif Région	1 585 004 €	901 684 €	- 683 320 €
Subvention exploit & financ actif UE	813 795 €	524 878 €	- 288 917 €
Subvention exploit & financ actif Autres	7 318 036 €	6 568 614 €	- 749 422 €
Fondations fonds propres réserves dons			- €
Autres recettes	836 169 €	1 088 294 €	252 125 €
Total	102 909 322 €	103 428 388 €	519 066 €

Comme cité dans le point précédent les cadences de paiement du conseil régional et du FEDER sont très difficiles à anticiper.

Pour la formation continue, le réalisé plus important est lié d'une part au déploiement de la réforme de la formation continue qui a décalé les encaissements initialement prévus en 2020 sur 2021.

De plus la réorganisation au sein du service de formation continue s'est traduite par une amélioration du recouvrement et donc du rattachement des RE à l'exercice.

FC	Réalisé des RE				
	2017	2018	2019	2020	2021
CRB					
940	1 440 693 €	1 688 327 €	1 449 210 €	1 367 777 €	2 240 147 €
925	657 786 €	1 019 087 €	1 108 257 €	708 042 €	603 570 €
924	540 062 €	523 641 €	464 167 €	415 356 €	475 371 €
Reste	193 711 €	3 164 €	88 221 €	2 18 540 €	29 181 €
Total	2 832 252 €	3 234 219 €	3 109 855 €	2 709 715 €	3 348 268 €

Pour les 3 composantes les plus significatives

	Prévision	Réalisation
940	1 545 085 €	2 240 147 €
925	465 000 €	603 570 €
924	451 200 €	475 371 €
Total	2 461 285 €	3 319 087 €

2-2 Dépenses par destination

Les dépenses par destination permettent d'identifier la ventilation des dépenses selon la nature de l'activité dont les activités principales sont la formation et la recherche. La ventilation est globalement stable sur la période 2017 à 2020.

Objet de gestion	AE				
	2017	2018	2019	2020	2021
Destination					
Formation initiale et continue Licence	32 129 768 €	32 220 569 €	33 409 167 €	34 190 414 €	34 558 461 €
Formation initiale et continue Master	14 916 092 €	9 605 881 €	9 617 736 €	9 812 624 €	10 534 271 €
Formation initiale et continue Doctorat	48 176 €	116 726 €	86 048 €	92 469 €	52 808 €
Sous total Formation	47 094 037 €	41 943 176 €	43 112 951 €	44 095 508 €	45 145 540 €
Recherche universitaire	1 529 710 €	2 019 812 €	1 399 230 €	1 250 872 €	1 280 653 €
Rech univ maths	4 402 481 €	4 410 366 €	4 434 262 €	4 564 169 €	4 767 938 €
Rech univ phys chimie	7 061 372 €	7 512 581 €	7 225 869 €	7 612 469 €	7 131 960 €
Rech univ phys nucl	0 €	0 €	0 €	0 €	37 944 €
Rech univ science terre	286 395 €	266 610 €	267 817 €	255 897 €	235 508 €
Rech univ science homme	8 345 126 €	8 041 982 €	8 024 554 €	8 417 428 €	8 711 772 €
Rech univ Transvers	569 837 €	1 603 502 €	1 672 839 €	1 774 571 €	1 896 723 €
Sous total recherche	22 194 921 €	23 854 853 €	23 024 570 €	23 875 407 €	24 062 498 €
Bibliothèques et documentation	3 654 424 €	3 092 936 €	3 258 101 €	3 180 873 €	3 253 581 €
Diffusion savoirs musées	177 117 €	71 112 €	60 203 €	59 759 €	73 791 €
Immobilier	10 043 961 €	9 707 983 €	8 936 840 €	17 488 982 €	10 285 966 €
Pilotage et support	13 650 065 €	16 102 822 €	15 870 331 €	16 249 779 €	15 871 988 €
Sous total activités transverses	27 525 566 €	28 974 853 €	28 125 474 €	36 979 394 €	29 485 326 €
Aides directes aux étudiants	248 659 €	163 644 €	107 820 €	51 779 €	109 983 €
Aides indirectes	12 410 €	296 558 €	286 721 €	291 860 €	315 130 €
Santé des étudiants activité associative	1 165 727 €	900 287 €	1 248 777 €	1 422 754 €	1 404 450 €
Sous total Etudiants	1 426 796 €	1 360 489 €	1 643 318 €	1 766 392 €	1 829 563 €
Total	98 241 321 €	96 133 371 €	95 906 313 €	106 716 701 €	100 522 927 €

Objet de gestion	CP				
	2017	2018	2019	2020	2021
Destination					
Formation initiale et continue Licence	31 771 854 €	31 911 387 €	33 086 070 €	34 273 394 €	34 295 409 €
Formation initiale et continue Master	14 924 618 €	9 560 836 €	9 638 059 €	9 786 447 €	10 359 206 €
Formation initiale et continue Doctorat	48 176 €	116 726 €	86 048 €	85 269 €	60 008 €
Sous total Formation	46 744 648 €	41 588 949 €	42 810 177 €	44 145 110 €	44 714 623 €
Recherche universitaire	1 506 708 €	1 981 362 €	1 411 360 €	1 276 892 €	1 279 485 €
Rech univ maths	4 379 334 €	4 439 218 €	4 394 899 €	4 570 157 €	4 778 733 €
Rech univ phys chimie	6 913 975 €	7 005 221 €	7 101 182 €	7 605 759 €	7 117 722 €
Rech univ phys nucl	0 €	0 €	0 €	0 €	37 944 €
Rech univ science terre	286 309 €	266 661 €	267 817 €	255 897 €	235 508 €
Rech univ science homme	8 329 358 €	7 963 463 €	8 070 039 €	8 327 646 €	8 705 069 €
Rech univ Transvers	564 207 €	1 509 430 €	1 775 103 €	1 724 128 €	1 865 927 €
Sous total recherche	21 979 892 €	23 165 355 €	23 020 398 €	23 760 480 €	24 020 388 €
Bibliothèques et documentation	3 443 405 €	3 094 878 €	3 185 617 €	3 099 295 €	3 357 258 €
Diffusion savoirs musées	173 918 €	67 671 €	63 949 €	48 509 €	81 068 €
Immobilier	8 656 095 €	10 543 791 €	8 691 865 €	8 127 017 €	9 938 266 €
Pilotage et support	13 315 853 €	15 927 337 €	16 084 320 €	15 532 726 €	16 053 631 €
Sous total activités transverses	25 589 270 €	29 633 677 €	28 025 751 €	26 807 547 €	29 430 223 €
Aides directes aux étudiants	320 495 €	171 622 €	107 820 €	47 279 €	113 372 €
Aides indirectes	12 410 €	296 558 €	286 721 €	291 860 €	315 130 €
Santé des étudiants activité associative	1 145 407 €	880 081 €	1 237 221 €	1 285 654 €	1 467 834 €
Sous total Etudiants	1 478 313 €	1 348 261 €	1 631 762 €	1 624 792 €	1 896 336 €
Total	95 792 122 €	95 736 242 €	95 488 088 €	96 337 929 €	100 061 570 €

3- Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)

3 – 1 Equilibre financier réalisé

On retrouve dans ce tableau le solde budgétaire, les opérations non budgétaires qui sont détaillées dans le point suivant.

Tableau 4
Équilibre financier

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)		
Solde budgétaire (déficit) *	0 €	3 366 818 €	Solde budgétaire (excédent) *	Opérations budgétaires
dont solde budgétaire budget principal	0 €	3 366 818 €	dont solde budgétaire budget principal	
dont solde budgétaire budget du SAIC	0 €	0 €	dont solde budgétaire budget du SAIC	
dont solde budgétaire FU		0 €	dont solde budgétaire FU	
dont solde budgétaire BAI		0 €	dont solde budgétaire BAI	
dont solde budgétaire SIE		0 €	dont solde budgétaire SIE	
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	2 800 €	1 084 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	Opérations non budgétaires
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	579 135 €	1 434 011 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)	
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	96 121 €	-67 956 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	678 057 €	4 733 957 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)	
Variation de trésorerie	4 055 900 €		Variation de trésorerie	
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	0 €	-180 662 €	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***	
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	4 236 562 €	0 €	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	
TOTAL DES BESOINS	4 733 957 €	4 733 957 €	TOTAL DES FINANCEMENTS	

3 – 2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)

Périmètre financier : ARTOIS		Exercice : 2021		
<u>Opérations pour le compte de tiers (réalisé)</u>				
Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
AMI AIDE MOBILITE IN	47310000	Recettes à transférer	37 200,00	209 200,00
ERASMUS 2019-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	22 590,10	32 763,90
ERASMUS 2020-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	38 363,44	0,00
ERASMUS 2021-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	0,00	75 144,00
ERASMUS 2018-1-FR01	47310000	Recettes à transférer	-1 247,00	15 351,00
2019-1-FR01-KA107-06	47310000	Recettes à transférer	73 523,00	0,00
ERASMUS 2020-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	22 900,00	0,00
PROJET LIV LAB SPORT	47310000	Recettes à transférer	7 000,00	7 000,00
Bourse Vikova Daria	47310000	Recettes à transférer	7 186,40	17 200,00
TVA	44500000		371 619,48	1 077 352,20
Autres opérations pour comptes de tiers			96 121,28	-67 956,27
TOTAL			675 256,70	1 366 054,83
Référentiel Plan de Trésorerie :		PLAN_TRESO_REAL_1010_2021_20220107_1421.XML		
Date :		24/01/2022		

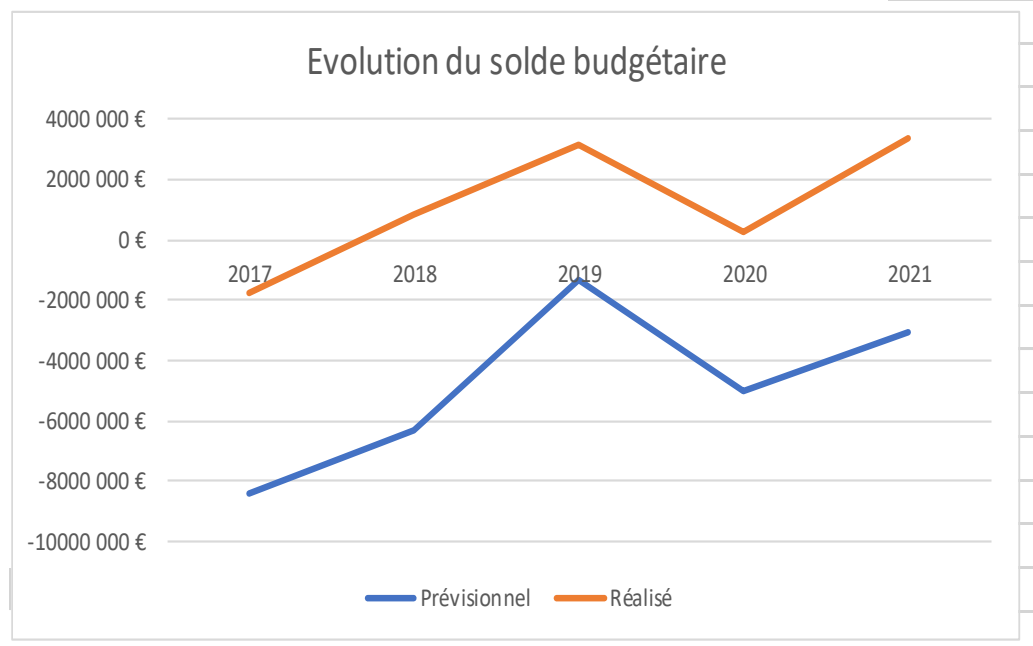
La plupart des opérations listées dans ce tableau concerne les projets Erasmus pour la partie relative aux bourses et des projets de recherche, lorsque l'établissement est coordinateur et reverse les fonds à un partenaire.

Dans la rubrique des autres opérations pour compte de tiers, sont mentionnées les opérations qui ont eu un impact en trésorerie mais dont la contrepartie budgétaire n'a pas pu être matérialisée.

En 2021 nous avons perçu la dernière somme relative à l'analyse fiscale de nos exercices 2019/2020. Si l'on exclut cette somme de 803.090 €, l'application de la nouvelle méthodologie relative à la TVA, conseillée par le cabinet fiscaliste, impacte ce tableau à hauteur de -93.357 € comparativement au -351.755 € de 2020.

4- Analyse de la soutenabilité budgétaire au regard de l'exécution budgétaire

Objet de gestion	Solde budgétaire				
	2017	2018	2019	2020	2021
Prévisionnel	-8 453 547 €	-6 313 598 €	-1 309 831 €	-4 988 163 €	-3 037 522 €
Réalisé	-1 753 895 €	824 355 €	3 137 644 €	274 816 €	3 366 818 €
Différentiel	6 699 652 €	7 137 953 €	4 447 475 €	5 262 979 €	6 404 340 €



Origine des décalages / montant réalisé	3 366 818 €
Report des projets pluriannuels de 2021 sur 2022	
Conso de CP prévu initialement en 2021	-2 246 680 €
Somme des crédits de paie non consommés	-950 745 €
Somme des crédits de fonctionnement et invest non consommés	-2 698 852 €
Somme perçue via la SCSP non prévue au dernier BR car non connue	-1 464 950 €
Somme non perçue hors SCSP	956 887 €
Solde prévisionnel prévu dans le BR2	-3 037 522 €

Une étude sur les restes à facturer permet de constater un maintien des comptes :

	2 018	2 019	2 020	2 021
Solde des comptes 408 (Service fait certifié mais factures non parvenues) au 31/12 de chaque année	3 080 100 €	2 209 308 €	2 449 336 €	2 851 105,43 €

Dans ces montants, la part hors EOTP à impacter sur n+1 : 408 réalisés en année N qui entraineront des consommations de CP sur l'année N+1, à voter au BR1 :

- 2017 sur 2018 2.706.067 €
- 2018 sur 2019 2.600.545 €
- 2019 sur 2020 1.163.485 €
- 2020 sur 2021 1.409.837 €
- 2021 sur 2022 1.433.256 €

La crise sanitaire à de nouveaux impacté négativement notre capacité à disposer des éléments nécessaires au paiement en temps voulu.

5- Situation patrimoniale

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale

Compte de résultat

CHARGES	RÉALISÉ			PRODUITS	RÉALISÉ		
	2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	2021		2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	2021
Personnel	78 499 471 €	81 450 354 €	81 593 674 €	Subventions de l'Etat	86 008 161 €	86 231 952 €	88 054 388 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	23 856 559 €	24 079 937 €	23 844 174 €	Fiscalité affectée	971 426 €	852 414 €	840 570 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	21 031 869 €	21 965 234 €	23 179 903 €	Autres subventions	6 536 076 €	9 607 851 €	6 861 548 €
				Autres produits	9 697 860 €	9 631 824 €	13 759 466 €
TOTAL DES CHARGES (1)	99 531 340 €	103 415 588 €	104 773 577 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	103 213 522 €	106 324 041 €	109 515 972 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	3 682 182 €	2 908 453 €	4 742 395 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	103 213 522 €	106 324 041 €	109 515 972 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	103 213 522 €	106 324 041 €	109 515 972 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	Réalisé 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 682 182 €	2 908 453 €	4 742 395 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 658 276 €	7 046 221 €	7 715 873 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	472 855 €	4 561 091 €	1 493 751 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	749 €		1 566 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	13 202 €		2 550 €
- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	4 145 294 €		4 230 722 €
= CAF ou IAF*	6 709 855 €	5 393 583 €	6 732 811 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	RÉALISÉ			RESSOURCES	RÉALISÉ		
	2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	2021		2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	2021
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	6 709 855 €	5 393 583 €	6 732 811 €
				Financement de l'actif par l'Etat		0 €	604 934 €
Investissements	4 813 398 €	7 489 567 €	6 619 979 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	707 975 €	403 776 €	1 276 620 €
				Autres ressources	14 302 €	859 086 €	884 443 €
Remboursement des dettes financières	0 €			Augmentation des dettes financières			0 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	4 813 398 €	7 489 567 €	6 619 979 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 432 133 €	6 656 445 €	9 498 808 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	2 618 735 €	0 €	2 878 829 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0 €	833 122 €	0 €

Si l'on compare le prévisionnel au réalisé, le résultat est plus importante suite au versement tardif de la SCSP et à celui non attendu de FORMASUP.

Si l'on compare les réalisés, il s'avère que la différence provient principalement des recettes de l'apprentissage. Cette hausse n'étant que temporaire puisqu'il semble annoncé au niveau national une baisse des financements en 2023, sans toutefois savoir si 2022 sera impacté.

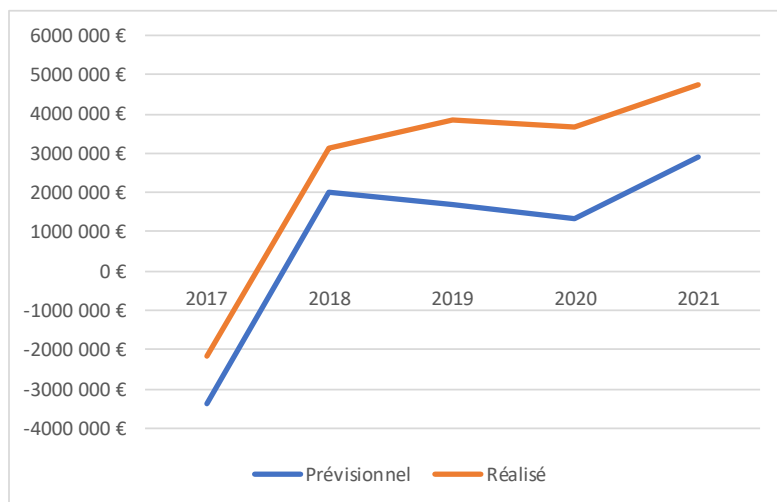
Mis à part l'investissement, le seuil des 90% de consommations est dépassé sur toutes les enveloppes.

A noter toutefois, qu'une opération de 2.13 millions d'euros a été saisie cette année en dépense et en recette pour matérialiser les droits d'inscriptions des étudiants étrangers. Sans cette opération les taux d'exécution seraient de 95.8% en dépenses de fonctionnement et 101% en recettes de fonctionnement.

Taux de réalisation				
Année	2018	2019	2020	2021
Dépense de fonctionnement	97,68%	98,94%	92,17%	105,50%
Dépense d'investissement	89,39%	84,53%	60,75%	88,38%
Dépense de personnel	96,07%	98,35%	98,95%	100,17%
Recette de fonctionnement	97,62%	100,61%	99,71%	103,00%
Recette d'investissement	415,98%	45,31%	361%	219,03%

Différence entre résultat prévisionnel et réalisé

	2017	2018	2019	2020	2021
Prévisionnel	-3 372 691 €	1 990 247 €	1 690 751 €	1 359 150 €	2 908 453 €
Réalisé	-2 182 414 €	3 144 125 €	3 843 560 €	3 682 181 €	4 742 395 €



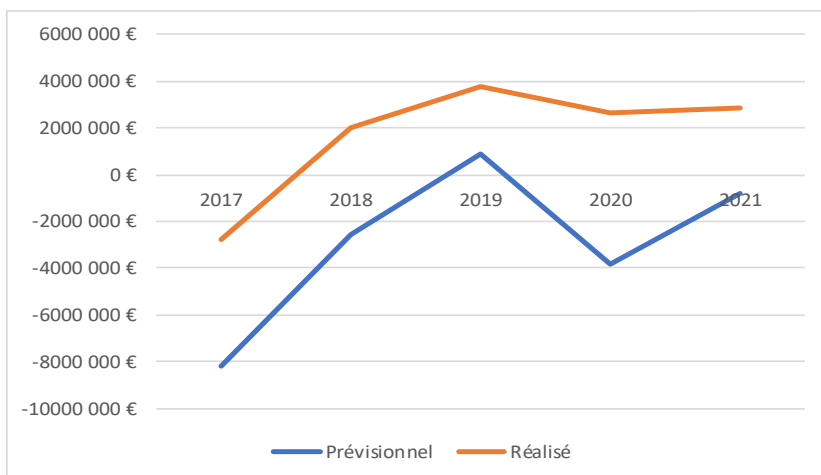
La dotation complémentaire de la SCSP fausse le résultat.

Sinon le résultat aurait été de 3 342 395€ (4 742 395 € -1 400 000 €) soit un écart avec le prévisionnel de seulement 433 942 €

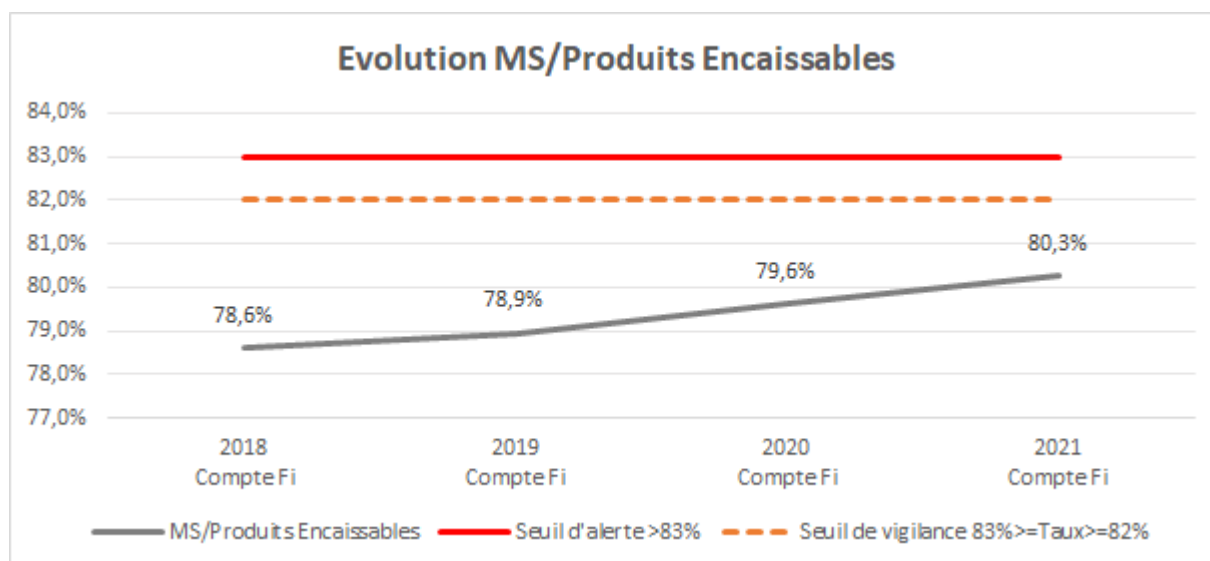
En ce qui concerne la variation du fonds de roulement, le montant aurait été de 1.478.829 € (2.878.829 € – 1.400.000 €) soit un écart avec le prévisionnel de seulement 2.311.951 €

Différence entre variation du fond de roulement prévisionnel et réalisé

	2017	2018	2019	2020	2021
Prévisionnel	-8 197 182 €	-2 543 987 €	864 578 €	-3 813 199 €	-833 122 €
Réalisé	-2 795 627 €	1 980 271 €	3 752 676 €	2 618 735 €	2 878 829 €

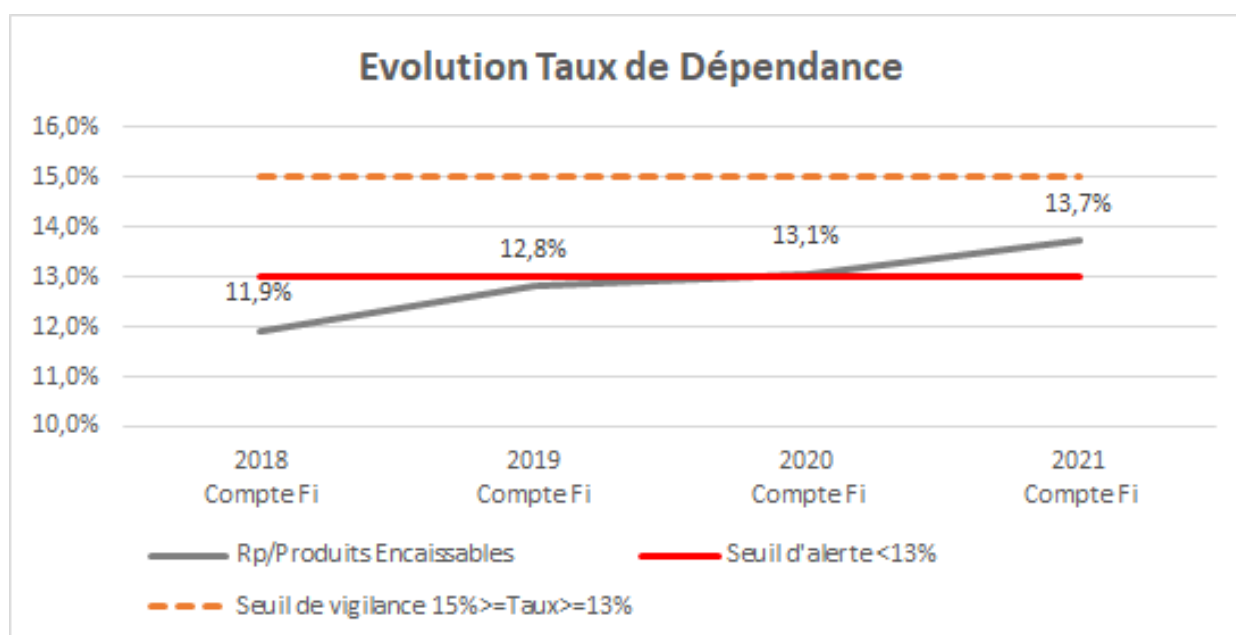


Du point de vue des ratios financiers, le poids des charges de personnels sur les ressources encaissables¹ représente 80,3 % soit un ratio sous le seuil de vigilance fixé par le ministère de 82 % (seuil d’alerte >83%).



Le ratio augmente progressivement depuis 2018 mais demeure sous le seuil de vigilance. En valeur les charges de personnels augmentent et ce continuellement par la prise en compte de l’évolution de carrière des personnels. L’autre élément majeur est l’évolution croissante des recettes de l’établissement qui permet de maintenir un ratio sous les 82%.

Le poids des recettes propres sur les ressources encaissables progresse pour atteindre un ratio de 13,7 %. Il passe au dessus du seuil d’alerte fixé par le Ministère de 13 %.



¹ Les ressources encaissables comprennent l’ensemble des recettes donnant lieu à un encaissement et à une variation de trésorerie.

6 - Eléments de conclusion

L'exécution budgétaire et comptable 2021 se caractérise par les éléments suivants :

Résultat : 4.742.395 euros

Capacité d'autofinancement : 6.732.811 euros

Trésorerie : 34.407.953 euros

Variation du fonds de roulement : 2.878.829 euros

Fonds de roulement : 29.287.281 euros

L'année 2021 présente un exécution budgétaire positive (4 742 k€) avec des recettes à l'université en hausse. Cette hausse globale des recettes dépasse les prévisions de par les différentes actions ministérielles mises en place en cours d'année pour lutter contre le décrochage des étudiants, et de par les recettes propres importantes notamment provenant de l'accroissement du nombre de contrat d'apprentissage (3 933k€). L'exonération des droits de scolarité accordées par l'université sont en regard de 2 154 k€.

La masse salariale est maintenue à son niveau prévisionnel avec un taux d'exécution proche de 99%. Les projets d'investissement ont subi de nombreux retards et décalages montrant une forte disparité entre les autorisations d'engagement et les crédits de paiement réalisés. Néanmoins ces projets sont en cours de réalisation et seront finalisés sur les années suivantes (1 508 k€ de CP construction reportés de 2021 sur 2022). La différence constatée impacte fortement le fond de roulement à la hausse et conduit à une capacité d'investissement confortable. Enfin l'augmentation des recettes propres permet au ratio de la masse salariale sur les produits encaissables (à 80.3%) de se maintenir sous le seuil de vigilance malgré une évolution toujours positive de la masse salariale. De la même façon le taux de dépendance (13.71%) grimpe au-delà du seuil d'alerte et se rapproche du seuil de vigilance pour la première fois depuis les cinq dernières années.



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ACADEMIE DE LILLE

Compte financier 2021

**Annexe des comptes annuels
établie par l'agent comptable**

Sommaire

Préambule.....	5
I. Faits caractéristiques de l'exercice	6
II. Principes, règles et méthodes comptables	8
A. Comparabilité des comptes	8
1. Changement de méthodes comptables.....	8
2. Changement de présentation comptable	8
3. Changements d'estimations comptables.....	10
4. Corrections d'erreurs	10
B. Principes et méthodes d'évaluation.....	11
1. Référentiel comptable.....	11
2. Système d'information budgétaire et comptable	11
3. TVA et secteurs d'activité.....	11
4. Les immobilisations incorporelles et corporelles	11
5. Les immobilisations financières	12
6. Les amortissements.....	12
7. Les financements externes de l'actif.....	13
8. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice	13
9. Les opérations pour compte de tiers	15

III. Notes relatives au bilan 16

A. Le bilan synthétique	16
B. L'actif immobilisé	16
1. Les mouvements de l'année 2021.....	16
2. Situation au 31 décembre 2021.....	18
C. L'actif circulant	19
D. La trésorerie.....	20
E. Les fonds propres	21
F. Les provisions pour risques et charges.....	23
G. Les dettes non financières	23

IV. Notes relatives au compte de résultat 26

A. Les produits.....	26
1. Les produits sans contrepartie directe.....	27
2. Les produits avec contrepartie directe	29
3. Les autres produits.....	30
4. Les produits financiers.....	31
B. Les charges	31
1. Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs ...	32
2. La masse salariale	34
3. Les autres charges de fonctionnement.....	34
4. Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actif cédés	35
5. Les charges financières.....	35

C.	Le résultat patrimonial	35
D.	La capacité d'autofinancement (CAF)	36
V.	Autres informations.....	37
A.	Evènements postérieurs à la clôture	37
B.	Engagements hors bilan	37
C.	Participations.....	39
D.	Répartition de l'effectif par catégorie au 31 décembre 2021 (en équivalent temps plein travaillé)	40
VI.	La structure financière.....	41
A.	Le fonds de roulement.....	41
B.	La variation du fonds de roulement.....	42
C.	Le besoin en fonds de roulement.....	44
D.	La trésorerie.....	45
1.	La détermination de la trésorerie	45
2.	L'évolution de la trésorerie.....	46
E.	Conclusion.....	47
VII.	Annexes.....	48

Préambule

L'Université d'Artois est soumise au régime budgétaire, financier et comptable défini aux articles R. 719-52 à R. 719-112 du Code de l'Education et, dans la mesure où il n'est pas dérogé à ce régime, aux dispositions des titres I et III du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP).

Elle exerce les Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) depuis le 1er janvier 2011, en application des dispositions des articles 18 et 19 de la loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (loi LRU).

Les comptes de l'Université sont certifiés par un commissaire aux comptes (CAC) depuis cette date.

En vertu de l'article 212 du décret GBCP, le compte financier est établi par l'agent comptable à la fin de chaque exercice, puis visé par le Président de l'université qui le soumet au vote du conseil d'administration, au plus tard soixante-quinze jours après la clôture de l'exercice.

L'article 211 du même décret prévoit que le compte financier soumis au vote du conseil d'administration est constitué des éléments suivants :

- 1- Les états des autorisations d'emploi et des autorisations budgétaires en exécution (tableaux 1 et 2);
- 2- Le tableau d'équilibre financier en exécution (tableau 4);
- 3- Les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret, à savoir :
 - Le bilan ;
 - Le compte de résultat ;
 - La présente « annexe des comptes annuels »;
 - L'état de l'évolution de la situation patrimoniale en exécution ;
- 4- La balance des comptes des valeurs inactives.

Le compte financier est mis à disposition de la Cour des comptes, au plus tard le 30 avril.

Les données contenues dans l'annexe des comptes annuels sont exprimées en k€, sauf indication contraire

I. Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire

En entraînant une pénurie d'une grande quantité de fournitures, matériels et équipements et, incidemment, une hausse des coûts de production et des frais de transport des biens et services, le contexte sanitaire a continué de produire ses effets sur l'activité économique de l'université en 2021. Partant, cette situation a induit un retard dans l'exécution des projets de l'université et, plus particulièrement, dans l'exécution des projets immobiliers.

Par ailleurs, l'activité comptable et financière de l'établissement n'a pas encore retrouvé son niveau de 2019, comme en témoigne l'évolution du nombre des actes de gestion :

Actes de gestion	Nombre d'actes en 2019	Nombre d'actes en 2021	Variation observée
Factures de recettes comptabilisées	2 962	2 332	- 26 %
Factures de dépenses comptabilisées	16 712	13 485	- 27 %
Services faits valorisés	18 568	14 793	- 26 %
Missions mises en paiement	5 666	2162	- 53 %

Toutefois, le résultat patrimonial 2021 ne pâtit pas des effets de la crise.

Le projet OSER !

L'alliance A2U a obtenu un financement de près de 2,4 millions d'euros sur 10 ans, dans le cadre du Plan d'Investissement Avenir (PIA) « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures ».

Le projet OSER !, « s'Orienter vers le Supérieur et Réussir ! » a été élaboré en partenariat avec les rectorats de Lille et d'Amiens et conçu avec le soutien de nombreuses institutions locales (Région, communautés d'agglomération), académiques (lycées, collèges, ONISEP), associatives (Moteur!, parents d'élèves, AFEV) et socio-économiques.

OSER ! permettra le déploiement sur un large territoire (87% de la région Hauts-de-France) de dispositifs novateurs au service de l'orientation des jeunes. En 2021, l'université d'Artois a perçu une première avance de 90 k€ dans le cadre du projet, sur un total à recevoir de 716 k€.

L'apprentissage

Une nouvelle convention cadre et une nouvelle convention d'application ayant pour objet « d'organiser les relations entre Formasup (CFA de l'enseignement supérieur pour la région Hauts-de-France) et l'établissement pour la gestion, le développement et la mise en œuvre de formations par apprentissage » ont été signées en 2021 entre l'association et l'université, pour une durée de 2 ans, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020. Cette contractualisation entraîne, pour l'université, un changement important dans les modalités de financement des formations en apprentissage.

Jusqu'au 31/12/2019, les ressources d'apprentissage issues de la taxe d'apprentissage et d'une subvention du Conseil Régional des Hauts-de-France), perçues de Formasup étaient corrélées aux dépenses payées par l'université dans le cadre des formations en apprentissage dispensées, dans la limite d'un budget prévisionnel validé par l'association. Depuis le 1^{er} janvier 2020, le financement des formations obéit au principe d'un Niveau de Prise En Charge (NPEC) qui est déterminé par la commission paritaire nationale de l'emploi, ou, à défaut, par la commission paritaire de la branche professionnelle, en fonction du diplôme ou du titre à finalité professionnelle préparé, sur la base du référentiel publié par France Compétences.

Le NPEC est versé à Formasup, soit par l'OPérateur de COmpétences (OPCO) dont dépend l'entreprise ou l'association employeur de l'apprenti, soit directement par cet employeur, s'il s'agit d'une administration publique ne relevant pas du secteur industriel et commercial, puis reversé à l'université par Formasup, sous déduction d'une participation financière aux frais de gestion.

La mise en œuvre du nouveau dispositif trouve son plein effet en 2021 : alors que les produits comptabilisés au titre des ressources issues de Formasup au titre de l'année 2019 se sont élevés à 2 373 k€, les mêmes produits se sont établis à 3 247 k€ en 2020 et ont été arrêtés à 3 728 k€ en 2021.

II. Principes, règles et méthodes comptables

A. Comparabilité des comptes

La qualité des comptes est une exigence constitutionnelle¹ qui doit répondre notamment aux objectifs suivants :

- les comptes doivent être conformes aux règles et procédures en vigueur ;
- les comptes doivent être établis selon des méthodes permanentes dans le but d'assurer leur comparabilité, cette dernière exigence s'appliquant aux états financiers d'entités différentes, ainsi qu'aux états financiers de la même entité dans le temps.

1. Changement de méthodes comptables

Néant

2. Changement de présentation comptable

A compter de l'exercice 2021, les exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants, prononcées par le Président de l'université dans le cadre des dispositions arrêtées par la délibération du conseil d'administration du 16/10/2020, donnent lieu à une comptabilisation :

- en charge, au compte 65781100 ;
- et simultanément en produit, au compte 70621300, pour ce qui concerne les exonérations partielles accordées aux étudiants étrangers extracommunautaires ou au compte 70621100, s'agissant des autres cas d'exonération.

Le produit étant neutralisé par la charge, la mise en œuvre de cette nouvelle présentation comptable n'a aucune incidence sur le résultat patrimonial.

Les exonérations accordées dans le cadre du FSDIE ou concernant les étudiants doctorants au titre d'une année universitaire donnée étant prononcées sur deux exercices comptables distincts, le montant comptabilisé en N correspond aux exonérations prononcées au cours de l'année civile N.

Par ailleurs, quel que soit le motif de l'exonération, les exonérations de droits de scolarité acquittés par les étudiants sont comptabilisées au compte 65781200, lors de leur remboursement.

¹ Article 47-2 de la constitution

Afin de permettre la comparabilité des comptes 2021 et 2020, les impacts comptables de ce changement de présentation sont présentés ci-après, étant précisé que le montant des exonérations sans paiement préalable par les étudiants s'établit à 2 464 060 € pour l'année 2020 et à 2 201 914 € pour l'année 2021 ²:

Situation après retraitement :

Charges (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	9,00	69,00
<i>Conso marchandises et appro. réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	11 269 532,42	11 044 931,36
<i>Charges de personnel</i>	80 790 429,04	78 499 471,40
Salaires, traitements et rémunérations divers	48 345 303,62	46 606 190,69
Charges sociales	31 979 658,90	31 584 339,87
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	465 466,52	308 940,84
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	4 995 535,77	4 791 612,04
<i>Dotations aux amort., dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	7 717 438,94	7 659 024,55
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	104 772 927,17	101 995 108,35

Situation avant retraitement :

Charges (hors taxes)	Exercice 2020	Exercice 2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	69,00	93,60
<i>Conso marchandises et appro. réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	11 044 931,36	11 857 476,92
<i>Charges de personnel</i>	78 499 471,40	76 911 901,64
Salaires, traitements et rémunérations divers	46 606 190,69	45 619 508,69
Charges sociales	31 584 339,87	31 001 114,74
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	308 940,84	291 278,21
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	2 327 552,04	2 329 467,41
<i>Dotation aux amort., dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	7 659 024,55	7 438 551,56
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	99 531 048,35	98 537 491,13

Produits (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	95 756 506,14	93 515 661,93
Subventions pour charges de service public	87 199 582,00	85 710 520,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	7 722 198,70	6 935 340,25
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	5 844,78	31 400,58
Produits de la fiscalité affectée	840 570,22	838 401,10
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	8 034 985,17	5 079 000,50
Ventes de biens ou prestations de services	7 318 182,95	7 270 043,95
Produits de cessions d'éléments d'actif	2 550,00	13 202,06
Autres produits de gestion	714 252,24	259 814,49
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
<i>Autres produits</i>	5 647 473,26	4 618 149,21
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	1 416 751,42	472 855,33
Reprises du financement rattaché à un actif	4 230 721,84	4 145 293,88
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	109 438 964,57	105 676 871,64

Produits (hors taxes)	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	93 515 661,93	91 209 901,68
Subventions pour charges de service public	85 710 520,00	85 029 287,95
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	6 935 340,25	5 282 549,77
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	31 400,58	90 819,38
Produits de la fiscalité affectée	838 401,10	807 244,58
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	5 079 000,50	6 222 424,15
Ventes de biens ou prestations de services	4 805 983,95	5 926 182,22
Produits de cessions d'éléments d'actif	13 202,06	11 787,03
Autres produits de gestion	259 814,49	284 454,90
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
<i>Autres produits</i>	4 618 149,21	4 948 768,94
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	472 855,33	611 233,35
Reprises du financement rattaché à un actif	4 145 293,88	4 337 535,59
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	103 212 811,64	102 381 094,77

² Les données relatives à l'année 2020 ont été fournies par la Direction des Etudes et les données de l'année 2021, par la Direction des Etudes ainsi que par la Direction de la Recherche, des Etudes Doctorales et de la Valorisation

3. Changements d'estimations comptables

Néant

4. Corrections d'erreurs

Une erreur est une omission ou une inexactitude des états financiers de l'organisme portant sur un ou des exercices. Elle est corrigée de manière rétrospective dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elle a été découverte. Au titre de l'information comparative retraitée, l'exercice antérieur est présenté corrigé de cette erreur. Les corrections d'erreurs sur exercices clos et les effets rétrospectifs liés aux changements de méthodes ou d'estimations comptables sont exclus du résultat de l'exercice et comptabilisés *via* les comptes de report à nouveau du bilan d'ouverture (comptes 11000000 et 11900000).

Détail des corrections d'erreur comptabilisées en 2021 :

Nature de la correction	Sens	Compte	Montant de la correction (en €)
Quote-part reprise au résultat de financements rattachés à des actifs comptabilisés en 2021 mais se rapportant à des immobilisations comptabilisées antérieurement à 2021.	Débit	10493100	64 280,09
	Débit	13492000	61 727,62
	Débit	13498000	1 213,14
	Crédit	11000000	127 220,85
L'immobilisation « carte graphique » inventoriée sous le n° 111996 à l'état de l'actif a été restituée au fournisseur en 2020. Régularisation des amortissements pour la période du 14/05/2020 au 31/12/2020.	Débit	28183270	146,93
	Crédit	11000000	146,93
Régularisation de la TVA déductible au titre des années 2018 et 2019 suite à l'audit du cabinet Altra Consulting	Débit	44583000	803 809,00
	Crédit	11000000	803 809,00

B. Principes et méthodes d'évaluation

1. Référentiel comptable

Les comptes de l'Université d'Artois sont établis selon les normes comptables définies dans le recueil des normes comptables publié par arrêté du 23 novembre 2018 et l'instruction commune M9 portant réglementation financière et comptable applicable aux établissements publics nationaux. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile (article R719-57 du Code de l'éducation). Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'établissement applique le plan de comptes issu de l'instruction comptable commune des organismes dépendant de l'Etat.

2. Systeme d'information budgétaire et comptable

Depuis 2011, l'université d'Artois utilise le progiciel de gestion intégrée Sifac, adapté du logiciel SAP.

3. TVA et secteurs d'activité

Trois secteurs d'activité distincts, au sens de la déductibilité de l'impôt, sont constitués depuis le 1^{er} janvier 2020 :

- 1- dépenses affectées à la formation initiale et à la formation continue ;
- 2- dépenses affectées à la recherche valorisable ;
- 3- dépenses relatives à des opérations relevant du secteur mixte (dépenses relevant à la fois des activités exonérées et imposées).

4. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont des actifs identifiables non monétaires dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive pour l'Université, cette valeur économique positive étant représentée par des avantages économiques futurs ou le potentiel de service attendu de l'utilisation du bien.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits et taxes non récupérables et, le cas échéant, des frais de livraison et de mise en service.

Tout bien répondant à la définition d'une immobilisation et dont le coût unitaire est supérieur à 500 € hors taxe déductible, est inscrit à l'actif (cf. délibération du conseil d'administration du 11 décembre 2020).

Il est souligné que l'état de l'actif de l'agent comptable, concorde parfaitement avec la comptabilité générale et que l'Université met en œuvre une procédure de réconciliation périodique entre l'état de l'actif (Sifac) et l'inventaire physique (Gestimmo) de l'ordonnateur, pour les biens inscrits à l'actif immobilisé.

Le parc immobilier est suivi par composant depuis le 1er janvier 2011.

Les bâtiments ont été répartis en catégories selon les caractéristiques suivantes :

A : structure et couverture standard / bâtiment non scientifique

B : structure et couverture avec verrière et murs rideaux/ bâtiment non scientifique

C : structure et couverture standard / bâtiment scientifique

D : structure et couverture avec verrière et murs rideaux / bâtiment scientifique

5. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont des actifs identifiables monétaires ; elles sont comptabilisées à leur coût historique. Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres. La valeur d'inventaire des immobilisations financières est déterminée à chaque clôture d'exercice et une dépréciation est constatée si la valeur actualisée est inférieure à la valeur comptable.

6. Les amortissements

L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire au *prorata-temporis*, à compter de la date de mise en service des biens.

Le plan d'amortissement propre à chaque catégorie d'actif ci-dessous a été adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 13 février 2015, selon les modalités définies en **Annexe III**.

Les cadences d'amortissement demeurent néanmoins indicatives ; elles peuvent être modifiées, au cas par cas et sur justification, afin de traduire au mieux la durée d'utilisation spécifique d'un actif.

Ainsi, par délibération du 11 octobre 2019 et du 3 juillet 2020, le Conseil d'administration a fixé la durée d'amortissement, respectivement, d'un microscope électronique à balayage pour le laboratoire UCCS à 18 mois et d'un appareil de mesure Tg Delta et d'une extrudeuse pour le laboratoire LSEE à 36 mois.

7. Les financements externes de l'actif

L'établissement a mis en œuvre les dispositions de l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif. Les financements rattachés à des actifs sont principalement composés de la valeur des biens dévolus et des biens mis à disposition, ainsi que des subventions d'investissement destinées à financer des opérations d'investissement. Ces financements sont rattachés à des actifs clairement identifiés et repris au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent.

8. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice

En vertu du principe général d'indépendance des exercices, les charges et produits sont rattachés à l'exercice au cours duquel leur fait générateur est né (charges) ou droits ont été acquis (produits).

Les contrats à long terme

L'université comptabilise le chiffre d'affaires de ses contrats de recherche pluriannuels, à l'exclusion des contrats de prestations de services, de collaboration et de reversements divers. Cette comptabilisation intervient conformément aux prescriptions de l'instruction du 6 décembre 2013 de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

L'université n'applique pas la méthode à l'avancement décrite dans cette instruction, car l'utilisation de la méthode à l'avancement nécessite un suivi, par contrat, des produits et coûts imputables à chaque contrat, issu de la tenue d'une comptabilité analytique.

En l'absence de tenue d'une comptabilité analytique, un résultat fiable à terminaison par contrat ne peut être déterminé.

Le principe de prudence conduit à ne constater aucun bénéfice et les contrats sont considérés avec un résultat prévisionnel nul, y compris pour les contrats financés par une subvention.

Les charges ayant concouru à l'exécution de chaque contrat au cours de l'exercice sont donc compensées par l'enregistrement de produits limité au montant de celles-ci.

A la clôture de l'exercice, un recensement des opérations comptabilisés au titre des contrats signés depuis le 1^{er} janvier 2017 est réalisé, en croisant les données issues des logiciels Sifac et Sacha.

Selon le cas, un produit à recevoir ou un produit constaté d'avance est comptabilisé, de telle sorte que le montant cumulé des produits depuis le 1^{er} janvier 2017 coïncide avec le montant cumulé des charges depuis cette date.

Charges à payer et provisions relatives aux passifs sociaux

Les passifs sociaux constituent des engagements financiers pris par l'université à l'égard de ses personnels, dont le dénouement interviendra sur un autre exercice.

L'instruction du 27 novembre 2013 de la DGFIP précise les modalités de comptabilisation à la date de clôture des droits à congés, du compte épargne-temps, des heures supplémentaires et complémentaires, à savoir, selon le cas, charge à payer ou provision pour charge.

- **Droits à congés :**

A ce titre, l'Université comptabilise une **charge à payer** pour l'ensemble des catégories de personnel.

Les droits à congés et droits RTT pour les personnels de l'établissement représentent 56,06 jours au total.

Les charges à payer au titre des congés payés non pris au 31/12/2021 ont été calculées agent par agent, pour les personnels BIATSS, en prenant en compte les droits à congés et droits RTT à consommer du 1er septembre au 31 décembre (soit 18,68 jours), desquels on soustrait les droits consommés sur la même période. Le solde obtenu est multiplié par le coût journalier brut chargé.

Conformément aux dispositions de l'instruction, par dérogation, en l'absence de suivi des droits à congés et dans la mesure où aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune charge à payer n'est comptabilisée pour ce qui concerne les enseignants et enseignants-chercheurs.

- **Les heures complémentaires et les vacances d'enseignement :**

Ces charges qui sont dues au titre d'une année universitaire sont rattachées à hauteur de 4/10èmes sur l'exercice civil qui s'achève (septembre à décembre) et 6/10èmes sur l'exercice suivant.

Elles donnent lieu à la comptabilisation d'une **charge à payer**, conformément aux dispositions de l'instruction comptable précitée.

L'évaluation de la charge, est réalisée à partir du plan de charge prévisionnel, lui-même élaboré à partir des maquettes pédagogiques approuvées par le ministère. Concrètement, cette évaluation correspond à quatre dixièmes du budget d'heures complémentaires de l'année universitaire en cours (coût employeur chargé).

Concernant les vacances, s'agissant de personnels extérieurs à l'établissement, la charge est estimée au vu du recensement du nombre d'heures complémentaires correspondant à des services faits d'enseignement n'ayant pas donné lieu à paiement avant le 31 décembre.

- **Les congés payés non pris et les jours épargnés sur compte épargne temps (CET) :**

Pour l'exercice achevé, la date d'option a été fixée au 31 octobre 2021. Pour ce qui concerne les jours inscrits ou maintenus sur CET, les **provisions pour charges** ont été évaluées, agent par agent, sur la base du produit du coût moyen journalier de l'agent.

Les jours « monétisables » et les jours intégrés à la RAFP sont évalués en charges à payer pour le nombre de jours multiplié par les valeurs forfaitaires brutes suivantes : pour un agent cadre A : 135 €, pour un cadre B : 90 € et pour un cadre C : 75 €.

Ces trois catégories de passifs sociaux sont soumises aux charges sociales.

9. Les opérations pour compte de tiers

Depuis le 1er janvier 2017, l'université applique les nouvelles modalités de comptabilisation des « opérations pour compte de tiers » induites par la mise en œuvre de l'instruction comptable commune et la circulaire budgétaire, au sein desquelles figurent notamment les dispositifs d'intervention pour compte de tiers. Ceux-ci correspondent aux versements de l'État, de l'Union Européenne ou d'une autre entité, au profit de l'université, qui les redistribue, sans marge d'appréciation, au bénéficiaire final de la mesure d'aide.

Dit autrement, l'université est un intermédiaire dans le dispositif d'intervention qu'il met en œuvre au profit de tiers.

Pour que l'opération entre dans la catégorie des dispositifs pour compte de tiers, trois critères cumulatifs doivent être remplis :

- trois intervenants prennent part au dispositif : le tiers financeur (État, Union Européenne etc.), l'université et le bénéficiaire final ;
- l'université ne dispose d'aucune autonomie dans la prise de décision ;
- le financement du dispositif n'est pas assuré par l'université, mais par les tiers financeurs.

Ces opérations sont enregistrées dans des comptes dédiés de la « classe 4 ». L'absence de marge de manœuvre de l'Université sur ces opérations quant à la redistribution des fonds justifie l'exclusion de celles-ci du périmètre du compte de résultat : elles n'ont aucun impact sur le résultat patrimonial.

A l'université d'Artois, les opérations pour compte de tiers retracent principalement les opérations réalisées au titre des aides à la mobilité internationale (AMI) et des bourses versées dans le cadre du programme ERASMUS+, au sein, respectivement, des comptes 4671*000 et 46751*00.

III. Notes relatives au bilan

A. Le bilan synthétique

En k€

ACTIF		2021	2020	PASSIF		2021	2020
	% total actif	59,0%	64,2%		% total passif	82,5%	86,6%
Actif net immobilisé		71 209	71 517	Fonds propres		99 660	96 463
	% total actif	12,5%	8,5%		% total passif	0,6%	0,6%
Actif net circulant		15 151	9 493	Provisions pour risques et charges		692	719
	% total actif	28,5%	27,3%		% total passif	16,9%	12,7%
Trésorerie		34 408	30 352	Dettes non financières		20 416	14 180
Total général		120 768	111 362	Total général		120 768	111 362

La structure du bilan est solide ; la prédominance des capitaux permanents assure tout à la fois le financement des investissements et de l'activité, et contribue au maintien d'un excellent niveau de trésorerie.

B. L'actif immobilisé

Cf. **Annexe VII et Annexe II**

1. Les mouvements de l'année 2021

Les acquisitions d'immobilisations réalisées en 2021 s'élèvent à 6 620 k€, après 4 813 k€ en 2020, selon le détail ci-après :

- immobilisations incorporelles : 61 k€ ;
- immobilisations corporelles : 6 556 k€ ;
- immobilisations financières : 3 k€.

Parmi les immobilisations corporelles, il est noté en particulier les acquisitions suivantes :

- matériel acquis (compte 21547) : 1 191 k€ ;
- travaux d'aménagement et d'agencement dans des bâtiments mis à disposition de l'université (compte 213556) : 1 627 k€ ;
- matériel informatique (compte 218327) : 1 220 k€, après 832 k€ en 2020 ;
- immobilisations en cours – constructions (compte 2313) : 1 568 k€.

Le montant des « Immobilisations en cours – constructions » enregistrées au compte 2313 s'élève à 1 804 k€ ; il est formé en majeure partie des deux opérations suivantes :

Opération	Montant (en k€)
Extension IUT Lens	1 331
GTC plusieurs sites	213

Les immobilisations suivantes, d'un montant au moins égal à 100 k€, ont été mises en service en 2021 :

Nature de l'immobilisation	Montant (en k€)
IUT Lens façades bâtiment FCU	569
FSA extension LSEE	872
Arras aménagement plateau technique (salle de réunion « visio »)	328
Douai travaux de sécurité incendie et de sonorisation	124
FSA travaux amphithéâtre	179
Arras bâtiment G travaux aménagement DSI	116

Des sorties de l'actif ont été enregistrées pour un montant total de 1 745 k€, au titre de la cession d'un matériel informatique (2 k€) et de la réforme de biens réformés ou hors d'usage (1 743 k€).

Ces opérations n'ont eu aucun impact sur le résultat patrimonial de l'exercice.

2. Situation au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la valeur brute de l'actif immobilisé est de 131 835 k€ ; après déduction des amortissements et dépréciations des immobilisations financières, la valeur nette des immobilisations s'établit à 71 209 k€.

L'actif net immobilisé représente 59 % de l'actif net total. Il correspond en quasi-totalité à des immobilisations corporelles, c'est-à-dire aux biens immobiliers et mobiliers dont dispose l'Université pour exercer ses missions : terrains, bâtiments, matériels, installations techniques, mobilier etc.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 60 626 k€ ; ils représentent 46% du montant de l'actif brut immobilisé.

Le taux de vétusté³, des constructions (comptes 213) s'établit à 41 %.

Le taux de vétusté des installations techniques, matériels technique et outillage (comptes 215), d'une part, et des autres matériels et mobilier (comptes 218), d'autre part, ressort respectivement à 68 % et 71 %.

La valeur brute des immobilisations financières s'établit à 33 k€. Ces immobilisations correspondent en quasi-totalité, à une participation de l'Université dans le capital de la société SUP'INVESTISSEMENT 59-62, à hauteur de 15 k€ (cf. paragraphe V. C.) et à des cautionnements versés antérieurement à 2011 (16 k€).

La créance d'un montant de 77 k€ représentative de la participation au capital social de la société IFMAS qui figurait au bilan 2020 a été admise en non-valeur, par décision du conseil d'administration de l'université du 10 décembre 2021.

3 Ce taux s'obtient en rapportant le montant des amortissements et dépréciations à la valeur brute des immobilisations. Plus ce taux est important, plus il traduit un vieillissement des actifs immobilisés. Lorsque le taux atteint 100 %, les actifs sont réputés avoir achevé leur vie, sous l'angle économique.

C. L'actif circulant

Cf. Annexe VI

L'actif circulant est constitué avant tout par les « créances clients et comptes rattachés » et les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne ».

Le montant brut des créances clients et comptes rattachés s'élève à 5 210 k€, dont 4 398 k€ de créances relatives à des produits et ressources à recevoir comptabilisées au compte 4181, les produits et ressources dont les droits au profit de l'établissement sont nés au plus tard le 31 décembre de l'année devant être rattachés à l'exercice en cours.

Comparativement à l'année 2020, l'augmentation du poste « créances clients et comptes rattachés », soit (+) 1 524 k€ en valeur brute, s'explique avant tout par la forte progression des créances comptabilisées au compte 4181, soit (+) 2 047 k€, dont :

- créances au titre de subventions à recevoir dans le cadre du projet PIA3 LCeR : 868 k€ (contre 0 en 2020) ;
- créances à l'égard de l'ANR : 622 k€ (contre 304 k€ en 2020) ;
- créances relatives au projet CE2i (convertisseur d'énergie électrique) : 603 k€ (contre 119 k€ en 2020).

Sous l'effet conjugué de la hausse du chiffre d'affaires retraité⁽³⁾ et de la diminution des créances clients, la durée moyenne du crédit clients⁴ passe de 148 jours en 2020 à 89 jours en 2021.

Les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne » s'élèvent à 10 030 k€. Ces créances sont formées, essentiellement, par des créances de subvention, soit 9 589 k€, dont 6 811 k€ à l'égard de Formasup, au titre de l'apprentissage et 1 642 k€, à l'égard de la région, au titre de la formation continue. La créance d'un montant de 620 k€ que détenait l'université à l'égard de l'Etat, au titre de la loi TEPA (au titre des rémunérations payées en 2011 et 2012), a été réglée en décembre 2021, dans le cadre du versement du solde de la SCSP.

Une dépréciation pour créance douteuse est constituée lorsqu'un risque potentiel de non recouvrement est avéré.

Ainsi, dès lors qu'elles ont donné lieu à une mise en demeure de payer infructueuse ou à un ordre de suspension du recouvrement forcé émanant du Président, les créances de l'Université sont comptabilisées en créances « clients douteux ou litigieux » au compte 416 et donnent lieu à la comptabilisation d'une dépréciation pour leur montant HT.

4 La durée moyenne du crédit clients est le résultat du produit du montant des créances clients (hors créances de taxe d'apprentissage et créances de subventions) multiplié par 360 (jours) et divisé par le chiffre d'affaires retraité (produits des comptes 70 - produit lié aux exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable) TTC.

La dépréciation d'une créance est évaluée par l'agent comptable, selon la règle suivante :

Ancienneté de la créance inférieure à 1 an :	50%
Ancienneté supérieure ou égale à un an :	100%
Créance déclarée au passif d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire :	100%
Créance admise à un plan de redressement ou d'apurement dans le cadre d'une procédure d'apurement collectif du passif :	50%

Au 31 décembre 2021, le montant de ces créances s'élève à 233 k€ ; une dépréciation de ces créances est comptabilisée à hauteur de 144 k€ (cf. **Annexe I.**).

Le montant total des admissions en non-valeur et remises gracieuses de créances accordées en 2021 figure en **Annexe VII.**

Les charges constatées d'avance

Il s'agit des charges qui ont été comptabilisées en 2021 mais qui doivent être rattachées aux années 2022 et postérieures. Ces charges, qui figurent au bilan au compte 486 pour un montant voisin de 45 k€, concernent pour plus de la moitié de leur montant des redevances pour concessions, brevets et licences.

Les stocks et en-cours

L'Université ne tenant pas de comptabilité de stocks, aucune créance n'est comptabilisée à ce titre.

D. La trésorerie

La trésorerie s'élève à 34 408 k€ au 31 décembre 2021 ; elle permet de faire face aux dettes inscrites au passif et, en particulier, à celles qui doivent être payées au début de l'année 2022.

La trésorerie est constituée en quasi-totalité des disponibilités sur le compte de dépôt de fonds au Trésor (soit 34 404 k€).

L'Université d'Artois est tenue de déposer ses fonds au Trésor conformément à l'article 47 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. L'article 197 du même décret stipule que les fonds déposés au Trésor ne bénéficient d'aucune rémunération ; les fonds de l'Université d'Artois ne sont donc pas placés.

E. Les fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les dotations et mises à disposition de l'Etat, les financements externes de l'actif, les réserves, le report à nouveau et le résultat patrimonial de l'exercice ; ils représentent 82% du passif et couvrent la totalité de l'actif net immobilisé.

Tableau de variation des fonds propres

En €

Compte	Libellé	Montant au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2021
101	Financements (Etat) non rattachés à des actifs déterminés	12 700	257 283		269 983
104	Financements (Etat) rattachés à des actifs déterminés	48 934 389		-3 403 747	45 530 642
131	Financement de l'actif par des tiers (autres) non rattachés (nets)	364 186	687 030		1 051 216
134	Financement de l'actif par des tiers (autres) rattachés (nets)	1 704 820		-16 956	1 687 864
1068	Réserves	41 832 869	3 682 182		45 515 051
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0	862 832		862 832
119	Report à nouveau (solde débiteur)	-68 345	68 345		0
12	Résultat de l'exercice	3 682 182	1 060 213		4 742 395
	Total	96 462 801	6 617 885	-3 420 703	99 659 983

Les réserves

Les réserves représentent le montant cumulé des résultats patrimoniaux des exercices précédents qui n'ont pas été maintenus en report à nouveau. Le résultat patrimonial 2020 de (+) 3 682 181,78 €, a été affecté au compte « réserves facultatives », conformément à la décision du conseil d'administration du 19 mars 2021. Les réserves s'élèvent à 45 515 k€ au 31 décembre 2021⁵.

Le report à nouveau correspond à la fraction des résultats patrimoniaux des exercices précédents qui reste en attente d'affectation par le Conseil d'administration. Les corrections d'erreur qui affectent le report à nouveau (crédeur ou débiteur) en 2021 sont décrites dans le paragraphe réservé à cet effet (paragraphe II. A. 3.). A cet égard, il convient de noter que l'université a encaissé la somme de 803 809 € en 2021, au titre d'un remboursement de TVA déductible portant sur les années 2018 et 2019 (**cf. paragraphe III. A. 3.**).

Les financements externes de l'actif

Cf. **Annexe V**

L'université bénéficie de financements :

- en nature, représentant la contrepartie de biens mis à disposition par l'Etat ;
- en espèces, destinés à l'acquisition, la production ou le maintien dans le patrimoine d'actifs incorporels et corporels.

Ces financements sont qualifiés de « financements externes de l'actif ».

1-Financements reçus de l'Etat (comptes 101 et 104) :

Au 31/12/2021, les financements de l'actif reçus de l'Etat depuis la création de l'Université correspondent en quasi-totalité à la contrepartie du patrimoine immobilier mis à disposition par l'Etat et comptabilisé en 2011.

En 2021, le montant total des financements de l'actif reçus ou à recevoir s'élève à 605 k€.

⁵ Les réserves ne correspondent pas à une « épargne » mobilisable. Elles participent au calcul du fonds de roulement net global.

2- Financements reçus des tiers autres que l'Etat (comptes 131 et 134):

Le montant total des financements de l'actif reçus ou à recevoir comptabilisés durant l'exercice 2021 s'élève à 1 277 k€, selon la répartition ci-après :

- Taxe d'apprentissage (comptes 1318 et 13418) : 421 k€ (cf. paragraphe IV. A. 1.) ;
- Financements à recevoir sur contrats de recherche (compte 1318) : 665 k€, dont 586 k€ au titre du projet PIA3 LCeR ;
- Région (compte 13412) : 96 k€ ;
- Union Européenne (compte 13416) : 95 k€.

F. Les provisions pour risques et charges

Cf. **Annexe I**

Une provision pour risques et charges est comptabilisée dès l'instant que naît une obligation de l'établissement à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain que celle-ci provoquera une sortie de ressources au profit du tiers, sans contrepartie attendue de celui-ci. L'inscription au passif en provision et non en charge se justifie par le fait que l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon définitive. L'évaluation de la provision est faite sur la base de la meilleure évaluation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Au 31 décembre 2021, le montant total des provisions pour risques et charges s'élève à 692 k€. Ces provisions ont été constituées en majeure partie au titre des passifs sociaux (droits relatifs à des jours épargnés et « monétisés » sur un compte épargne-temps » majorés des droits intégrés à la retraite additionnelle de la fonction publique (RAPF) : 672 k€). Des dépréciations des éléments d'actif sont enregistrées, au titre des constructions, à hauteur de 4 853 k€ et au titre des dépréciations des comptes de clients et étudiants pour 144 k€.

La dépréciation d'un montant de 620 k€ qui avait été constituée au titre de la créance « loi TEPA » détenue sur l'Etat a été reprise en 2021 (cf. paragraphe III.C.).

G. Les dettes non financières

Les dettes non financières sont formées principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des avances reçues et des produits constatés d'avance (Cf. **Annexe VI**).

Ces dettes comprennent les dettes issues du rattachement à l'exercice des charges et immobilisations, dès lors que le service fait conforme à l'engagement juridique (commande, contrat etc.) est intervenu au plus tard le 31 décembre de l'exercice.

Les dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 3 144 k€ (contre 2 641 k€ en 2020), dont 2 851 k€ au titre des factures non parvenues à la clôture de l'exercice. La progression observée, soit (+) 503 k€, est liée directement à la hausse des factures non parvenues ((+) 401 k€). Sous l'effet de cette évolution, la durée moyenne du crédit fournisseurs⁶ passe de 66 jours en 2020, à 69 jours en 2021.

Les dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales progressent de 8% pour s'établir à 4 906 k€ ; elles correspondent exclusivement à des passifs sociaux. Des « charges à payer à comptabiliser » (CAPAC) ont ainsi été enregistrées, au titre

- de la totalité des droits acquis sur congés payés 2021 : à hauteur de 1 240 k€ ;
- des comptes épargne-temps monétisés : pour 47 k€ ;
- des autres passifs sociaux : à concurrence de 3 619 k€, dont 2 906 k€ au titre des heures complémentaires (années universitaires 2021/2022 et antérieures).

Les avances et acomptes reçus

Les dettes, enregistrées aux comptes 4191 et 44191, correspondent à des avances versées par des clients ou par des entités publiques, dans le cadre de dispositions contractuelles ou légales ; elles s'établissent à 8 840 k€ au 31 décembre 2021, dont Formasup : 5 303 k€, Université de Picardie Jules Verne : 1 075 k€, ANR : 1 067 k€, Queen Mary University of London : 348 k€ et Université de Lille : 318 k€.

Les dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers

Les dettes contractées au titre des opérations pour compte de tiers (cf. paragraphe II. B. 9.) s'élèvent à 718 k€ :

- aides à la mobilité internationale : 423 k€ ;
- bourses ERASMUS+ et autres bourses : 295 k€.

⁶ La durée moyenne du crédit fournisseurs est le résultat du calcul suivant : montant des dettes fournisseurs (montant des comptes 4011, 4017, 4081) multiplié par 360 (jours) et divisé par le montant des consommations en provenance des tiers (charges des comptes 60, 61 et 62) TTC. Ce ratio est à distinguer du délai global de paiement.

Les autres dettes non financières correspondent aux opérations en attente d'une affectation définitive en comptabilité ou d'un remboursement ; elles s'établissent à 2 679 k€. Il convient de noter en particulier la réception de plusieurs virements bancaires entre le 16 et le 30 décembre, pour un montant total de 2 192 k€, qui n'ont pu donner lieu à l'émission d'une facture avant la clôture de l'exercice, dont :

- 1 077 k€ (Formasup) ;
- 608 k€ (Région) ;
- 81 k€ (Université de Bournemouth).
-

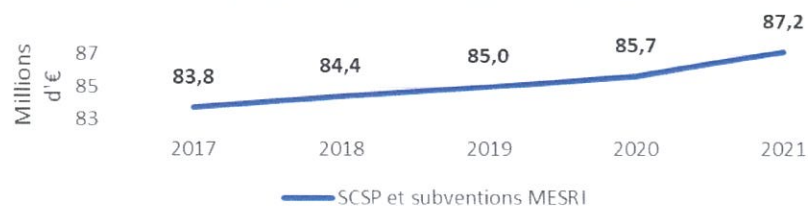
Les produits constatés d'avance

Ces produits, dont le montant s'élève à 129 k€ correspondent à des produits comptabilisés en 2021 au titre de contrats de recherche pluriannuels, mais qui se rapportent au moins pour partie à l'exercice 2022, voire aux exercices suivants.

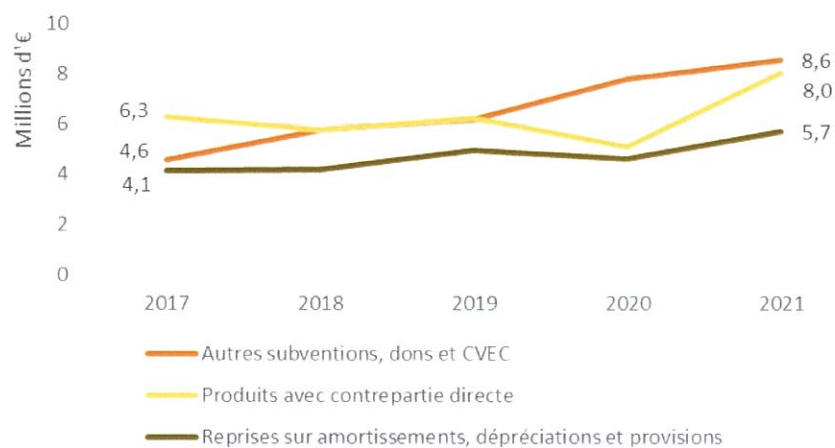
IV. Notes relatives au compte de résultat

A. Les produits

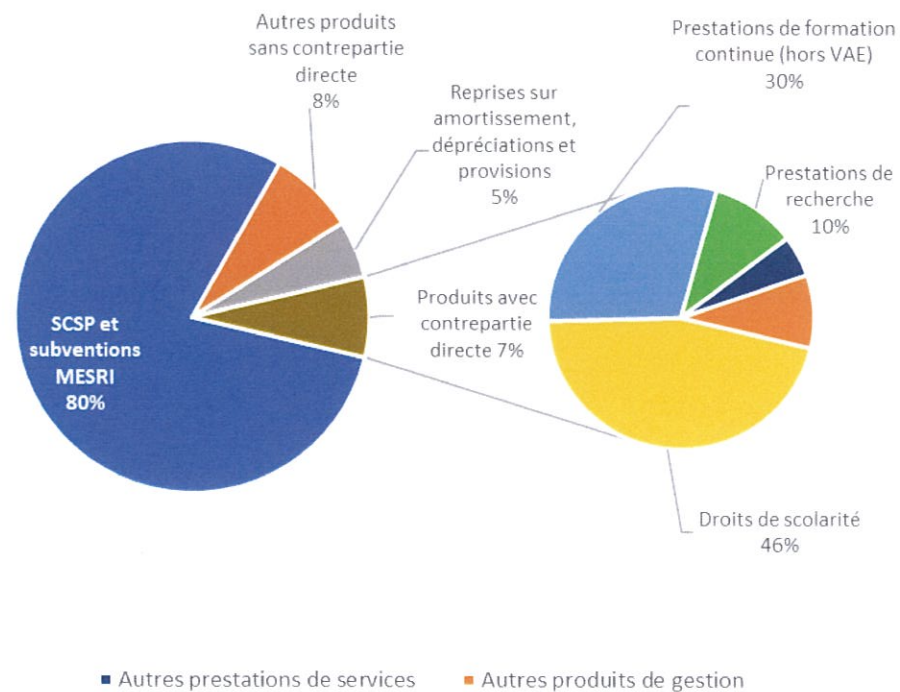
Evolution SCSP et subventions MESRI 2017-2021



Evolution autres produits 2017-2021



Répartition des produits 2021



Les produits sont formés :

- des produits sans contrepartie directe ;
- des produits avec contrepartie directe ;
- des autres produits ;
- des produits financiers.

Les produits progressent de 6 %, pour s'établir à 109 516 k€.

Le surplus de produits enregistré, soit 6 302 k€, s'explique principalement par la hausse du montant des subventions, hors produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage, soit (+ 2 162 k€, et le produit de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable, soit (+) 2 202 k€ (cf. **paragraphe II. A. 1.**).

Les produits encaissables⁷ s'établissent quant à eux à 101 589 k€, en augmentation de 3 % par rapport à 2020.

1. Les produits sans contrepartie directe

Ces produits sont constitués par les subventions de fonctionnement (produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage compris), les dons et legs et les produits de la fiscalité affectée, c'est à dire au produit de la CVEC pour l'université. Ils représentent 87 % du total des produits et progressent de près de 2,5% en 2021, sous l'effet, en particulier, de la hausse du montant de la SCSP et des financements en provenance de Formasup au titre de l'apprentissage.

Subventions

Si le montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) notifiée pour 2021 s'élève à 87 696 902 €, le produit correspondant n'a été comptabilisé qu'à hauteur de 87 077 582 €.

En effet, la subvention notifiée intègre une somme de 619 320 € au titre de la créance « loi TEPA », qui avait déjà été comptabilisée au sein des produits de subvention en 2011 et 2013.

Ainsi, déduction faite du versement exceptionnel au titre de la loi TEPA, la SCSP enregistre une hausse de 1 375 k€.

Elle représente 87% du total des produits et 93% des produits encaissables.

Le montant des subventions hors subventions du MESRI s'élève à 7 722 k€ (contre 6 935 k€ en 2020).

⁷ Les produits encaissables correspondent à la différence entre le total des produits et la somme des produits afférents aux exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable, des autres produits et des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières.

Les principales subventions de fonctionnement attendues ou reçues sont répertoriées ci-après :

- ANR : 692 k€, dont : Chaire IA responsable : 120 k€
PIA3 LCeR : 282 k€

- Région Hauts-de-France : 1 232 k€, dont :
Financement d'allocataires de recherche : 216 k€ ;
Formation continue : 614 k€ (contre 799 k€ en 2020) ;
Projet CE2I programmation 2018 phase 3 : 123 k€.

- Union européenne : 1 099 k€, dont :
Projet CEI phase 5 : 144 k€ ;
Projet ELSAT 2020 – 2^{ème} phase : 117 k€ ;
Convention CPER ELSAT 3 : 226 k€ ;
Projet NANOSTEM : 114 k€ ;
PRREL - Tremplin et Réussite - programmation 2018 - FEDER-FSE : 229 k€.

- The Confucius Institute Headquarters : 202 k€, dont :
Coopération pour le développement de l'institut Confucius de l'Artois : 125 K€.

- Autres subventions :
Formasup : 3 728 k€ (apprentissage), après 3 247 k€ en 2020.

Produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage

Les produits enregistrés au compte 7481 « produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage » s'élèvent à 18 k€, après 133 k€ en 2020.

Toutefois, une partie des encaissements de la taxe d'apprentissage donne lieu à comptabilisation de ressources d'investissement, au compte 1318 et au compte 13418. En effet, en vertu des normes comptables, les recettes de taxe d'apprentissage sont affectées au financement des dépenses de formation professionnelle. Les produits de taxe d'apprentissage inscrits au compte 7481 financent donc des charges de fonctionnement, alors que les ressources enregistrées aux comptes 1318 et 13418 financent des immobilisations. Au final, le montant de la ressource globale de taxe d'apprentissage s'élève à 439 k€, tout comme en 2020.

Taxes affectées

Un produit de 841 k€ a été enregistré au titre de la CVEC, contre 838 k€ en 2020. Ce produit résulte du solde de 616 k€ acquitté par le Crous Lille Nord-Pas-de-Calais au titre de l'année 2020/2021 et de l'acompte de 225 k€ relatif à l'année 2021/2022.

2. Les produits avec contrepartie directe

Les produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité) sont constitués des produits de ventes de biens et de prestations de services (*i.e.* du chiffre d'affaires), des produits de cessions d'éléments d'actif et des autres produits de gestion ; ils s'établissent à 8 035 k€, en augmentation de 58 % par rapport à 2020. Cette évolution est la conséquence de la comptabilisation, pour le premier exercice, de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants (**cf. paragraphe II. A. 1.**). Après « neutralisation » du montant de cette exonération, la progression ressort à 15 %, soit 754 k€ en valeur, ce qui témoigne d'une reprise de l'activité génératrice de chiffre d'affaires (notamment dans le domaine de la recherche), sans toutefois, que cette activité retrouve le niveau enregistré en 2019.

Produits de chiffre d'affaires⁸

Ces produits s'élèvent à 7 318 k€, après 4 806 k€ en 2020.

Le chiffre d'affaires « corrigé » du montant de l'exonération visée « supra » est ramené à 5 116 k€.

Il est noté en particulier les évolutions suivantes :

Droits de scolarité : à la date du 15 janvier 2022, le nombre d'étudiants recensés dans le Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE), avant validation par le MESRI, s'établit à 15 181 étudiants, dont 1 934 étudiants inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) situés à proximité des sites de l'université d'Artois, contre 15 296 étudiants au 15 janvier 2021, dont 1 999 étudiants « IFSI ». Sous l'effet de la comptabilisation de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants (soit 2 202 k€⁹), le produit des droits de scolarité s'élève à 3 693 k€, contre 1 606 k€ en 2020. Après neutralisation de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable, le produit des droits est ramené à 1 491 k€ en 2021. La baisse constatée peut s'expliquer par l'évolution du nombre d'étudiants boursiers. En effet, au sein de la SCSP, le montant de la compensation des exonérations de droits pour les étudiants boursiers s'élève à 1 001 k€, contre 894 k€ en 2020.

⁸ Les produits de chiffre d'affaires correspondent aux produits comptabilisés dans les subdivisions du compte 70 « ventes de biens ou de prestations de services »

⁹ Le montant de l'exonération des droits de scolarité pour les doctorants sous contrat de travail à durée déterminée avec l'université a été fourni par la Direction de la Recherche, des Etudes Doctorales et de la Valorisation. Le montant de l'exonération des autres droits de scolarité a été fourni par la Direction des Etudes

Il est précisé que les étudiants qui sont inscrits dans les IFSI ne règlent pas leurs droits de scolarité à l'université, mais à l'IFSI dans lequel ils se sont inscrits. Une « convention de partenariat pour l'organisation des soins infirmiers conduisant à la collation du grade de licence pour les IFSI du Nord et du Pas-de-Calais » prévoit le reversement à l'université d'une somme correspondant à une fraction de ces droits, ce produit devant être comptabilisé au compte 75882000 « autres produits divers ».

Formation continue : le montant des prestations de formation continue baisse d'un peu plus de 3 % (soit (-) 91 k€), pour revenir à 2 397 k€ ; il représente 30% du montant des produits avec contrepartie directe et un tiers du montant du chiffre d'affaires.

Une partie de l'évolution constatée s'explique par un phénomène qui a déjà été observé l'année dernière, à savoir, un attrait plus marqué de la part des entreprises pour les contrats d'apprentissage, comparativement aux contrats de professionnalisation, la baisse du chiffre d'affaires de la formation continue étant ainsi (largement) compensée par une hausse des financements reçus au titre de l'apprentissage (Formasup principalement).

Validation des acquis de l'expérience (VAE) : le produit des VAE progresse de 78 k€ à 114 k€.

Prestations de recherche : le montant des prestations de recherche (830 k€) progresse nettement comparativement à 2020 (+ 526 k€), malgré le contexte sanitaire. Cette évolution s'explique notamment par la signature de nombreux contrats en 2020. Il convient de noter en particulier les produits générés par les contrats du laboratoire « LSEE » (411 k€).

Mise à disposition de personnel facturée : le produit des mises à disposition de personnel, s'élève à 138 k€, contre 209 k€ en 2020 ; cette évolution s'explique notamment par l'absence de renouvellement d'une convention.

Autres produits de gestion : ces produits correspondent aux produits de gestion courante provenant de l'annulation de demandes de paiement des exercices antérieurs et aux autres produits divers ; ils progressent de 260 k€ à 714 k€, sous l'effet, d'une part, de la facturation de pénalités attachées à l'exécution d'un marché de prestations de services (compte 75840000 : 143 k€) et, d'autre part, du reversement des droits de scolarité des IFSI au titre des années 2019/2020 et 2020/2021 (compte 75882000 : 319 k€).

3. Les autres produits

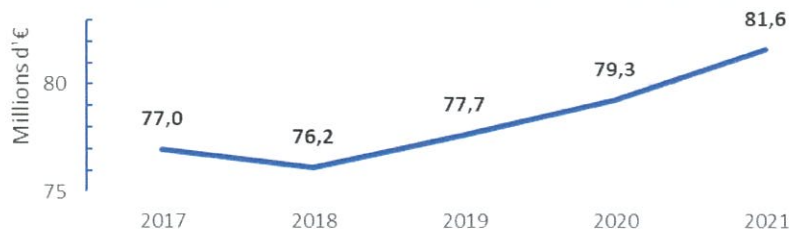
Les produits comptabilisés aux subdivisions des comptes 78 sont formés des reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et financements rattachés à un actif. Ces produits progressent de 22 % par rapport à 2020, pour s'établir à 5 647 k€, en raison, notamment, de la comptabilisation d'une reprise sur dépréciation de la créance "loi TEPA" à l'égard de l'Etat, pour 619 k€.

4. Les produits financiers

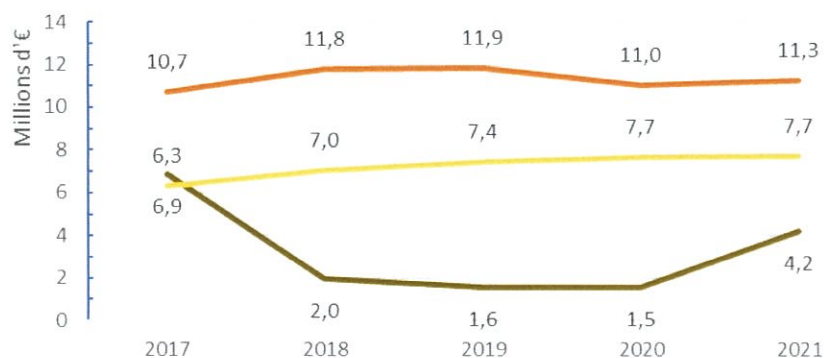
Les produits financiers **s'élèvent à 77 k€** ; ils sont surtout formés par la reprise sur dépréciation de la participation du capital social de la société IFMAS (cf. paragraphe III. B 2.).

B. Les charges

Evolution de la masse salariale 2017-2021

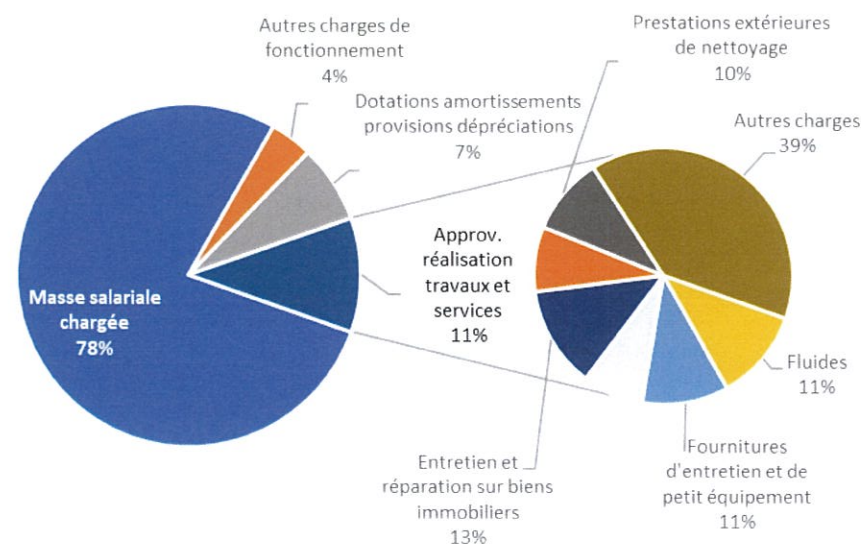


Evolution des autres charges 2017-2021



— Conso, appro, réalisation travaux et services
— Autres charges de fonctionnement
— Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Répartition des charges 2021



Fournitures, matériels d'enseignement et de recherche ■ Documentation technique et bibliothèques

Les charges sont constituées :

- des consommations, approvisionnements et services extérieurs ;
- des charges de masse salariale ;
- des autres charges de fonctionnement ;
- des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations ;
- des charges financières.

Les charges progressent d'un peu plus de 5% (soit + 5 242 k€) entre 2020 et 2021, pour s'établir à 104 773 k€. Cette évolution s'explique principalement, d'une part, par la comptabilisation, pour la première année, de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants (+ 2 202 k€) et, d'autre part, de la progression de la masse salariale chargée (+ 2 314 k€) ; Les charges décaissables, minorées du montant des exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable, progressent d'un peu plus de 3%, pour s'élever à 94 854 k€.

1. Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs

L'évolution des charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs (charges des comptes 60, 61 et 62) en 2021 est corrélée à l'évolution de la crise sanitaire. Globalement, ces charges ne progressent que de 2% par rapport à 2020, pour s'établir à 11 270 k€. Il convient de souligner les évolutions particulières suivantes :

Variations à la baisse :

Libellé du poste	Compte de charges	Montant (en k€)	Explication
Fournitures d'entretien et de petit équipement	6063	-677	Les équipements en informatique pour le travail à distance ont été effectués en masse en 2020, en raison de la crise sanitaire.
Linge, vêtements de travail	6065	-137	Les achats de fournitures permettant le respect des gestes barrière (masques, gel hydroalcoolique...) ont été effectués en 2020, dans le cadre de la crise sanitaire.
Fournitures, matériels d'enseignement et de recherche	6067	-113	La variation est justifiée, à hauteur de 86 k€, par l'achat de masques jetables en 2020.
Autres matières et fournitures non stockées	6068	-146	Achats effectués dans le cadre de la crise sanitaire en 2020
Autres charges spécifiques	6578	-163	Reversement financement DSG « CALPA » au CNRS pour 201 k€ en 2020 (acquisition nœuds de calcul).

Variations à la hausse :

Libellé du poste	Compte de charges	Montant (en k€)	Explication
Electricité	60611	170	En 2020, fermeture de l'université pendant le confinement. En 2021, plusieurs chantiers en cours (extension IUT de Lens, réaménagement de la DSI à Arras etc.), mise en service de l'extension du LSEE à la FSA de Béthune, en raison de la crise sanitaire, mise en œuvre de toutes les CTA en mode « tout air neuf » pour aération des locaux
Locations mobilières	6135	118	Mise à disposition de constructions modulaires à Béthune, Lens et Douai en 2022
Personnel mis à disposition	62142	132	Nouvelle convention avec le CROUS en 2021 (45 k€) et paiement en 2021 des formations AFTRAL pour l'IUT de Béthune au titre des années 2018/2019 et 2019/2020 (41 k€)
Honoraires	6226	105	La variation est due, d'une part à l'exécution d'une prestation spécifique en 2021 (71 k€) et, d'autre part, à la comptabilisation d'une prestation qui n'avait pas été rattachée à l'exercice 2020 (24 k€).
Concours divers	6281	344	La variation correspond en grande partie aux cotisations dues à Formasup, au titre des années 2020 et 2021 (380 k€ montant estimé).
Prestations extérieures de nettoyage	6286	149	Des nettoyages complémentaires et spécifiques ont été réalisés en 2021 dans le cadre de la crise sanitaire
Autres frais divers	62888	159	Reprise de l'ensemble des activités après le confinement + opération de nettoyage des combles du bâtiment B à la faculté des sciences Jean Perrin (34 k€)

Le taux de flexibilité des charges¹⁰ s'établit à 12 % tout comme en 2020.

¹⁰ Le taux de flexibilité des charges est obtenu en rapportant le total des charges des comptes 60, 61 et 62 au total des charges décaissables, ces dernières incluant les exonérations de droit de scolarité sans paiement préalable par les étudiants. Il traduit la marge de manœuvre dont dispose l'Université en matière de charges courantes. Plus ce taux augmente, plus la marge de manœuvre est importante

2. La masse salariale

La masse salariale chargée est formée des charges de personnel (salaires et traitements, charges sociales et autres charges de personnel) et des impôts sur rémunérations (comptes 6331 et 6332) ; elle représente, respectivement, 80% des charges de fonctionnement et 86% des charges décaissables.

La masse salariale chargée progresse de près de 3 % en 2021 (soit (+) 2 314 k€ en valeur), pour s'établir à 81 594 k€.

Cette variation à la hausse est concentrée sur le poste « charges de personnel » (soit (+) 1 739 k€).

L'évolution de la masse salariale s'explique principalement par une progression des charges de rémunérations des personnels non titulaires, ainsi que, dans une moindre mesure, des charges de rémunérations des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et des vacances d'enseignement (heures complémentaires).

Les autres charges de personnel progressent de 51%, pour s'établir à 465 k€, en raison, principalement, de la hausse du nombre de personnels en congé de longue durée.

Enfin, le montant des charges à payer comptabilisées en 2021 (4 906 k€, contre 4 528 k€ en 2020) est réparti de la façon suivante :

- 47 k€ au titre des CET monétisés (demandes d'indemnisation)
- 1 240 k€ au titre des droits à congés non pris ;
- 3 619 k€ au titre des autres charges à payer, dont 2 906 k€ au titre des heures complémentaires (2 747 k€ pour l'année 2021/2022, contre 2 445 k€ pour l'année en cours en 2020).

3. Les autres charges de fonctionnement

Les autres charges de fonctionnement sont composées notamment des impôts et taxes (hors impôts sur rémunérations) et des charges de fonctionnement diverses. Ces charges s'établissent à 4 996 k€, en progression de 2 668 k€ par rapport à 2020.

En effet, pour la première année, ces charges intègrent les charges comptabilisées au titre de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants, pour un montant total de 2 202 k€ (cf. **paragraphe II. A. 1.**).

Il convient de noter également l'évolution à la hausse du montant des annulations de factures émises les années antérieures (+363 k€).

Cette progression des annulations traduit une activité soutenue de gestion des réclamations des clients de l'université, notamment dans le domaine de la formation continue ; cette évolution s'explique également, à concurrence de 193 k€, par la régularisation d'un financement externe de l'actif comptabilisé par erreur en subvention de fonctionnement en 2020.

4. Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actif cédés

Le poste « dotations aux amortissements, provisions et dépréciations et valeur nette comptable (VNC) des éléments d'actif cédés » augmente d'un peu moins de 1%, les dotations, s'établissant à 7 717 k€.

Les dotations aux provisions pour risques et charges et les dotations pour dépréciations des créances clients et étudiants atteignent respectivement 692 k€ et 144 k€ (cf. paragraphe III. F. et **Annexe I**).

5. Les charges financières

Les charges financières **sont quasi-nulles** ; elles correspondent à des écarts de change négatifs.

C. Le résultat patrimonial

Le compte de résultat peut être représenté sous la forme synthétique suivante :

en k€

CHARGES	2021	PRODUITS	2021
Masse salariale	81 594	SCSP et subventions MESRI	87 200
Conso, approv, travaux et services	11 270	Autres produits sans contrepartie directe	8 634
Autres charges	4 192	Produits avec contrepartie directe	8 035
Dotations aux amortissements	7 717	Autres produits	5 647
Charges financières		Produits financiers	
Total charges	104 773		
Résultat patrimonial (bénéfice)	4 743	Total produits	109 516

Le total des produits et des charges s'élève, respectivement à 109 516 k€ et 104 773 k€, ce qui induit un résultat patrimonial de (+) 4 743 k€. Par comparaison, le résultat patrimonial 2020 s'est établi à (+) 3 682 k€.

D. La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF correspond à la trésorerie potentielle dégagée par les opérations de gestion. Elle représente la capacité de l'établissement à financer, sur ses ressources propres, les besoins liés à son activité, au renouvellement de ses biens immobilisés ou encore les nouveaux investissements.

Détermination de la CAF

Capacité d'autofinancement 2021	en €
Total des produits	109 515 971,64
Total des charges	104 773 576,57
= Résultat patrimonial de l'exercice :	4 742 395,07 (+)
+ Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	7 717 438,94 (+)
- Reprises sur amortissements et provisions	1 493 751,42 (-)
+ Valeur nette comptable des éléments actifs cédés	0,00 (+)
- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés	2 550 (-)
- Reprises au résultat des financements de l'actif	4 230 721,84 (-)
= Capacité d'autofinancement de l'exercice	6 732 810,75 (+)

Elle s'établit à (+) 6 733 k€ en 2021, après (+) 6 710 k€ en 2020 et (+) 6 322 k€ en 2019. La variation constatée est due en majeure partie au résultat patrimonial.

V. Autres informations

A. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

B. Engagements hors bilan

En vertu de la norme n°13 du recueil des normes comptables pour les établissements publics, les engagements portés dans l'annexe des comptes de l'université doivent répondre à la définition générale des passifs éventuels qui consistent :

- soit en une obligation potentielle de l'organisme à l'égard de tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'organisme ;
- soit en une obligation de l'organisme à l'égard de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

La norme s'applique également aux engagements reçus pour lesquels les règles et modalités d'information dans l'annexe sont identiques à celles des engagements donnés.

Deux engagements reçus significatifs sont à recenser :

- PIA3 - NCU (projet LCeR) : 2 663 025€ (montant prévu : 3 647 979 €, montant encaissé depuis 2019 : 984 954 €).
- PIA3 - Action « Territoires d'innovation pédagogique » (projet « OSER ! », « s'Orienter vers le Supérieur Et Réussir ») : 626 236 € (montant prévu : 716 217 €, montant encaissé depuis 2021 : 89 981 €).

Pour ce qui concerne les engagements souscrits (ou engagements donnés), l'université n'a contracté aucun engagement, ni en matière de garantie de dettes, ni en matière financière, tels que les contrats de cofinancement ou de crédit-bail.

Les engagements souscrits correspondent donc aux engagements juridiques non soldés, pris à l'égard de tiers, à raison de la signature d'un bon de commande, d'un marché ou encore d'un contrat ; leur montant est déterminé par différence entre le montant des restes à payer à la fin de l'exercice et le montant cumulé des charges à payer et charges à payer à comptabiliser (CAPAC).

Les restes à payer à la clôture de la gestion 2021 recensés par la Direction des Affaires Financières s'élèvent à 14 105 k€¹¹.
Le montant cumulé des charges à payer et des charges à payer à comptabiliser s'élevant à 2 851 k€ (cf. comptes 408), le montant total des engagements hors bilan souscrits au 31/12/2021 serait donc voisin de 11 254 k€.

Il convient de noter en particulier les engagements hors bilan suivants, souscrits en 2020 et 2021 ¹²:

Millésime de l'engagement	Fournisseur	Désignation de l'engagement	Montant de l'engagement (en €)
2021	16667 VM2	ACQUISITION DE DISPOSITIFS IMAGERIE POUR L'ETUDE ET LA CARACTERISATION DES PHENOMENES	105 500,00
2020	15830 EN MOTEURS	MACHINE 45KW, 4500 TRS, 2X5 AIMANTS POUR CE2I Phase 4	112 700,00
2021	16752 GOBEAUX	REFECTION CAGES ESCALIER IUT BETHUNE	114 339,00
2021	13147 AZURIAL	2023 NETTOYAGE DES LOCAUX DE BÉTHUNE	125 844,00
2021	13147 AZURIAL	2022 NETTOYAGE DES LOCAUX DE BÉTHUNE	125 844,00
2021	13147 AZURIAL	2023 NETTOYAGE DES LOCAUX DE LENS	147 059,16
2021	13147 AZURIAL	2022 NETTOYAGE DES LOCAUX DE LENS	147 059,16
2020	5316 ENGIE ENERGIE SERVICES SA	P6 MISE EN PLACE GTC SUR TOUS LES SITES	188 589,35
2021	13147 AZURIAL	2024 NETTOYAGE DES LOCAUX D'ARRAS	201 730,72
2021	1308 EDF SA	FOURNITURE D'ELECTRICITE - LOT 2 - MS 5	252 731,67
2021	13147 AZURIAL	2023 NETTOYAGE DES LOCAUX D'ARRAS	302 596,08
2021	13147 AZURIAL	2022 NETTOYAGE DES LOCAUX D'ARRAS	302 596,08
2021	16732 PRIMEO ENERGIE GRANDS COMPTES	FOURNITURE D'ELECTRICITE LOT 1 - MS5	442 317,50

¹¹ Cf. tableau de synthèse budgétaire et comptable

¹² Informations fournies par la Direction des affaires financières en date du 7 janvier.

C. Participations

L'université détient les participations suivantes au 31/12/2021 (participations comptabilisées au compte 26110000) :

- 1- SATT Nord (SAS au capital social de 1 000 k€) : 53 actions d'une valeur unitaire de 1 € ; participation acquise à titre onéreux, de la COMUE Lille Nord de France, en décembre 2019.
- 2- SUP'Investissement 59-62 (SAS au capital social de 76 250 €) : 15 250 actions d'une valeur unitaire de 1€ ; participation acquise à titre gratuit, de la COMUE Lille Nord de France, en décembre 2019.

L'université détenait une participation de 77 000 € dans le capital social de la S.A.S. IFMAS qui a été placée en liquidation judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Lille en date du 19 mars 2018. La créance correspondante a été admise en non-valeur par décision du conseil d'administration de l'université en date du 10 décembre 2021.

D. Répartition de l'effectif par catégorie au 31 décembre 2021 (en équivalent temps plein travaillé)

Catégories d'emplois	Nature des emplois	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires
		CDI
	Non permanents	CDD
S/total EC		

BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires
		CDI
	Non permanents	CDD
S/total Biatss		
Totaux		

Réalisé 2020	
Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP
465,92	
2,67	
87,79	20,81
556,38	20,81

365,53	
18,59	5,35
47,23	42,79
431,35	48,14
987,73	68,95

Réalisé 2021	
Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP
463,36	
4,00	
92,25	21,33
559,61	21,33

356,27	
17,00	5,95
52,00	60,04
425,27	65,99
984,88	87,32

* plafond d'emplois fixé à 1 111 pour 2021

VI. La structure financière

A. Le fonds de roulement

Le bilan, retraité sous forme d'un « bilan fonctionnel », permet de mesurer la solidité de la structure financière de l'établissement et de dégager le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Le fonds de roulement représente l'excédent des ressources durables sur les emplois stables, soit le surplus de ressources pérennes dont dispose l'Université, après financement des investissements.

Cet excédent représente la marge de sécurité financière de l'établissement ; il permet de financer les investissements et les besoins du cycle d'exploitation, nés du décalage entre l'encaissement des créances clients et le paiement des dettes fournisseurs.

Le fonds de roulement net global de l'exercice 2021 s'élève à 29 287 k€.

En k€

EMPLOIS STABLES	ACTIF IMMOBILISE BRUT	2021	RESSOURCES STABLES	RESSOURCES STABLES	2021
	Immobilisations incorporelles	831		Fonds propres	96 463
	Immobilisations corporelles	130 971		Provisions pour risques/charges	692
	Immobilisations financières	33		Dépréciations clients	144
	Total I	131 835	Amortissements et dépréciations actif immobilisé	60 626	
			Total II	161 122	
			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)		
			29 287		

En 2021, les charges décaissables de l'Université (charges hors dotations aux amortissements, provisions, dépréciations, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés et exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants) s'établissent à 94 854 k€, ce qui représente une moyenne mensuelle de 7 904 k€. En conséquence, le fonds de roulement de 29 287 k€ (26 408 k€ en 2020) couvre 111 jours de charges décaissables (après 103 jours en 2020).

B. La variation du fonds de roulement

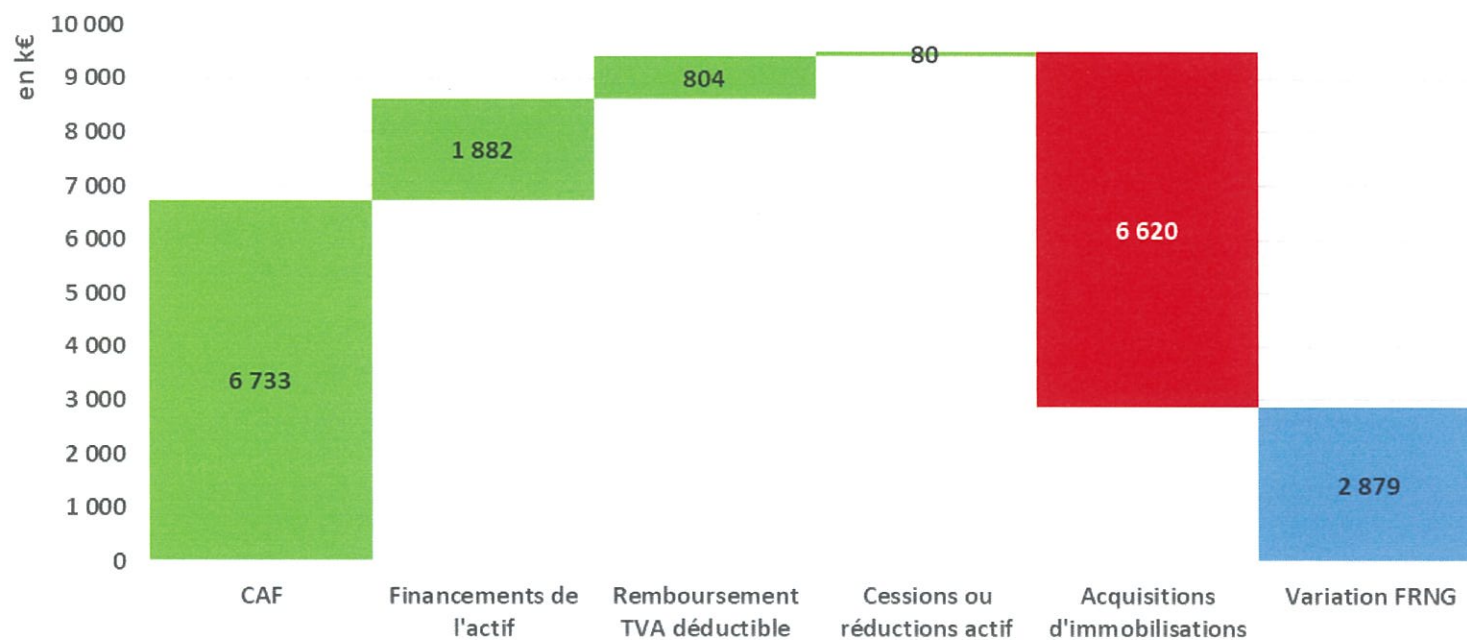
Cf. Annexe VIII

Le tableau de financement des emplois durables permet d'apprécier les cycles de financement et d'investissement. Il met en lumière les opérations qui ont contribué à l'évolution du patrimoine et fait apparaître les **flux de trésorerie potentiels** qui permettent d'expliquer la variation du fonds de roulement.

En 2021, la capacité d'autofinancement et les financements externes de l'actif représentent, respectivement, 71 % et 20% des ressources stables.

L'équilibre « emplois-ressources » se traduit par un apport au fonds de roulement d'un montant de 2 879 k€ (contre 2 619 k€ en 2020).

Cette variation du fonds de roulement (FRNG) peut être représentée schématiquement de la manière suivante :



La variation du fonds de roulement s'explique, principalement, par :

- le niveau de la capacité d'autofinancement (CAF), qui bénéficie notamment de la progression des subventions de fonctionnement hors SCSP (+ 787 k€) et, en particulier, des ressources d'apprentissage issues de Formasup (+ 481 k€), de l'évolution du produit des prestations de recherche (+ 526 k€), ainsi que d'« autres produits de gestion », pour un montant voisin de 471 k€ (versements des IFSI et pénalités afférentes à un marché de prestations de services) ;
- le remboursement de la TVA déductible au titre des années 2019 et 2020 (804 k€) ;
- le report en 2022 d'acquisitions d'immobilisations prévues en 2021, notamment dans le cadre des opérations immobilières « Aménagement des locaux », « Mise en accessibilité » et « Salle Exploitation »¹³.
Pour mémoire, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élevait à 4 813 k€ en 2020 et le montant des crédits de paiement inscrit au Budget Rectificatif 2 était de 8 834 k€.

Cette variation s'est traduite par un abondement de la trésorerie de 4 056 k€ et une diminution du besoin en fonds de roulement (ou ressource en fonds de roulement) de 1 177 k€ (cf. **Annexe IX**).

¹³ Information obtenue de la Direction des Affaires Financières

C. Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement correspond au besoin de financement lié au fonctionnement courant de l'Université, c'est-à-dire à la différence entre ses dettes et ses créances, l'université ne tenant pas de comptabilité de stocks.

Les dettes fournisseurs en attente de paiement excédant les créances clients en attente d'encaissement, le besoin en fonds de roulement (BFR) au 31 décembre 2021 est négatif à hauteur de (-) 5 121 k€.

L'activité courante de l'Université génère donc un excédent de financement qui abonde le fonds de roulement.

En k€

ACTIF CIRCULANT		2021	PASSIF CIRCULANT		2021
Créances d'exploitation			Dettes d'exploitation		
- Stocks bruts			- Dettes fournisseurs, comptes rattachés		2 246
- Avances, acompte sur commandes			- Avances et acomptes reçus sur commandes clients		8 840
- Clients, comptes rattachés bruts		5 210	- Autres dettes d'exploitation		7 585
- Autres créances d'exploitation		10 040			
Créances hors exploitation			Dettes hors exploitation		
- Créances diverses			- Dettes diverses		1 616
- Charges constatées d'avance		45	- Produits constatés d'avance		129
Total I		15 295			
			RESSOURCE EN FONDS DE ROULEMENT		
			(-) 5 121		
			Total II		20 416

D. La trésorerie

1. La détermination de la trésorerie

L'excédent de financement constaté *supra* constitue une ressource de trésorerie qui, ajoutée au fonds de roulement, détermine le montant de la trésorerie.

La trésorerie permet d'établir l'équilibre entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

En k€

Ressources stables	161 122
Emplois stables (actif immobilisé brut)	131 835
Fonds de roulement net global (a)	29 287

Passif circulant	20 416
Actif circulant	15 295
Ressource en fonds de roulement (b)	5 121

Trésorerie (a) + (b)	34 408
-----------------------------	---------------

2. L'évolution de la trésorerie



La trésorerie de l'Université s'établit à 34 408 k€ au 31 décembre 2021, en progression de 13% par rapport à 2020.

Elle permet à l'établissement d'assurer dès le début 2022 le paiement des dettes de l'exercice 2021 ainsi que celles du nouvel exercice.

La courbe de trésorerie est très marquée par les fluctuations liées aux dates d'encaissements des acomptes sur la subvention pour charges de service public du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (encaissement en particulier d'acomptes de 21 404 k€ en janvier, de 21 404 k€ en avril, de 29 881 k€ en juillet et de 12 843 k€ en octobre). Fin mars, la trésorerie atteint son point bas, soit 28 385 k€.

E. Conclusion

Malgré la prolongation de l'état de crise sanitaire, l'université réussit à redresser son chiffre d'affaires en 2022, notamment en raison d'une activité soutenue dans le domaine de la recherche. Cette évolution favorable est confortée par une progression notable du produit des subventions de fonctionnement et, en particulier, des financements des formations en apprentissage.

La progression de la masse salariale chargée est compensée, pour partie, par une hausse de la SCSP et la hausse des autres charges reste maîtrisée, dans un contexte de reprise de l'activité.

In fine, l'université dégage un résultat patrimonial positif, qui contribue à la formation d'une capacité d'autofinancement relativement importante, tout comme les trois années précédentes. Le niveau de cette ressource permet ainsi un autofinancement intégral des investissements.

Le fonds de roulement et la trésorerie de l'Université sont structurellement et largement positifs et le fonds de roulement, corrigé du montant des « engagements hors bilan souscrits », couvrirait encore 68 jours de charges décaissables.

La solidité de la structure financière de l'université doit permettre l'aboutissement des actions engagées par l'établissement, et notamment des opérations d'investissement.

Elle permet également à l'université d'envisager de nouveaux projets contribuant à son rayonnement, ainsi qu'à la réussite de l'alliance A2U. Toutefois, l'ampleur de ces projets sera liée à l'évolution, d'une part, de la masse salariale de l'établissement, notamment à raison de la mise en œuvre des mesures incluses dans la loi de programmation de la recherche, et, d'autre part, des ressources de l'université, et en particulier, des ressources issues de l'apprentissage.

VII. Annexes

Annexe I

Université d'Artois Année 2021		Tableau des Provisions et Dépréciations		
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations (Dotations de l'exercice)	Diminutions (Reprises de l'exercice)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges	718 741,70	672 159,60	-698 741,70	692 159,60
15110000 Provisions pour litiges	23 000,00	0,00	- 3 000,00	20 000,00
15820000 Provisions pour CET	623 615,70	672 159,60	-623 615,70	672 159,60
15870000 Prov alloc perte d'emploi indemnités licenciement	72 126,00	0,00	-72 126,00	0,00
Dépréciations	5 674 210,21	2 025,50	-678 812,67	4 997 423,04
29131570 Dépré- Construction bâtiment admin/com acquis	4 853 177,33	0,00	0,00	4 853 177,33
29610000 Dépréciations des titres de participation	77 000,00	0,00	- 77 000,00	0,00
49110000 Dépréciations des comptes de tiers (clients)	743 519,38	0,00	-601 812,67	141 706,71
49120000 Dépréciations des comptes de tiers (étudiants)	513,50	2 025,50	0,00	2 539,00
TOTAL	6 392 951,91	674 185,10	-1 377 554,37	5 689 582,64

Annexe II

Université d'Artois Année 2021		Tableau des immobilisations				
Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations Incorporelles	894 929,11	0,00	60 778,45	0,00	-124 275,06	831 432,50
20531000 Logiciels acquis ou sous-traités	894 929,11	0,00	60 778,45	0,00	-124 275,06	831 432,50
Immobilisations Corporelles	124 326 256,06	1 858 840,14	4 366 909,21	0,00	-1 620 634,05	128 931 371,36
21126000 Terrains aménagés mad	6 260 637,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 620 637,00
21270000 Agencement terrains sites naturels	64 177,26	0,00	0,00	0,00	0,00	64 177,26
21315600 Construction bâtiments mad	55 585 708,84	0,00	0,00	0,00	0,00	55 585 708,84
21315700 Construction bâtiments acquis	23 489 707,40	0,00	0,00	0,00	0,00	23 489 707,40
21355600 Construction agencement mad	2 073 717,57	1 832 728,14	978 959,26	0,00	0,00	4 885 404,97
21355700 Construction agencement acquis	5 877 616,25	0,00	28 817,56	0,00	0,00	5 906 433,81
21511700 Installations complexes acquis	1 295 865,65	0,00	16 093,59	0,00	-113 775,14	1 198 184,10
21547000 Matériel acquis	9 934 767,82	19 212,00	1 191 279,29	0,00	-116 087,70	11 029 171,41
21557000 Outillage acquis TEC	415 445,97	0,00	122 999,58	0,00	-4 907,60	533 537,95
21567000 Matériel d'enseignement	3 975 445,34	0,00	14 216,00	0,00	-644 876,46	3 344 785,28
21577000 Agencem & aménag mat acquis	7 953,40	0,00	0,00	0,00	0,00	7 953,40
21600000 Collections	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
21817000 Install génér, agenct acquis	610 616,07	6 900,00	44 111,58	0,00	0,00	661 627,65
21827000 Matériel de transport acquis	645 679,87	0,00	78 093,72	0,00	0,00	723 773,59
21831700 Matériel de bureau acquis	90 926,10	0,00	1 335,40	0,00	-11 514,55	80 746,95
21832700 Matériel informatique acquis	8 606 635,67	0,00	1 219 973,66	0,00	-546 896,32	9 279 713,01
21847000 Mobilier acquis	2 490 122,39	0,00	57 997,68	0,00	0,00	2 548 120,07
21887000 Matériels divers acquis	2 899 233,46	0,00	613 031,49	0,00	-182 576,28	3 329 688,67
Immobilisations corporelles en cours	1 708 456,28	0,00	2 285 352,88	-1 858 840,14	-95 861,67	2 039 107,35
23110000 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23130000 Immobilisations en cours	1 422 306,45	0,00	2 215 339,09	-1 832 728,14	0,00	1 804 917,40
23150000 Immobilisations en cours	26 112,00	0,00	50 093,79	-26 112,00	0,00	19 920,00
23810000 Av vers immo corporelles	260 037,83	0,00	19 920,00	0,00	-95 861,67	214 269,95
Participations créances rattachées à des participations	92 303,00	0,00	0,00	0,00	-77 000,00	15 303,00
26110000 Titres-actions	92 303,00	0,00	0,00	0,00	-77 000,00	15 303,00
26180000 Titres-autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	16 243,85	0,00	2 800,00	0,00	-1 084,00	17 959,85
27430000 Prêts au personnel	400,00	0,00	2 800,00	0,00	-1 084,00	2 116,00
27510000 Dépôts	240,11	0,00	0,00	0,00	0,00	240,11
27550000 Cautionnements	15 603,74	0,00	0,00	0,00	0,00	15 603,74
TOTAL	127 038 188,30	1 858 840,14	6 715 840,54	-1 858 840,14	-1 918 854,78	131 835 174,06

Annexe III

Université d'Artois Année 2021	Tableau des durées d'amortissement	
Comptes	Libellé	Durée d'amortissements en annuité
20531000	Logiciels	3
20532000	Logiciels créés	3
20580000	Autres concessions, brevets, licences, marques et valeurs similaires	5
21217000	Agencements et aménagements de terrains acquis	10
21227000	Agencements et aménagements de terrains aménagés acquis	10
213556000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions affectées ou remises en dotation	20
213557000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions acquises	20
21358000	Autres installations générales, agencements, aménagements des autres constructions	20
21457000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions sur sol d'autrui	20
21517000	Installations techniques complexes acquises	10
21537000	Matériel scientifique acquis	10
21557000	Outils acquis	5
21567000	Matériels d'enseignement acquis	10
21577000	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis	10
21617000	Collections de documentation	10
21817000	Installations générales, agencements, aménagements divers	20
21827000	Matériel de transport acquis	5
21837000	Matériel de bureau acquis	5
21838000	Autre matériel de bureau	5
21847000	Mobilier	10
21877000	Matériel informatique	5
21878000	Autre matériel informatique	5
21887000	Matériel divers	10

Comptes	Libellé	Durée d'amortissements en annuité
21126000	Terrains aménagés reçus en dotation ou en affectation	0
213156000	Bâtiments affectés ou remis en dotation (détail en fin de liste)	
213157000	Bâtiments acquis (détail en fin de liste)	
	Bâtiments de la catégorie A:	
	Structure 57%	50
	Couverture 8%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 4%	15
	Fluides 16%	15
	Bâtiments de la catégorie B:	
	Structure 55%	50
	Couverture 6%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 8%	15
	Fluides 16%	15
	Bâtiments de la catégorie C:	
	Structure 48%	50
	Couverture 8%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 4%	15
	Fluides 25%	15
	Bâtiments de la catégorie D:	
	Structure 46%	50
	Couverture 6%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 8%	15
	Fluides 25%	15

Annexe IV

Université d'Artois Année 2021		Tableau des amortissements et dépréciations			
Rubriques et postes		Cumulés au début de l'exercice	Augmentation Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles		843 188,04	42 194,35	124 275,06	761 107,33
20531000	Logiciels acquis ou sous-traités	843 188,04	42 194,35	124 275,06	761 107,33
Immobilisations Corporelles		54 600 877,55	6 832 502,57	1 568 421,11	59 864 959,01
21126000	Terrains aménagés mad	0,00	0,00	0,00	0,00
21270000	Agencement terrains sites naturels	9 480,13	6 417,74	0,00	15 897,87
21315600	Construction bâtiments MAD	16 672 695,56	3 373 995,38	0,00	20 046 690,94
21315700	Construction bâtiments acquis	14 848 368,929 5 191,59	501 874,60	0,00	15 350 243,52
21355600	Construction agencements MAD	146 194,61	181 039,30	0,00	327 233,91
21355700	Construction agencements acquis	966 381,17	294 364,99	0,00	1 260 746,16
21511700	Installations complexes acquis	1 048 076,40	32 195,18	106 143,51	974 128,07
21547000	Matériel acquis	5 713 097,58	980 140,88	107 438,92	6 585 799,54
21557000	Outillage acquis TEC	189 500,19	71 683,91	4 291,70	256 892,40
21567000	Matériel d'enseignement acquis	3 720 900,70	98 811,70	641 400,68	3 178 311,72
21577000	Agencem & aménag mat acquis	7 953,40	0,00	0,00	7 953,40
21600000	Collections	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21817000	Install génér. agencet acquis	537 853,15	7 586,41	0,00	545 439,56
21827000	Matériel de transport acquis	508 332,15	58 530,33	0,00	566 862,48
21831700	Matériel de bureau acquis	79 489,08	3 541,39	11 514,55	71 515,92
21832700	Matériel informatique acquis	6 312 978,27	929 283,37	541 145,47	6 701 116,17
21847000	Mobilier acquis	2 193 525,34	60 783,96	0,00	2 254 309,30
21887000	Matériels divers acquis	1 644 050,90	232 253,43	156 486,28	1 719 818,05
23130000	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
23150000	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concession		0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations		77 000,00	0,00	77 000,00	0,00
26110000	Titres-actions	77 000,00		77 000,00	0,00
TOTAL		55 521 065,59	6 874 696,92	1 769 696,17	60 626 066,34

Annexe V

Université d'Artois Année 2021		Tableau des financements de l'actif					
Rubriques et postes	Cumul net au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul net à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	48 947 088,13	615 577,94	0,00	-3 322 480,76	0,00	-439 559,48	45 800 625,83
Financements non rattachés à des actifs déterminés	12 700,04	257 283,42	0,00	0,00	0,00	0,00	269 983,46
Financements rattachés à des actifs déterminés	48 934 388,09	358 294,52	0,00	-3 322 480,76	0,00	-439 559,48	45 530 642,37
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	43 653 522,83	10 644,08	0,00	-3 301 377,06	0,00	-10 644,08	40 352 145,77
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété							
- Financement des autres actifs :	5 280 865,26	347 650,44	0,00	-21 103,70	0,00	-428 915,40	5 178 496,60
État	5 280 865,26	347 650,44	0,00	-21 103,70	0,00	-428 915,40	5 178 496,60
Agence nationale de la recherche (ANR) - IA							
Autres							
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	2 069 006,32	1 276 619,91	0,00	-565 488,35	0,00	-41 058,18	2 739 079,70
Financements non rattachés à des actifs déterminés	364 186,16	687 029,51	0,00	0,00	0,00	0,00	1 051 215,67
- Régions	251 864,15	-72 305,75	0,00	0,00	0,00	0,00	179 558,40
- Union Européenne	44 367,16	94 477,48	0,00	0,00	0,00	0,00	138 844,64
- Autres	67 954,85	664 857,78	0,00	0,00	0,00	0,00	732 812,63
Financements rattachés à des actifs déterminés	1 704 820,16	589 590,40	0,00	-565 488,35	0,00	-41 058,18	1 687 864,03
- Régions	149 592,53	168 375,40	0,00	-206 475,64	0,00	-17 283,07	94 209,22
- Départements							
- Communes et groupements de Communes							
- Autres collectivités et établissements publics							
- Union Européenne	159 617,47	0,00	0,00	-61 902,64	0,00	-14 545,70	83 169,13
- Autres organismes	489,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres	1 395 120,28	421 215,00	0,00	0,00	0,00	-9 229,41	1 510 485,68
TOTAUX	51 016 094,45	1 892 197,85	0,00	-3 887 969,11	0,00	-480 617,66	48 539 705,53

Annexe VI

Université d'Artois Année 2021		Echéances des créances et dettes à la clôture d'exercice						
		Degré de liquidité de l'actif				Degré d'exigibilité du passif		
CREANCES	Montant net au bilan	Echéances à moins un an	Echéances à plus un an (A) (B)	DETTES	Montant net au bilan	Ech. à moins un an	Ech. à plus un an (C) (D) (E)	Ech. à plus cinq ans (F)
Créances de l'actif immobilisé :				Dettes financières :				
Créances rattachées à des participations	15 303,00	0,00	15 303,00	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	2 116,00	2 116,00	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances immobilisées	15 843,85	0,00	15 843,85	Dettes financières et autres emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances de l'actif circulant :				Dettes non financières :				
Créances sur des entités publiques	10 030 422,40	10 030 422,40	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 144 208,12	3 144 208,12	0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	5 209 701,96	5 209 701,96	0,00	Dettes fiscales et sociales	4 906 443,93	4 906 443,93	0,00	0,00
Créances sur les redevables (produit de la fiscalité affectée)				Avances et acomptes reçus	8 839 725,68	6 491 259,09	1 273 531,59	1 074 935,00
Avances et acomptes versés sur commande	1 370,65	1 370,65	0,00	Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers	718 216,56	554 514,56	163 702,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers				Autres dettes non financières	2 678 582,03	2 678 582,03	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs	9 168,58	9 168,58	0,00	Produits constatés d'avance	128 974,42	128 974,42	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	44 746,40	44 746,40	0,00					
TOTAL	15 328 672,84	15 297 525,99	31 146,85	TOTAL	20 416 150,74	17 903 982,15	1 437 233,59	1 074 935,00

(A) Participations SATT NORD et SUP Investissement, (B) Dépôts et cautionnements versés, (C) Retenues de garantie sur marchés, (D) Comptes 4191 et 4419, (E) Compte 46751, (F) Avances PIA3

Annexe VII

Université d'Artois Année 2021		TABLEAU DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET REMISES GRACIEUSES PRONONCEES EN 2021				
Date	Compte Client/ Fournisseur	Montant Admission non-valeur	Montant Remise Gracieuse	Décisionnaire	Compte d'imputation	Texte
09/09/2021	15427		1 247,00	Président	46751100	REMISE GRACIEUSE BOURSE ERASMUS+ MZOUGHY MARWA
28/10/2021	8253	15,00		Président	41600000	NON VALEUR FA 210032382 VAE Sébastien LAURENT
28/10/2021	8548	162,00		Président	41200000	NON VALEUR FI ACHATA OUSSAMA 2020/2021
28/10/2021	8768	197,00		Président	41200000	NON VALEUR FI NATALY LAURENCE 2020/2021
02/11/2021	6240	112,00		Président	41200000	NON VALEUR FI BASTIEN SOPHIE 2020/2021
02/11/2021	7011	56,00		Président	41200000	NON VALEUR FI AITELTRACH ZAKARIYA 2020/2021
02/11/2021	7755	112,00		Président	41200000	NON VALEUR FI OKONDZA WILLIAM 2020/2021
03/11/2021	7817	56,00		Président	41200000	NON VALEUR FI CHAHMA SORAYA 2020/2021
03/11/2021	7950	56,00		Président	41200000	NON VALEUR FI DELOOR HELOISE 2020/2021
03/11/2021	8058	56,00		Président	41200000	NON VALEUR FI RANWEZ VICTORIEN 2020/2021
03/11/2021	8457	56,00		Président	41600000	NON VALEUR FI GRANSART FAUSTINE 2020/2021
03/11/2021	8474	56,00		Président	41600000	NON VALEUR FI WOLCZKO LUCAS 2020/2021
03/11/2021	8484	56,00		Président	41200000	NON VALEUR FI LESAGE ELIE 2020/2021
03/11/2021	8490	56,00		Président	41600000	NON VALEUR FI DEMEY HUGO 2020 2021
03/11/2021	8500	56,00		Président	41200000	NON VALEUR FI BAILLEUX ROMAIN 2020 2021
03/11/2021	8508	81,00		Président	41600000	NON VALEUR FI ABDELMOUTTALIB HAMZA 20/21
03/11/2021	8525	112,00		Président	41200000	NON VALEUR FI HAJJAMI HICHAM 2020 2021
03/11/2021	8541	112,00		Président	41200000	NON VALEUR FI ATIMIRI VIVIANE 2020/2021
03/11/2021	8550	112,00		Président	41600000	NON VALEUR FI DEGUISE LENA 2020 2021
03/11/2021	8551	112,00		Président	41200000	NON VALEUR FI SALMI OSSAMA 2020 2021
03/11/2021	8580	112,00		Président	41200000	NON VALEUR FI BEN KARROUM YOUNESS 2020 2021
03/11/2021	8595	112,00		Président	41200000	NON VALEUR FI KAMALDINE SALIM 2020 2021
03/11/2021	8605	112,00		Président	41200000	NON VALEUR FI GOMIS TOUTY ANGELLE 2020 2021
03/11/2021	8616	112,00		Président	41200000	NON VALEUR FI VILLARUBIAS DIANE 2020 2021
03/11/2021	8658	56,00		Président	41200000	NON VALEUR FI THERY FLORENCE 2020 2021
03/11/2021	8142	1,00		Président	46300000	NON VALEUR FI DUFAIT FA 210032772
03/11/2021	8569	65,00		Président	44170000	NON VALEUR SUBVENTION FA 210033687 UNIVERSITE TIRANA
04/11/2021	5011827	0,08		Président	46300000	NON VALEUR ORV 40001720 MINJEAU CORINNE
04/11/2021	9710	0,01		Président	46300000	NON VALEUR ORV 40001717 DELEMAR CORINNE
16/12/2021	3603	16 843,00		Conseil d'administration	41200000	NON VALEUR IFMAS FE 240000399 LIQUIDATION JUDICIAIRE
16/12/2021	3603	76,00		Conseil d'administration	41200000	NON VALEUR IFMAS FE 210025869 LIQUIDATION JUDICIAIRE
16/12/2021	3603	21 798,02		Conseil d'administration	41200000	NON VALEUR IFMAS FE 240000383 LIQUIDATION JUDICIAIRE
16/12/2021	3603	480,00		Conseil d'administration	41600000	NON VALEUR IFMAS FE 210025457 LIQUIDATION JUDICIAIRE
31/12/2021	3603	77 000,00		Conseil d'administration	26110000	NON VALEUR TITRES CAPITAL SOCIAL IFMAS LIQUIDATION JUDICIAIRE
TOTAUX		118 398,11	1 247,00			
		119 645,11				

Annexe VIII

Université d'Artois Année 2021		Tableau de financement (partie I)			
EMPLOIS	2021	2020	RESSOURCES	2021	2020
			Capacité d'autofinancement de l'exercice	6 732 810,75	6 709 855,06
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	6 619 978,87	4 813 397,93	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	80 634,00	14 302,06
Immobilisations incorporelles	60 778,45	27 976,24	Cessions d'immobilisations	2 550,00	13 202,06
Immobilisations corporelles	6 556 400,42	4 784 321,69			
Immobilisations financières	2 800,00	1 100,00	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	78 084,00	1 100,00
			Augmentation des fonds propres	2 685 362,77	707 975,44
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augmentation de dotations		
Réduction de capitaux propres			Augmentation des autres fonds propres	1 881 553,77	707 975,44
Remboursement de dettes financières			Correction Ressources (report à nouveau) ¹⁴	803 809,00	
			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	6 619 978,87	4 813 397,93	TOTAL DES RESSOURCES	9 498 807,52	7 432 132,56
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	2 878 828,65	2 618 734,63	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	0,00	0,00

¹⁴ Au titre de cette rubrique, seules sont retenues les opérations qui ont pour contrepartie un compte de classe 4, c'est-à-dire les opérations qui ont généré ou qui vont générer un flux de trésorerie

Annexe IX

Université d'Artois Année 2021	Tableau de financement II			
Variation du fonds de roulement net global	Année 2021			Année 2020
	Besoins (1)	Dégagement (2)	Solde (2-1)	Solde
VARIATIONS "EXPLOITATION"				
Variation des actifs d'exploitation :				
Stock et en cours	0,00	0,00		
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	15 284,09		
Créances client comptes rattachés et autres créances d'exploitation (a)	4 936 752,42	0,00		
Variation des dettes d'exploitation :				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	989 141,55		
Dettes fournisseurs comptes rattachés et autres dettes d'exploitation (b)	0,00	4 609 243,32		
TOTAUX	4 936 752,42	5 613 668,96		
A. Variation nette "Exploitation" (c)			676 916,54	-860 739,79
VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"				
Variation des autres débiteurs (a) (d)	8 424,66	0,00		
Variation des autres créditeurs (b)	0,00	508 579,60		
TOTAUX	8 424,66	508 579,60		
B. Variation nette "Hors exploitation" (c)			500 154,94	131 972,47
TOTAL (A+B)				
Besoin de l'exercice en fonds de roulement			0,00	728 767,32
Ou				
Dégagement net de fond de roulement dans l'exercice			1 177 071,48	0,00
VARIATIONS "TRESORERIE"				
Variation des disponibilités	4 055 900,13	0,00		
Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,00	0,00		
TOTAUX	4 055 900,13	0,00		
c. Variation Nette "Trésorerie" (c)			-4 055 900,13	-1 889 967,31
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL (A+B+C)				
Emploi Net			2 878 828,65	2 618 734,63
Ou				
Ressource nette			0,00	0,00
(a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non (b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non (c) Les montants sont affectés du signe + lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe - dans le cas contraire (d) Y compris valeurs mobilières de placement				

Université d'Artois

L'agent comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier.
Il affirme en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'établissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Fait à Arras, le 25 février 2022

L'Agent comptable,



Fabien CAQUERET

Visa du compte financier de l'exercice 2021

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public, notamment les articles 24, 32 et 212,

Le compte financier, établi par l'agent comptable, soumis au visa de l'ordonnateur, comprend

- les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ;
- le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, tel qu'exécuté ;
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ;
- la balance des valeurs inactives.

Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Fait à Arras, le 25 février 2022

Le Président de l'université d'Artois,



Pasquale MAMMONE



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

BALANCE DES COMPTES DES VALEURS
INACTIVES

EXERCICE 2021

Etablissement université Année 2021	Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 2	
RUBRIQUES		Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT ou PRELEVEMENT		2 878 828,65
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)		-1 177 071,48
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou PRELEVEMENT		4 055 900,13
Niveau du FONDS DE ROULEMENT		29 287 280,73
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		-5 120 672,76
Niveau de la trésorerie		34 407 953,49

BALANCE DES COMPTES DES VALEURS INACTIVES

Numéro et intitulé du compte			Débits			Crédits			Soldes	
			Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Numéro et intitulé du compte	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Débiteurs
861	Comptes de position : titres et valeurs en portefeuille	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
862	Comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
863	Comptes de prise en charge	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

ETAT NEANT

ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	831 432,50	-761 107,33	70 325,17	51 741,07
Immobilisations corporelles	130 970 478,71	-59 864 959,01	71 105 519,70	71 433 834,79
Terrains	6 324 814,26	-15 897,87	6 308 916,39	6 315 334,13
Constructions	89 867 255,02	-36 984 914,53	52 882 340,49	54 393 109,80
Installations techniques, matériels et outillage	16 113 632,14	-11 003 085,13	5 110 547,01	4 949 949,91
Collections	2 000,00	-2 000,00		
Autres immobilisations corporelles	16 623 669,94	-11 859 061,48	4 764 608,46	4 066 984,67
Immobilisations corporelles en cours	1 824 837,40		1 824 837,40	1 448 418,45
Avances et acomptes sur commandes	214 269,95		214 269,95	260 037,83
Immobilisations financières	33 262,85		33 262,85	31 546,85
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	131 835 174,06	-60 626 066,34	71 209 107,72	71 517 122,71
ACTIF CIRCULANT				
Créances	15 250 663,59	-144 245,71	15 106 417,88	9 456 618,40
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	10 030 422,40		10 030 422,40	6 496 146,59
Créances clients et comptes rattachés	5 209 701,96	-144 245,71	5 065 456,25	2 940 795,21
Avances et acomptes versés sur commandes	1 370,65		1 370,65	16 654,74
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Créances sur les autres débiteurs	9 168,58		9 168,58	3 021,86
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	44 746,40		44 746,40	35 719,93
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	15 295 409,99	-144 245,71	15 151 164,28	9 492 338,33
TRESORERIE				
Disponibilités	34 407 953,49		34 407 953,49	30 352 053,36
TOTAL TRESORERIE	34 407 953,49		34 407 953,49	30 352 053,36
<i>Ecart de conversion Actif</i>	67,99		67,99	65,78
TOTAL GENERAL	181 538 605,53	-60 770 312,05	120 768 293,48	111 361 580,18

Université d'Artois Année 2021	Système de base BILAN COMPTABLE	
PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
FONDS PROPRES		
Financements reçus	48 539 705,53	51 016 094,45
Financements de l'actif - Etat	45 800 625,83	48 947 088,13
Financement de l'actif par des tiers	2 739 079,70	2 069 006,32
Réserves	45 515 050,55	41 832 868,77
Report à nouveau	862 831,99	-68 344,79
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 742 395,07	3 682 181,78
TOTAL FONDS PROPRES	99 659 983,14	96 462 800,21
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	20 000,00	23 000,00
Provisions pour charges	672 159,60	695 741,70
Emprunts obligataires		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	692 159,60	718 741,70
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 144 208,12	2 640 274,31
Dettes fiscales et sociales	4 906 443,93	4 528 292,88
Avances et acomptes reçus	8 839 725,68	3 473 656,51
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	718 216,56	598 670,00
Autres dettes non financières	2 678 582,03	2 844 419,24
Produits constatés d'avance	128 974,42	94 723,63
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	20 416 150,74	14 180 036,57
Ecart de conversion Passif		1,70
TOTAL GENERAL	120 768 293,48	111 361 580,18

Université d'Artois Année 2021	Système de base COMPTE DE RESULTAT		
Charges (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
<i>Achats</i>	-9,00	69,00	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	11 269 532,42	11 044 931,36	
<i>Charges de personnel</i>	80 790 429,04	78 499 471,40	
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	48 345 303,62	46 606 190,69	
<i>Charges sociales</i>	31 979 658,90	31 584 339,87	
<i>Intéressement et participation</i>			
<i>Autres charges de personnel</i>	465 466,52	308 940,84	
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	4 995 535,77	2 327 552,04	
<i>Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	7 717 438,94	7 659 024,55	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	104 772 927,17	99 531 048,35	
CHARGES D'INTERVENTION			
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>			
<i>Transfert aux ménages</i>			
<i>Transferts aux entreprises</i>			
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>			
<i>Transferts aux autres entités</i>			
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>			
<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>			
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	104 772 927,17	99 531 048,35	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	649,40	291,63	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	4 742 395,07	3 682 181,78	
TOTAL CHARGES	109 515 971,64	103 213 521,76	

Université d'Artois Année 2021	Système de base COMPTE DE RESULTAT		
Produits (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020	
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	95 756 506,14	93 515 661,93	
Subventions pour charges de service public	87 199 582,00	85 710 520,00	
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	7 722 198,70	6 935 340,25	
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques			
Dons et legs	-5 844,78	31 400,58	
Produits de la fiscalité affectée	840 570,22	838 401,10	
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	8 034 985,17	5 079 000,50	
Ventes de biens ou prestations de services	7 318 182,93	4 805 983,95	
Produits de cessions d'éléments d'actif	2 550,00	13 202,06	
Autres produits de gestion	714 252,24	259 814,49	
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public			
<i>Autres produits</i>	5 647 473,26	4 618 149,21	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	1 416 751,42	472 855,33	
Reprises du financement rattaché à un actif	4 230 721,84	4 145 293,88	
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	109 438 964,57	103 212 811,64	
PRODUITS FINANCIERS			
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>			
<i>Gains de change</i>	7,07	710,12	
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>	77 000,00		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	77 007,07	710,12	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)			
TOTAL PRODUITS	109 515 971,64	103 213 521,76	

**Evolution de la situation patrimoniale
en droit constaté - tableau 1**

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	6 732 810,75
		Financement de l'actif par l'état	604 933,86
Investissements	6 619 978,87	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	1 276 619,91
		Autres ressources	884 443,00
Remboursement des dettes financières	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL DES EMPLOIS	6 619 978,87	TOTAL DES RESSOURCES	9 498 807,52
Apport au fonds de roulement	2 878 828,65	Prélèvement sur fonds de roulement	0,00



Compte financier 2021

Conseil d'administration du 11 mars 2022

Compte financier 2021

Numéro du tableau	Intitulé du tableau	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires avant report	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires après report	Pour vote
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (Execution des dépenses)	Pour information
11	Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche	Pour information
12	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

Documents supplémentaires à part :

Rapport de gestion	Pour vote
Annexe des comptes annuels	Pour vote
Etats financiers: Bilan Compte de résultat Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en exécution (tableaux 1 et 2)	Pour vote
Balance des comptes des valeurs inactives	Pour vote

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du compte financier 2021

Catégories d'emplois		Nature des emplois		Données votées au dernier Budget Rectificatif 2021		Réalisé 2021		Données votées au dernier Budget Rectificatif 2021		Réalisé 2021		Données votées au dernier Budget Rectificatif 2021		Réalisé 2021	
				Emplois sous plafond Etat *		Emplois financés hors SCSP		Global en ETPT							
				En ETPT		En ETPT									
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires		463,28	463,36					463,28	463,36				
		CDI		4,00	4,00					4,00	4,00				
	Non permanents	CDD		93,13	92,25		21,43	21,33		114,56	113,58				
S/total EC				560,41	559,61	21,43	21,33	581,84	580,94						
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)				0,00				0,00		0,00					
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires		359,16	356,27					359,16	356,27				
		CDI		17,00	17,00		5,95	5,95		22,95	22,95				
	Non permanents	CDD		55,19	52,00		62,24	60,04		117,43	112,04				
S/total Biatss				431,35	425,27	68,19	65,99	499,54	491,26						
Totaux				991,76	984,88	89,62	87,32	1 081,38	1 072,20						
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat				1 111,00											

Tableau 2
Autorisations budgétaires avant report

Dépenses						
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP		
	Réalisé 2020	Budget 2021 apres BR2	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Budget 2021 apres BR2	Réalisé 2021
Personnel	79 230 703 €	82 271 915,42	81 260 118 €	79 228 347 €	82 271 915 €	81 262 275 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>23 836 178 €</i>	<i>24 088 358 €</i>	<i>23 927 122 €</i>	<i>23 836 178 €</i>	<i>24 088 358 €</i>	<i>23 927 122 €</i>
Fonctionnement	20 070 818 €	15 809 718,92	14 023 443 €	12 433 526 €	14 841 157 €	12 524 360 €
Investissement	7 415 180 €	6 430 266 €	5 239 367 €	4 676 057 €	8 833 773 €	6 274 935 €
TOTAL DES DÉPENSES	106 716 701 €	104 511 901 €	100 522 927 €	96 337 929 €	105 946 846 €	100 061 570 €
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Réalisé 2020	dget 2021 apres B	Réalisé 2021	Réalisé 2020	dget 2021 apres B	Réalisé 2021
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Solde budgétaire réalisé 2021 (excédent) 3 366 818 €

RE			
Réalisé 2020	Budget 2021 apres BR2	Réalisé 2021	
96 284 427 €	102 491 024 €	103 009 273 €	Recettes globalisées
85 702 520 €	86 231 952 €	87 696 902 €	Subvention pour charges de service public
265 916 €	533 007 €	538 987 €	Autres financements de l'Etat
838 401 €	852 414 €	840 570 €	Fiscalité affectée
2 442 099 €	3 942 314 €	3 075 043 €	Autres financements publics
7 035 491 €	10 931 337 €	10 857 771 €	Recettes propres
328 318 €	418 299 €	419 116 €	Recettes fléchées
0 €	89 981 €	89 981 €	Financements de l'Etat fléchés
328 318 €	328 318 €	328 318 €	Autres financements publics fléchés
0 €	0 €	817 €	Recettes propres fléchées
96 612 745 €	102 909 323 €	103 428 388 €	TOTAL DES RECETTES

0 € Solde budgétaire réalisé 2021 (déficit)

Tableau 2
Autorisations budgétaires après report des opérations pluriannuelles

Dépenses						
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP		
	Réalisé 2020	Budget 2021 après BR2	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Budget 2021 après BR2	Réalisé 2021
Personnel	79 230 703 €	82 213 020 €	81 260 118 €	77 796 072 €	82 213 020 €	81 262 275 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>23 836 178 €</i>	<i>24 088 358 €</i>	<i>23 927 122 €</i>	<i>23 182 727 €</i>	<i>24 088 358 €</i>	<i>23 927 122 €</i>
Fonctionnement	20 070 818 €	15 245 163 €	14 023 443 €	13 575 884 €	14 269 315 €	12 524 360 €
Investissement	7 415 180 €	5 379 278 €	5 239 367 €	4 116 133 €	7 217 830 €	6 274 935 €
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Réalisé 2020	Budget 2021 après	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Budget 2021 après B	Réalisé 2021
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES DÉPENSES	106 716 701 €	102 837 462 €	100 522 927 €	95 488 089 €	103 700 165 €	100 061 570 €

Solde budgétaire réalisé 2021 (excédent)	3 366 818 €
---	--------------------

RE			
Réalisé 2020	Budget 2021 après BR2	Réalisé 2021	
96 284 427 €	102 059 000 €	103 009 273 €	Recettes globalisées
85 702 520 €	86 231 952 €	87 696 902 €	Subvention pour charges de service public
265 916 €	533 007 €	538 987 €	Autres financements de l'Etat
838 401 €	852 414 €	840 570 €	Fiscalité affectée
2 442 099 €	3 604 339 €	3 075 043 €	Autres financements publics
7 035 491 €	10 837 287 €	10 857 771 €	Recettes propres
328 318 €	418 299 €	419 116 €	Recettes fléchées
0 €	89 981 €	89 981 €	Financements de l'Etat fléchés
328 318 €	328 318 €	328 318 €	Autres financements publics fléchés
0 €	0 €	817 €	Recettes propres fléchées
96 612 745 €	102 477 299 €	103 428 388 €	TOTAL DES RECETTES

0 €	Solde budgétaire réalisé 2021 (déficit)
------------	--

Tableau 3
Dépenses par destination - réalisé 2021

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (= D101+D102+D103)	40 723 541 €	40 724 041 €	3 006 184 €	2 997 776 €	1 415 815 €	992 807 €	45 145 540 €	44 714 623 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	31 116 179 €	31 116 679 €	2 293 471 €	2 384 155 €	1 148 811 €	794 576 €	34 558 461 €	34 295 409 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	9 554 712 €	9 554 712 €	712 556 €	606 264 €	267 004 €	198 231 €	10 534 271 €	10 359 206 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	52 650 €	52 650 €	157 €	7 357 €	0 €	0 €	52 808 €	60 008 €
D105 - Bibliothèques et documentation	2 168 433 €	2 168 433 €	1 045 748 €	1 153 710 €	39 399 €	35 115 €	3 253 581 €	3 357 258 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	919 191 €	919 191 €	279 962 €	289 060 €	81 500 €	71 234 €	1 280 653 €	1 279 485 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	4 638 569 €	4 638 569 €	71 773 €	86 889 €	57 596 €	53 275 €	4 767 938 €	4 778 733 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 952 652 €	5 952 652 €	437 041 €	461 195 €	742 267 €	703 875 €	7 131 960 €	7 117 722 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	37 944 €	37 944 €	0 €	0 €	0 €	0 €	37 944 €	37 944 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	232 410 €	232 410 €	3 098 €	3 098 €	0 €	0 €	235 508 €	235 508 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	8 300 604 €	8 300 604 €	305 557 €	329 016 €	105 611 €	75 449 €	8 711 772 €	8 705 069 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 459 750 €	1 459 750 €	436 186 €	406 177 €	787 €	0 €	1 896 723 €	1 865 927 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	26 580 €	26 580 €	44 171 €	51 448 €	3 041 €	3 041 €	73 791 €	81 068 €
D114 - Immobilier	2 594 165 €	2 594 165 €	6 142 939 €	4 261 905 €	1 548 861 €	3 082 196 €	10 285 966 €	9 938 266 €
D115 - Pilotage et support	12 974 456 €	12 976 113 €	1 713 093 €	1 930 755 €	1 184 439 €	1 146 762 €	15 871 988 €	16 053 631 €
Étudiants (=D201+D202+D203)	1 231 823 €	1 231 823 €	538 036 €	553 332 €	59 705 €	111 182 €	1 829 563 €	1 896 336 €
D201 - Aides directes aux étudiants	10 933 €	10 933 €	99 050 €	102 439 €	0 €	0 €	109 983 €	113 372 €
D202 - Aides indirectes	315 130 €	315 130 €	0 €	0 €	0 €	0 €	315 130 €	315 130 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	905 760 €	905 760 €	438 985 €	450 892 €	59 705 €	111 182 €	1 404 450 €	1 467 834 €
Total	81 260 118 €	81 262 275 €	14 023 788 €	12 524 360 €	5 239 021 €	6 274 935 €	100 522 927 €	100 061 570 €

a

b

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	3 366 818 €
------------------------------------	--------------------

Tableau 3
Recettes par origine - réalisé 2021

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	87 696 902 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	87 696 902 €
Droits d'inscription	0 €	0 €	0 €	0 €	1 466 751 €	0 €	0 €	0 €	1 466 751 €
Formation continue, diplômes propres et VAE	0 €	0 €	0 €	0 €	3 348 268 €	0 €	0 €	0 €	3 348 268 €
Taxe d'apprentissage	0 €	0 €	0 €	0 €	7 008 €	0 €	0 €	0 €	7 008 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR	0 €	0 €	0 €	0 €	51 027 €	0 €	0 €	0 €	51 027 €
Valorisation	0 €	0 €	0 €	0 €	1 052 691 €	0 €	0 €	0 €	1 052 691 €
ANR investissements d'avenir	0 €	0 €	0 €	46 175 €	0 €	0 €	0 €	0 €	46 175 €
ANR hors investissements d'avenir	0 €	0 €	0 €	676 098 €	0 €	0 €	0 €	0 €	676 098 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	0 €	0 €	0 €	898 884 €	2 800 €	0 €	0 €	0 €	901 684 €
Subventions d'exploit et financ des actifs - Union Européenne	0 €	0 €	0 €	524 878 €	0 €	0 €	0 €	0 €	524 878 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	0 €	538 987 €	0 €	921 662 €	4 689 665 €	89 981 €	328 318 €	0 €	6 568 614 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres recettes	0 €	0 €	840 570 €	7 346 €	239 560 €	0 €	0 €	817 €	1 088 294 €
Total	87 696 902 €	538 987 €	840 570 €	3 075 043 €	10 857 771 €	89 981 €	328 318 €	817 €	103 428 388 €

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	0
-----------------------------------	----------

Tableau 4
Équilibre financier

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)				
Solde budgétaire (déficit) *	0 €			3 366 818 €	Solde budgétaire (excédent) *	} Opérations budgétaires		
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	0 €			3 366 818 €	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>			
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	0 €			0 €	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>			
<i>dont solde budgétaire FU</i>				0 €	<i>dont solde budgétaire FU</i>			
<i>dont solde budgétaire BAI</i>				0 €	<i>dont solde budgétaire BAI</i>			
<i>dont solde budgétaire SIE</i>				0 €	<i>dont solde budgétaire SIE</i>			
						} Opérations non budgétaires	} Opérations ayant un impact sur la trésorerie	
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	2 800 €			1 084 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements			
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	579 135 €			1 434 011 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)			
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	96 121 €			-67 956 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	678 057 €	et		4 733 957 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)			
Variation de trésorerie	4 055 900 €	ou		Variation de trésorerie				
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>0 €</i>	ou		<i>-180 662 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>			
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>4 236 562 €</i>	ou		<i>0 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>			
TOTAL DES BESOINS	4 733 957 €	et		4 733 957 €	TOTAL DES FINANCEMENTS			

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
AMI AIDE MOBILITE INTERNATIONALE	47310000	Recettes à transférer	37 200 €	209 200 €
ERASMUS 2019-1-FR01-KA103-060222	47310000	Recettes à transférer	22 590 €	32 764 €
ERASMUS 2020-1-FR01-KA103-078407	47310000	Recettes à transférer	38 363 €	0 €
ERASMUS 2021-1-FR01-KA131-HED-000005550	47310000	Recettes à transférer	0 €	75 144 €
ERASMUS 2018-1-FR01-KA107-047312	47310000	Recettes à transférer	-1 247 €	15 351 €
ERASMUS 2019-1-FR01-KA107-061593	47310000	Recettes à transférer	73 523 €	0 €
ERASMUS 2020-1-FR01-KA107-079449	47310000	Recettes à transférer	22 900 €	0 €
PROJET LIV LAB SPORT	47310000	Recettes à transférer	7 000 €	7 000 €
Bourse Vikova Daria	47310000	Recettes à transférer	7 186 €	17 200 €
TVA	44500000		371 619 €	1 077 352 €
Autres opérations pour comptes de tiers			96 121 €	-67 956 €
TOTAL			675 257 €	1 366 055 €

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale

Compte de résultat

CHARGES	Réalisé 2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	Réalisé 2021	PRODUITS	Réalisé 2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	Réalisé 2021
Personnel	78 499 471 €	81 450 354 €	81 593 674 €	Subventions de l'Etat	86 008 161 €	86 231 952 €	88 054 388 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	23 856 559 €	24 079 937 €	23 844 174 €	Fiscalité affectée	971 426 €	852 414 €	840 570 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	21 031 869 €	21 965 234 €	21 049 903 €	Autres subventions	6 536 076 €	9 607 851 €	6 861 548 €
				Autres produits	9 697 860 €	9 631 824 €	11 629 466 €
TOTAL DES CHARGES (1)	99 531 340 €	103 415 588 €	102 643 577 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	103 213 522 €	106 324 041 €	107 385 972 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	3 682 182 €	2 908 453 €	4 742 395 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	103 213 522 €	106 324 041 €	107 385 972 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	103 213 522 €	106 324 041 €	107 385 972 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	Réalisé 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 682 182 €	2 908 453 €	4 742 395 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 658 276 €	7 046 221 €	7 715 873 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	472 855 €	4 561 091 €	1 493 751 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	749 €		1 566 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	13 202 €		2 550 €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	4 145 294 €		4 230 722 €
= CAF ou IAF*	6 709 855 €	5 393 583 €	6 732 811 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	Réalisé 2021	RESSOURCES	Réalisé 2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	Réalisé 2021
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	6 709 855 €	5 393 583 €	6 732 811 €
Investissements	4 813 398 €	7 489 567 €	6 619 979 €	Financement de l'actif par l'État	0 €	0 €	604 934 €
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	707 975 €	403 776 €	1 276 620 €
				Autres ressources	14 302 €	859 086 €	884 443 €
Remboursement des dettes financières	0 €			Augmentation des dettes financières			0 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	4 813 398 €	7 489 567 €	6 619 979 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 432 133 €	6 656 445 €	9 498 808 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	2 618 735 €	0 €	2 878 829 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0 €	833 122 €	0 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Réalisé 2020	Budget prévisionnel 2021 après BR N°2	Réalisé 2021
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	2 618 735 €		2 878 829 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDLEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	1 889 967 €		4 055 900 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	26 408 452 €		29 287 281 €
Niveau de la TRESORERIE	30 352 053 €		34 407 953 €

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 7- EPSCP
Plan de trésorerie

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL	Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	30 352 053	44 536 206	36 420 959	28 384 668	44 151 508	36 701 312	28 866 338	52 711 383	46 193 582	39 479 268	45 605 510	38 155 844		34 407 953
<i>dont placements</i>														
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globalisées	583 291	567 382	2 035 449	526 537	465 487	43 783 305	1 742 111	180 222	31 463 988	13 376 236	1 193 125	7 092 141		103 009 273
Subvention pour charges de service public	0	0	0	0	0	42 864 617	0	0	30 524 764	12 842 571	0	1 464 950		87 696 902
Autres financements de l'Etat	0	0	0	15 000	10 000	33 182	207 621	0	246 647	0	0	26 537		538 987
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	616 017	0	0	0	0	224 553		840 570
Autres financements publics	48 517	297 786	405 829	98 465	116 748	385 472	296 440	0	159 027	73 186	776 686	416 887		3 075 043
Recettes propres	534 774	269 596	1 629 620	413 071	338 739	500 034	622 033	180 222	533 549	460 478	416 440	4 959 214		10 857 771
Recettes budgétaires fléchées	0	328 318	0	0	0	0	89 981	0	0	817	0	0		419 116
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0	0	0	89 981	0	0	0	0	0		89 981
Autres financements publics fléchés	0	328 318	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		328 318
Recettes propres fléchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	817	0	0		817
Opérations non budgétaires	100	100	200	0	0	0	114	0	228	114	228	0		1 084
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Prêts : encaissements en capital	100	100	200	0	0	0	114	0	228	114	228	0		1 084
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Opérations gérées en compte de tiers	21 570 480	507 615	-1 168 518	23 156 704	407 078	-42 669 952	30 406 002	930 489	-29 243 775	854 531	-310 120	-3 074 480		1 366 055
TVA encaissée	4 139	868 090	26 488	35 197	13 085	29 259	39 359	4 156	6 815	17 790	15 680	17 295		1 077 352
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	7 000	0	47 520	0	126 231	0	0	0	17 200	83 564	0	75 144		356 659
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	21 559 341	-360 475	-1 242 526	23 121 507	267 761	-42 699 211	30 366 643	926 334	-29 267 790	753 177	-325 799	-3 166 918		-67 956
TOTAL	22 153 871	1 403 415	867 131	23 683 240	872 565	1 113 353	32 238 208	1 110 711	2 220 442	14 231 697	883 234	4 017 661		104 795 527
DECAISSEMENTS														
Enveloppes hors recettes fléchées	7 881 994	9 276 617	8 792 092	7 809 987	8 272 237	8 794 082	8 344 119	7 616 161	8 842 208	7 952 401	8 185 112	7 694 782		99 461 793
Personnel	6 520 552	6 854 896	6 847 691	6 720 158	7 119 361	7 027 873	7 115 357	7 551 473	6 152 287	6 358 978	6 530 369	6 335 118		81 134 112
Fonctionnement	943 032	1 925 888	1 279 149	830 699	887 958	1 008 972	713 142	64 688	1 703 459	1 064 137	973 731	12 514 714		12 514 714
Investissement	418 410	495 834	665 252	259 130	264 918	757 237	515 620	0	986 462	473 565	590 606	385 934		5 812 967
Dépenses sur recettes fléchées	28 364	164 378	58 286	66 775	22 249	100 405	10 443	9 952	12 113	55 494	41 010	30 308		599 778
Personnel	7 854	7 854	7 854	7 867	7 867	11 212	9 915	9 952	12 113	15 890	15 065	14 721		128 163
Fonctionnement	876	2 341	504	4 289	0	0	0	0	0	99	706	487		9 301
Investissement	19 634	154 184	49 928	54 620	14 382	89 193	528	0	0	39 506	25 239	15 100		462 314
Opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	800	0	0	0	0	0	2 000		2 800
Emprunts : remboursements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Prêts : décaissements en capital	0	0	0	0	0	800	0	0	0	0	0	2 000		2 800
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Opérations gérées en compte de tiers	59 359	77 667	53 044	39 638	28 275	53 040	38 601	2 400	80 434	97 560	106 777	38 462		675 257
TVA décaissée	38 132	32 575	39 358	23 484	13 595	36 638	24 229	1 577	38 040	61 810	40 219	21 962		371 619
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	21 364	41 658	14 677	9 286	4 493	10 539	7 091	0	35 477	33 012	14 718	15 201		207 516
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	138	3 434	-92	6 868	10 186	5 863	7 281	823	6 917	2 738	51 840	1 299		96 121
TOTAL	7 969 718	9 518 663	8 903 422	7 916 401	8 322 761	8 948 326	8 393 163	7 628 512	8 934 755	8 105 455	8 332 900	7 765 552		100 739 627
SOLDE DU MOIS	14 184 153	-8 115 248	-8 036 291	15 766 840	-7 450 196	-7 834 973	23 845 045	-6 517 801	-6 714 314	6 126 242	-7 449 666	-3 747 891		4 055 900
SOLDE CUMULE	44 536 206	36 420 959	28 384 668	44 151 508	36 701 312	28 866 338	52 711 383	46 193 582	39 479 268	45 605 510	38 155 844	34 407 953		
													dont trésorerie fléchée	-180 662,15
													dont trésorerie sur op. non budgétaires	689 082,13

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

Aucune opérations répondant à ces critères sur 2019

	Antérieures à 2021 non dénouées	2021	2022	2023	2024
Position de financement des opérations fléchées en début					
Recettes fléchées (b)	656 636	419 116	393 106	-	-
Financements de l'État fléchés	0 €	89 981 €	64 788 €	0 €	0 €
Autres financements publics fléchés	656 636 €	328 318 €	328 318 €	0 €	0 €
Recettes propres fléchées	0 €	817 €	0 €	0 €	0 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	252 114 €	599 778 €	375 886 €	0 €	0 €
Personnel					
AE=CP	123 396 €	128 163 €	184 662 €	0 €	0 €
Fonctionnement et intervention					
AE	73 533 €	1 901 €	28 494 €	0 €	0 €
CP	13 409 €	9 301 €	69 814 €	0 €	0 €
Investissement					
AE	408 146 €	296 426 €	82 698 €	0 €	0 €
CP	115 309 €	462 314 €	121 410 €	0 €	0 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	404 522 €	-180 662 €	17 220 €	0 €	0 €

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

AMENAGEMENT DES LOCAUX AVANT 2022	1 610 187 €	1 241 925 €	1 120 563 €	0 €	368 262 €	368 262 €	252 979 €	115 283 €	1 288 574 €	1 032 598 €	141 140 €	368 262 €	509 402 €	271 694 €	237 707 €	0 €	69 249 €
AMENAGEMENT SALLE DES CHAIRES JP	100 000 €	225 000 €	0 €	225 000 €	-125 000 €	100 000 €	87 728 €	12 272 €	100 000 €	0 €	100 000 €	0 €	100 000 €	84 287 €	15 713 €	0 €	3 440 €
REAMENAGEMENT DSI ARRAS	174 790 €	210 000 €	45 186 €	184 815 €	0 €	164 815 €	127 610 €	37 205 €	160 000 €	44 805 €	115 195 €	64 000 €	179 195 €	116 350 €	62 844 €	-35 210 €	11 640 €
EXTENSION IUT DE LENS	1 422 627 €	1 422 015 €	1 345 731 €	76 285 €	612 €	76 897 €	30 728 €	46 170 €	441 305 €	225 830 €	215 475 €	922 427 €	1 137 902 €	1 046 857 €	91 045 €	0 €	103 770 €
EXTENSION LSE FSA	906 497 €	888 000 €	885 084 €	2 916 €	21 497 €	24 413 €	21 616 €	2 795 €	754 744 €	593 489 €	161 255 €	146 823 €	308 078 €	304 592 €	3 486 €	0 €	8 620 €
EXTENSION DU SIEGE A ARRAS	1 500 000 €	0 €	0 €	0 €	15 000 €	15 000 €	0 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	7 500 €	7 500 €	0 €	7 500 €	0 €	0 €
EXTENSION SALLE SPORT ARRAS	825 000 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €
EXTENSION STAPS LIEVIN SALLE SPORT	950 000 €	15 000 €	12 712 €	2 288 €	110 000 €	112 288 €	40 284 €	72 004 €	10 000 €	0 €	10 000 €	55 000 €	65 000 €	7 857 €	57 143 €	825 000 €	45 139 €
EXTENSION ET REHABILIT MMI IUT LENS	3 900 000 €	0 €	0 €	0 €	20 000 €	20 000 €	0 €	20 000 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €	3 880 000 €	0 €
REFECTION FACADES FCU IUT LENS	576 875 €	567 749 €	567 749 €	0 €	704 €	704 €	704 €	0 €	455 970 €	400 528 €	53 441 €	114 612 €	168 053 €	167 133 €	920 €	8 422 €	792 €
MISE EN ACCESSIBILITE	1 965 400 €	1 403 179 €	653 595 €	749 584 €	99 288 €	849 872 €	272 909 €	575 963 €	889 259 €	752 467 €	136 795 €	299 288 €	436 083 €	20 063 €	416 020 €	160 933 €	153 974 €
MARCHE PERIF ENERG P6	1 700 000 €	1 148 447 €	1 105 888 €	42 559 €	70 000 €	112 559 €	106 946 €	5 613 €	750 060 €	55 666 €	0 €	694 392 €	318 167 €	376 225 €	481 553 €	838 909 €	0 €
REFECTION DES VITRAUX BATIMENT PRESTIGE	151 200 €	150 000 €	139 661 €	10 339 €	1 200 €	11 539 €	11 140 €	399 €	110 339 €	67 604 €	42 735 €	21 628 €	64 363 €	64 363 €	0 €	0 €	18 834 €
RESTRUCTURATION 1ER ETAGE DOUAI	1 665 570 €	15 570 €	15 570 €	0 €	20 000 €	20 000 €	0 €	20 000 €	15 570 €	9 600 €	0 €	5 970 €	5 970 €	5 970 €	0 €	1 630 000 €	0 €
SALLE EXPLOITATION DSI ARRAS	265 000 €	15 000 €	13 358 €	1 642 €	200 000 €	201 642 €	22 €	201 620 €	10 000 €	0 €	10 000 €	205 000 €	215 000 €	4 034 €	210 966 €	50 000 €	9 346 €
TECHSE FSAB	5 550 000 €	0 €	0 €	0 €	80 000 €	80 000 €	51 349 €	28 652 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €	5 470 000 €	51 349 €
Total Programme pluriannuels d'inv	22 964 146 €	7 301 885 €	5 905 094 €	1 275 429 €	891 563 €	2 166 992 €	1 004 014 €	1 162 978 €	4 983 824 €	3 182 589 €	1 880 428 €	2 235 509 €	3 919 937 €	2 411 369 €	1 504 568 €	14 770 698 €	1 315 151 €
Total contrats de l'éducation	47 157 502 €	20 108 095 €	16 825 529 €	1 657 934 €	5 866 309 €	7 524 242 €	4 758 511 €	2 765 732 €	17 466 315 €	13 199 008 €	2 568 823 €	7 203 415 €	9 772 238 €	6 194 141 €	3 578 097 €	22 686 369 €	1 720 115 €
Total hors contrats de l'éducation	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	47 157 502 €	20 108 095 €	16 825 529 €	1 657 934 €	5 866 309 €	7 524 242 €	4 758 511 €	2 765 732 €	17 466 315 €	13 199 008 €	2 568 823 €	7 203 415 €	9 772 238 €	6 194 141 €	3 578 097 €	22 686 369 €	1 720 115 €
Ss total personnel	12 539 841 €		5 133 768 €				2 457 956 €			5 119 165 €				2 289 072 €			
Ss total fonctionnement	8 016 818 €		3 183 381 €				935 661 €			2 899 056 €				915 558 €			
Ss total investissement	26 600 843 €		8 508 380 €				1 364 893 €			5 180 787 €				2 989 511 €			

AZU200826CENPGE REVERSEMENT AAP AZU 2020	37 385 €		37 385 €	37 385 €	0 €	0 €
AZU200MMEC_COMMUNICATION ENTRE LA BARRIERE HEMATO	5 023 €		5 023 €	5 000 €	0 €	23 €
AZU20HDLCAT_MATERIALS HYBRIDES A PARTIR D'HYDROXYDES	13 000 €		13 000 €	6 500 €	6 500 €	0 €
AZU20ALOGI2 LA OPTIMISATION SUR AZU	1 500 €		1 500 €	1 500 €	0 €	0 €
AZU20LUNUMGC TRAITEMENT DES FIBRES DE LIN PAR ULTRASON	5 000 €		5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
AZU20MANOCAL MATERIAUX FERROELECTRIQUES NANOSTRUCTURE	6 500 €		6 500 €	6 500 €	0 €	0 €
AZU20PEPSREC DES EDUCATEURS HORS PAIRS	4 855 €		4 855 €	4 855 €	0 €	0 €
AZU20PEPSHE DES EDUCATEURS HORS PAIRS SHERPAS	2 431 €		2 431 €	2 431 €	0 €	0 €
ARTU00701NENPGE RESIDENCE D'ARTISTE LENS	18 000 €		18 000 €	18 000 €	0 €	0 €
ARTU00797NENPGE ARTU ARTISTE RENCONTRE TERRITOIRE UNIVERSITAIRE	15 000 €		15 000 €	15 000 €	0 €	0 €
B2020LUCIATE ETUDE DE VIEILLISSEMENT D'UN BIOMATERIAU	8 549 €		8 549 €	8 549 €	0 €	0 €
BBOLV0492SEN PLAN BIBLIOTHEQUES OUVERTES	116 770 €	48 586 €	68 184 €	68 184 €	0 €	0 €
BBOLV0801SENGE PLAN BIBLIOTHEQUES OUVERTES + 2020/23	45 684 €		45 684 €	0 €	0 €	45 684 €
BEF190756NENPGE BIENVENUE EN FRANCE - AMELIORATION DES BUREAUX D'ACCU	38 995 €	3 995 €	35 000 €	35 000 €	0 €	0 €
BEFML0777NENPGE BIENVENUE EN FRANCE - MAISON DES LANGUES - AMELIORATIO	5 100 €		5 100 €	5 100 €	0 €	0 €
BEFMR0778NENPGE BIENVENUE EN FRANCE - RI - AMELIORATION DES BUREAUX D'AC	9 900 €		9 900 €	9 900 €	0 €	0 €
BQID19_LANGLX PROJET LANGUES BQI 2019 MASTER LMI KALY	2 847 €		2 847 €	2 847 €	0 €	0 €
CHAIR081CENPGT CHAIR JEAN MONNET HISTOIRE GEO	50 000 €		50 000 €	35 000 €	15 000 €	0 €
COMP10528CENDEGE COMUE ESPACES D'APPRENTISSAGE	45 620 €		45 620 €	28 580 €	17 040 €	0 €
COMF20757CENDEGE ESPACE D APPRENTISSAGE STRATEGIE NUMERIQUE PHASE 2 L	42 058 €	10 745 €	31 314 €	31 314 €	0 €	0 €
CONTR0767CENPGE CONTRAT 2019-2020	145 873 €	4 498 €	141 375 €	122 508 €	18 867 €	0 €
CONTR0869CENPGE CONTRATS ETUDIANTS 2020-2021	281 375 €		281 375 €	0 €	140 000 €	141 375 €
CONTR0983CENPGE Contrats étudiants 2021-2022	130 000 €		130 000 €	0 €	0 €	130 000 €
CORCG0815NENPGE UNIV ARTOIS POURQUOI PAS MOI 72019/20	8 700 €		8 700 €	0 €	8 700 €	0 €
CORCG0912NENPGE UIV ARTOIS POURQUOI PAS MOI? 2020/21	14 078 €		14 078 €	14 078 €	0 €	0 €
CORCG0999NENPGE Cordées de la réussite 2021-2022	23 638 €		23 638 €	0 €	0 €	23 638 €
CORDE0814NENPGE CORDEE DE LA REUSSITE 2019/2020	8 000 €		8 000 €	8 000 €	0 €	0 €
CORDE0910NENPGE Cordées de la réussite 2020/2021 - l'université pourquoi pas m	13 500 €		13 500 €	10 000 €	3 500 €	0 €
CORDE0992NENPGE Cordées de la réussite 2021-2022	23 638 €		23 638 €	0 €	0 €	23 638 €
CREPS1002NENPGE Convention de partenariat	4 000 €		4 000 €	0 €	4 000 €	0 €
CRUIB1015NENPGE CORDEES DE LA REUSSITE - IUT BETHUNE	1 400 €		1 400 €	0 €	0 €	1 400 €
CVEC20ASC01 HANDI SPORT CAMPUS	2 500 €		2 500 €	2 500 €	0 €	0 €
CVEC20ASC02 HANDI SPORT CAMPUS	6 792 €		6 792 €	6 792 €	0 €	0 €
CVEC20ASC04 ARTOIS SPORT SANTE BIEN ETRE	6 267 €		6 267 €	6 267 €	0 €	0 €
CVEC20ASC07 ARTOIS ALTUS SPORT CAMPUS	2 350 €		2 350 €	2 350 €	0 €	0 €
CVEC20ASC09 ARTOIS SPORT FITNESS	3 150 €		3 150 €	3 150 €	0 €	0 €
CVEC20ASC11 COURSE DES 3 UNIVERSITES	3 500 €		3 500 €	3 500 €	0 €	0 €
CVEC20ASC13 ARTOIS SPORT RUNNING	1 840 €		1 840 €	1 840 €	0 €	0 €
CVEC20ASC28 CHALLENGE REGIONAL DES ASSOCIATIONS SPORTIVES	880 €		880 €	880 €	0 €	0 €
CVEC20ASC48 SORTIES INTERNATIONALES SPORTIVES ET CULTURELLES	3 791 €		3 791 €	3 791 €	0 €	0 €
CVEC20ASC50 DE DEVELOPPER ET DYNAMISER LA VIE ETUDIANTE	2 498 €		2 498 €	2 498 €	0 €	0 €
CVEC20CULTUR CVEC SERVICE CULTUREL	45 000 €		45 000 €	45 000 €	0 €	0 €
CVEC20IUB44 EQUIPEMENTS DE LOISIRS ET DE SPORT	6 000 €		6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
CVEC20SCI29 THE UNSERIOUS GAME	5 881 €		5 881 €	5 881 €	0 €	0 €
CVEC20SSU15 FORMATION PSC1	9 150 €		9 150 €	9 150 €	0 €	0 €
CVEC20STA18 SECOURISME SECOURISME AQUATIQUE	910 €		910 €	910 €	0 €	0 €
CVEC20SVE19 LA CAFET DE LA MODE ARRAS UN LIEU POUR	7 000 €		7 000 €	7 000 €	0 €	0 €
CVEC20SVE21 FORMATION DES REFERENTS HANDICAP ETUDIANT	9 000 €		9 000 €	9 000 €	0 €	0 €
CVEC21AIDEAS 0	37 700 €	7 700 €	30 000 €	0 €	30 000 €	0 €
CVEC21ASC01 0	2 500 €		2 500 €	0 €	2 500 €	0 €
CVEC21ASC02 0	5 093 €		5 093 €	0 €	5 093 €	0 €
CVEC21ASC03 0	2 000 €		2 000 €	0 €	2 000 €	0 €
CVEC21ASC04 0	6 791 €		6 791 €	0 €	6 791 €	0 €
CVEC21ASC05 0	4 400 €		4 400 €	0 €	4 400 €	0 €
CVEC21ASC06 0	1 273 €		1 273 €	0 €	1 273 €	0 €
CVEC21ASC07 0	1 500 €		1 500 €	0 €	1 500 €	0 €
CVEC21ASC08 0	1 273 €		1 273 €	0 €	1 273 €	0 €
CVEC21ASC09 0	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €
CVEC21ASC10 0	2 971 €		2 971 €	0 €	2 971 €	0 €
CVEC21ASC13 0	1 330 €		1 330 €	0 €	1 330 €	0 €
CVEC21ASC14 0	849 €		849 €	0 €	849 €	0 €
CVEC21ASC26 0	6 800 €		6 800 €	0 €	6 800 €	0 €
CVEC21ASC27 0	2 122 €		2 122 €	0 €	2 122 €	0 €
CVEC21ASC28 0	3 604 €		3 604 €	0 €	3 604 €	0 €
CVEC21ASC47 0	13 000 €		13 000 €	0 €	13 000 €	0 €
CVEC21ASC48 0	2 971 €		2 971 €	0 €	2 971 €	0 €
CVEC21ASC49 0	8 000 €		8 000 €	0 €	8 000 €	0 €
CVEC21ASC50 0	1 273 €		1 273 €	0 €	1 273 €	0 €
CVEC21ASC54 0	25 888 €		25 888 €	0 €	25 888 €	0 €
CVEC21ASC60 0	17 595 €		17 595 €	0 €	17 595 €	0 €
CVEC21ASC71 0	5 000 €		5 000 €	0 €	5 000 €	0 €
CVEC21ASC72 0	5 093 €		5 093 €	0 €	5 093 €	0 €
CVEC21ASC73 0	15 000 €		15 000 €	0 €	15 000 €	0 €
CVEC21CAP33 0	13 500 €		13 500 €	0 €	13 500 €	0 €
CVEC21CAP68 0	4 600 €		4 600 €	0 €	4 600 €	0 €
CVEC21CAP69 0	1 019 €		1 019 €	0 €	1 019 €	0 €
CVEC21CAP70 0	72 €		72 €	0 €	72 €	0 €
CVEC21CULTUR 0	45 000 €		45 000 €	0 €	45 000 €	0 €

AMENAGEMENT DES LOCAUX AVANT 2022	1 610 187 €	1 610 187 €	0 €	0 €	0 €	0 €
AMENAGEMENT SALLE DES CHAIRES JP	100 000 €	100 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
REAMENAGEMENT DSI ARRAS	174 790 €	174 790 €	0 €	0 €	0 €	0 €
EXTENSION IUT DE LENS	1 422 627 €	1 422 627 €	0 €	0 €	0 €	0 €
EXTENSION LSEE FSA	909 497 €	909 497 €	0 €	0 €	0 €	0 €
EXTENSION DU SIEGE A ARRAS	1 500 000 €	1 500 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
EXTENSION SALLE SPORT ARRAS	825 000 €	800 447 €	224 553 €	0 €	224 553 €	0 €
EXTENSION STAPS LIEVIN SALLE SPORT	950 000 €	950 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
EXTENSION ET REHABILIT MMI IUT LENS	3 900 000 €	3 900 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
REFECTION FACADES FCU IUT LENS	576 875 €	576 875 €	0 €	0 €	0 €	0 €
MISE EN ACCESSIBILITE	1 665 400 €	1 398 400 €	265 000 €	165 000 €	100 000 €	0 €
MARCHE PERF ENERG P6	1 700 000 €	1 647 315 €	52 686 €	0 €	52 686 €	0 €
REFECTION DES VITRAUX BATIMENT PRESTIGE	151 200 €	151 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RESTRUCTURATION 1ER ETAGE DOUAI	1 665 570 €	1 665 570 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SALLE EXPLOITATION DSI ARRAS	265 000 €	265 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TECH3E F5AB	5 550 000 €	3 296 748 €	2 253 254 €	0 €	0 €	2 253 254 €
Total Programme pluriannuels d'inv	22 964 146 €	20 168 654 €	2 795 493 €	165 000 €	377 239 €	2 253 254 €
Total contrats de l'éducation	47 108 725 €	20 501 927 €	26 606 798 €	9 212 274 €	5 180 361 €	12 214 163 €
Total hors contrats de l'éducation	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	47 108 725 €	20 501 927 €	26 606 798 €	9 212 274 €	5 180 361 €	12 214 163 €

Tableau 10 EPSCP
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT								
Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement								
Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Exécution					
		Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à 2021	AE consommées en 2021	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à 2021	CP consommés en 2021	TOTAL des CP consommés
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement	22 964 146 €	5 905 094 €	1 004 014 €	6 909 108 €	3 182 589 €	2 411 369 €	5 593 958 €
Total Dépenses d'investissement.1		22 964 146 €	5 905 094 €	1 004 014 €	6 909 108 €	3 182 589 €	2 411 369 €	5 593 958 €
Contrats de recherche	Personnel	9 271 054 €	3 680 202 €	2 097 031 €	5 777 234 €	3 658 589 €	1 933 219 €	5 591 807 €
	Fonctionnement et intervention	4 719 977 €	1 609 299 €	694 851 €	2 304 150 €	1 483 989 €	696 334 €	2 180 323 €
	Investissement	3 062 692 €	2 302 523 €	306 677 €	2 609 200 €	1 820 669 €	519 036 €	2 339 706 €
Total contrat de recherche.2		17 053 723 €	7 592 024 €	3 098 559 €	10 690 584 €	6 963 248 €	3 148 589 €	10 111 836 €
Contrat d'enseignement	Personnel	3 268 787 €	1 453 566 €	360 925 €	1 814 491 €	1 460 576 €	355 854 €	1 816 430 €
	Fonctionnement et intervention	3 296 842 €	1 574 082 €	240 810 €	1 814 892 €	1 415 067 €	219 224 €	1 634 291 €
	Investissement	574 004 €	300 762 €	54 203 €	354 965 €	177 529 €	59 106 €	236 635 €
Total contrat de formation enseignement		7 139 633 €	3 328 410 €	655 937 €	3 984 347 €	3 053 172 €	634 184 €	3 687 355 €
Contrat de formation continue	Personnel							
	Fonctionnement et intervention							
	Investissement							
Total contrat de formation continue		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Ss total personnel	12 539 841 €	5 133 768 €	2 457 956 €	7 591 724 €	5 119 165 €	2 289 072 €	7 408 238 €
	Ss total fonctionnement et intervention	8 016 818 €	3 183 381 €	935 661 €	4 119 042 €	2 899 056 €	915 558 €	3 814 614 €
	Ss total investissement	26 600 843 €	8 508 380 €	1 364 893 €	9 873 273 €	5 180 787 €	2 989 511 €	8 170 298 €
TOTAL		47 157 502 €	16 825 529 €	4 758 511 €	21 584 039 €	13 199 008 €	6 194 141 €	19 393 149 €

Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à 2021	Encaissement réalisés en 2021	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
		(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
Recettes d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	265 000 €	165 000 €	100 000 €	0 €
	Autres financements publics**	2 477 806 €	0 €	224 553 €	2 253 253 €
	Autres financements***	52 686 €	0 €	52 686 €	0 €
Total PPI.1		2 795 492 €	165 000 €	377 239 €	2 253 253 €
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	645 434 €	65 406 €	92 332 €	487 695 €
	Autres financements publics**	7 173 884 €	2 269 815 €	978 210 €	3 925 859 €
	Autres financements***	8 955 253 €	3 182 335 €	2 051 390 €	3 721 528 €
Total contrat de recherche.2		16 774 571 €	5 517 556 €	3 121 933 €	8 135 082 €
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*				0 €
	Autres financements publics**				0 €
	Autres financements***				0 €
Total contrat de formation continue.3					0 €
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	691 984 €	331 444 €	46 556 €	313 984 €
	Autres financements publics**	2 423 925 €	896 788 €	476 967 €	1 050 171 €
	Autres financements***	3 920 826 €	2 301 486 €	1 157 667 €	461 672 €
Total contrat d'enseignement		7 036 735 €	3 529 718 €	1 681 190 €	1 825 827 €
	Ss total financement de l'Etat	1 602 418 €	561 850 €	238 888 €	801 679 €
	Ss total autres financements publics	12 075 615 €	3 166 603 €	1 679 730 €	7 229 282 €
	Ss total autres financements	12 928 765 €	5 483 821 €	3 261 743 €	4 183 201 €
TOTAL		26 606 798 €	9 212 274 €	5 180 361 €	12 214 162 €

TABLEAU 11 - EPSCP
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

		Moyens de l'établissement Artois		Moyens hors budget de l'établissement			
				Autres tutelles cnrs		Autres partenaires	
UCCS UMR8181	Personnel	19,96	Emplois		Emplois		Emplois
	Ressources	100 050 €					
CRIL UMR8188	Personnel	25,70	Emplois		Emplois		Emplois
	Ressources	123 380 €					

Pour information :

Toutes les administrations établissant leur compte financier à la même période, les données ne sont pas encore connues

Tableau 12 de synthèse budgétaire et comptable (réalisé)

		Réalisé
1	Niveau initial de restes à payer	13 643 323 €
2	Niveau initial du fonds de roulement	26 408 452 €
3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-3 943 601 €
4	Niveau initial de la trésorerie	30 352 053 €
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	404 522 €
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	29 947 531 €
5	Autorisations d'engagement	100 522 927 €
6	Résultat patrimonial	4 742 395 €
7	Capacité d'autofinancement (CAF)	6 732 811 €
8	Variation du fonds de roulement	2 878 829 €
9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS -1 716 €
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ 1 084 €
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	- -2 800 €
	Cautionnements et dépôts	+/- 0 €
10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS -590 423 €
	Variation de stocks	+/- 0 €
	Charges sur créances irrécouvrables + annulations recettes ex antérieurs	- -615 670 €
	Produits divers de gestion courante	+ 25 247 €
11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 104 150 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/- -1 456 912 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/- 4 557 138 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/- -181 160 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/- -2 814 916 €
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	3 366 818 €
12.a	Recettes budgétaires	103 428 388 €
12.b	Crédits de paiement ouverts	100 061 570 €
13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	689 082 €
14	Variation de la trésorerie = 12 + 13	4 055 900 €
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-180 662 €
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	4 236 562 €
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13	-1 177 071 €
16	Restes à payer	461 357 €
17	Niveau final de restes à payer	14 104 680 €
18	Niveau final du fonds de roulement	29 287 281 €
19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-5 120 672 €
20	Niveau final de la trésorerie	34 407 953 €
20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	223 860 €
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	34 184 093 €

Flux de l'année